LABORATOIRE TRAVAUX ET RECHERCHES ARCHÉOLOGIQUES
SUR LES CULTURES, LES ESPACES ET LES SOCIÉTÉS
Actes du colloque, 17-18 septembre 2015
Université Toulouse Jean Jaurès

2017 # 9

http://www.palethnologie.org
ISSN 2108-6532

sous la direction de

Philippe BOISSINOT

ARCHÉOLOGIE ET SCIENCES SOCIALES

célébration des 40 ans de l'EHESS

Revue bilingue de Préhistoire

P@LETHNOLOGIE
Revue bilingue de Préhistoire

Revue publiée par l'association P@lethnologie, créée et soutenue par le laboratoire TRACES, le laboratoire Ethnologie préhistorique, l'université de Liège, le ministère de la Culture et de la Communication.

Directrice
Vanessa LEA

Rédacteur en chef
François-Xavier FAUVELLE

Comité éditorial
François BON
Pierre CHALARD
Katja DOUZE
Federica FONTANA
Karim GERNIGON
Aimée LITTLE
Nicolas VALDEYRON

Comité scientifique
Michel BARBAZA, Université Toulouse Jean-Jaurès, Toulouse, France
Marie BESSE, Université de Genève, Genève, Suisse
Fanny BOCQUENTIN, CNRS / UMR 7041 – ArScAn, Paris, France
Laurent BRUXELLES, INRAP / UMR 5608 – Traces, Toulouse, France
Adrian BURKE, Université de Montréal, Montréal, Canada
Sandrine COSTAMAGNO, CNRS / UMR 5608 – Traces, Toulouse, France
Philippe CROMBÉ, Université de Gand, Gand, Belgique
Jesús GONZÁLEZ URQUIJO, Université de Cantabrie, Santander, Espagne
Jacques JAUBERT, Université de Bordeaux / UMR 5199 – Pacea, Bordeaux, France
Claire MANEN, CNRS / UMR 5608 – Traces, Toulouse, France
Grégor MARCHAND, CNRS / UMR 6566 – CReAAH, Rennes, France
Marco PERESANI, Université de Ferrara, Ferrara, Italie
Geneviève PINÇON, Centre national de Préhistoire, Périgueux, France
Karim SADR, Université de Witwatersrand, Johannesburg, Afrique du Sud
Isabelle THÉRY-PARISOT, CNRS / UMR 7264 – Cepam, Nice, France
Boris VALENTIN, Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, Paris, France
Jean VAQUER, CNRS / UMR 5608 – Traces, Toulouse, France
Randall WHITE, New York University, New York, États-Unis

Traduction
Rowan LACEY

Maquette, mise en page et infographie
Fabien TESSIER

Les contributions sont à adresser à :

REVUE P@LETHNOLOGIE
Vanessa LEA, chargée de recherche

CNRS / UMR 5608 – TRACES
Maison de la recherche
5 allées Antonio Machado
31058 Toulouse cedex 9, FRANCE

Téléphone : +33 (0)5 61 50 36 98
Télécopie : +33 (0)5 61 50 49 59
Courriel : vanessa.lea@univ-tlse2.fr

Cette publication numérique a reçu le soutien de

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Ministère Culture

TRACES

Sommaire

Philippe BOISSINOT
INTRODUCTION 4

Sébastien PLUTNIAK
UNE CONTRIBUTION ARCHÉOLOGIQUE À LA THÉORIE DES SCIENCES SOCIALES EST-ELLE POSSIBLE ?
Faits et concepts archéologiques dans la controverse entre Jean-Claude Gardin et Jean-Claude Passeron 7

Jean-Michel POISSON
ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE ET HISTOIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE :
quarante ans après 22

Fabio PORZIA, Corinne BONNET
LE TEMPLE DE JÉRUSALEM ENTRE THÉOLOGIE ET ARCHÉOLOGIE :
quels enjeux, quel dialogue ? 32

Sandrine ROBERT
ARCHÉOLOGIE DU PAYSAGE ET GÉOGRAPHIE :
entre observation, transferts et co-constructions 53

Maria Cecilia D'ERCOLE
ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ÉCONOMIQUE :
entre complicités et mésentente 63

François-Xavier FAUVELLE
ARCHÉOLOGIE ET PSYCHANALYSE :
de quoi l'enquête est-elle la quête ? 76

Philippe BOISSINOT
POURQUOI L'ARCHÉOLOGIE, DANS TOUTES SES COMPOSANTES, EST UNE SCIENCE SOCIALE 87

INTRODUCTION

Philippe BOISSINOT

Voilà plus d'une décennie que l'archéologie a obtenu une certaine autonomie disciplinaire en France. Détachée de la tutelle de l'histoire, mais sans rejoindre les départements d'anthropologie, comme cela est souvent le cas aux États-Unis par exemple, elle a en outre bénéficié d'une loi favorable au sauvetage du patrimoine (archéologie préventive) et un intérêt croissant des collectivités territoriales. Si bien qu'aujourd'hui, les chercheurs et les divers acteurs qui s'en réclament constituent une population numériquement jamais égalée – sans oublier également le succès rencontré par les expositions et les émissions qui lui sont consacrées. À l'interface des sciences de l'homme et de la nature – avec la dégradation de nos écosystèmes, les questions environnementales sont plus que jamais d'actualité –, cette discipline est devenue une grande productrice factuelle, divisée en de nombreuses sous-disciplines, chacune développant les technologies les plus pointues.

Cette prolifération de méthodes et d'objets – on parle désormais, sans provocation, d'archéologie du contemporain – s'est-elle accompagnée d'un questionnement identitaire et d'un renouvellement de ses ambitions théoriques ? À première vue, il semble qu'un relatif consensus se soit construit autour d'un savoir spécifique sur la culture matérielle, en raison de son cantonnement aux choses matérielles et de l'expertise depuis longtemps acquise dans ce domaine. Dans le monde anglo-américain, à quelques exceptions près, les mêmes perspectives sont retenues à la faveur du succès rencontré par les thèses de Bruno Latour ou de Daniel Miller dans le cadre des *material studies*. Mais il s'agit, à l'évidence, de simples déclarations de principe, sans examen précis des procédures cognitives mobilisées. En outre, la présentation qui est faite de l'archéologie s'accommode généralement d'un certain flou entre ce qui relève de l'historiographie, de l'épistémologie et de la sociologie des sciences, ainsi que d'un va-et-vient incessant entre des aspects descriptifs et prescriptifs. Si bien que la description précise de ce qui s'y joue se voit contrainte par ce qui doit s'y jouer.

À ces difficultés théoriques internes s'ajoute un recours pour le moins insatisfaisant aux savoirs externes venant des autres sciences sociales. Combien de travaux archéologiques impeccables par leur précision, leur systématicité et leur emploi des techniques les plus sophistiquées, se voient affaiblis par un renvoi à des questionnements d'arrière-garde ou des généralisations trop hâtives ! Mais, à supposer que les archéologues seraient parfaitement informés des débats les plus récents qui animent les sciences sociales (identité, ethnicité, genre, religiosité, agentivité, etc.), daignant enfin leur accorder un peu de temps, pourraient-ils y contribuer de manière significative, en dehors de la production « passive » de faits bien datés, mais parfois mal ajustés ? Chacun se souvient des propositions fécondes d'un Leroi-Gourhan ou d'un Gardin, pour ne retenir que d'anciens collègues français. Mais le premier n'était-il pas ethnologue avant tout ? Et le second, si peu archéologue par la suite, ne se centra-t-il pas sur les approches documentaires et logicistes ?

Les difficultés que nous pointons ne viennent-elles pas d'un ajustement problématique entre une méthode – ou une situation épistémique ? – et un périmètre disciplinaire ? Qui aurait l'idée, par analogie, de faire de l'entretien compréhensif une discipline toute entière, en négligeant

l'observation des agents en action ou le recours à des mesures d'effectifs ? On le comprend, si l'archéologie ambitionne le statut de discipline, c'est bien parce que de nombreux contextes ne peuvent s'appréhender que de cette manière : on aurait bien tort de négliger ce qui représente plus de 90 % de l'histoire de l'humanité et une proportion tout aussi importante de pratiques humaines disséminées dans l'espace et le temps, en comblant partiellement les lacunes des sources historiques, lorsqu'elles existent. Et si l'archéologue ne peut que faire le constat d'une certaine impuissance (à propos de l'indétermination de l'identité par exemple), au moins peut-il bénéficier de certains critères probatoires. Car « une bonne fouille ne saurait mentir », ce que la prise en compte de témoignages écrits ou oraux ne sauraient nous garantir de leur côté. Si l'on définit une science parce qu'elle est en mesure de prouver, alors l'archéologie trouve là de solides fondations. En revanche, il semble que ce qu'elle cherche ultimement à démontrer ne puisse souvent se faire sans le renfort de concepts forgés dans d'autres disciplines. Que serait par exemple une « archéologie de la religion » sans la prise en compte des approches conceptuelles les plus récentes, sans les définitions idéal-typiques de la sociologie, l'inventaire des pratiques historiques et les observations participantes des ethnologues ? Et comment l'extension du terme viendrait-elle à « rencontrer » les choses matérielles issues des fouilles ? Assurément, nous aurons au mieux quelques indices, mais point de certitudes, parfois des erreurs de cible, ou encore des sous-évaluations, au total un piètre savoir sur la religion en général…

Le dossier qui suit est issu d'un colloque tenu au laboratoire TRACES (UMR 5608 du CNRS) de Toulouse, participant des célébrations des quarante ans de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS) à laquelle il est lié. En matière d'archéologie, et malgré le travail de quelques-uns, il faut bien faire le constat que cette institution n'occupe pas une place d'importance. Certes, à bien y regarder, on constate que nombreux sont ses chercheurs qui ont, ou ont eu, recours à des faits archéologiques pour nourrir un séminaire, des rencontres. Cependant, en dehors de quelques contributions de Jean-Claude Gardin, l'archéologie est restée invisible dans la plupart des débats épistémologiques qui ont traversé l'École[1]. On peut s'en étonner. Car cette « science des excavations » constitue de toute évidence un laboratoire majeur pour qui souhaite interroger les marges du champ d'exercice des sciences sociales, ne serait-ce que – selon un geste foucaldien – pour mieux les définir. Quoi qu'il en soit, à défaut d'y avoir contribué majoritairement, cette institution, parce qu'elle défend plus que toutes l'interdisciplinarité dans les sciences sociales, peut être sollicitée pour porter un regard critique sur ce champ scientifique. C'est ce que nous avons commencé à faire ici, en posant des questions pour des recherches futures.

Le colloque passé (17 et 18 septembre 2015) a bien sûr abordé quelques-uns des acteurs majeurs de cette École : Jean-Claude Gardin, à travers le débat qui l'a opposé au sociologue Jean-Claude Passeron autour de la question toujours prégnante du naturalisme des sciences sociales et des deux cultures scientifiques (*S. Plutniak*) ; Jean-Marie Pesez, dans sa contribution au concept de « culture matérielle » destinée non seulement aux études médiévales, mais également à l'archéologie toute entière (*J.-M. Poisson*). Les relations entre l'archéologie et d'autres disciplines ont été déclinées dans divers domaines, sans prétendre à l'exhaustivité, et en ne retenant bien sûr ici que celles qui ont été amenées jusqu'à la publication (on regrettera que l'anthropologie et la linguistique, pourtant bien représentées lors de ces journées, et de manière tout à fait appuyée, soient finalement absentes de ce dossier). L'histoire tout d'abord – et sans surprise –, dans le domaine plus précis de l'histoire religieuse, aux frontières de la théologie, où une même stratification des objets textuels et artefactuels est requise pour trouver un lieu commun à la comparaison (*C. Bonnet* et *F. Porzia*). La géographie

1. Pour un bilan des études archéologiques menées à l'EHESS, en dehors de quelques rapports restés inédits, voir Boissinot 2014 et Pesez 1996.

ensuite, au gré de la place que cette discipline de l'espace a tour à tour accordé au temps ; dès lors, on observe avec l'archéologie une interrelation qui se trouve aujourd'hui formalisée dans le champ de la toute récente archéogéographie, qui emploie par exemple le concept de résilience, plus fécond que ne serait la recherche d'une idéale synchronie (*S. Robert*). L'approche économique, lorsqu'elle ne prend pas suffisamment en compte les spécificités des « choses archéologiques », risque elle aussi de tomber dans les travers de l'actualisme, par exemple en accordant trop d'importance au critère très contemporain de la croissance, alors que d'autres ajustements entre questions et données semblent plus pertinents (*C. d'Ercole*). Dans le registre épistémologique, on sait combien la psychanalyse freudienne a fait usage de la métaphore archéologique pour penser son travail de mise au jour de l'inconscient, et comment elle s'inscrit dans le paradigme indiciaire des sciences, offrant ainsi une compréhension de la pratique de l'enquête (*F.-X. Fauvelle*). Avec un questionnement plus philosophique, et un recours appuyé à l'ontologie – c'est-à-dire, de manière analytique, aux entités auxquelles on reconnait une existence, des propriétés et des relations spécifiques – on peut penser plus précisément cette enquête particulière, celle que l'on pourrait dire « archéologique », où des choses humaines et naturelles sont mises en récit, les secondes étant déduites des premières (*P. Boissinot*).

Le lecteur attentif remarquera que diverses positions théoriques parfois tranchées ont été défendues par les participants (et le débat final, que l'on n'a pas retranscrit ici, ne fut pas des moins vifs). Cela traduit à la fois le dynamisme de ce champ de recherches et la nécessité d'un éclaircissement toujours plus approfondi des concepts, des objets et des méthodes, maintenant que la question d'un rapport hiérarchique entre disciplines semble largement dépassée. On veut croire qu'il y a de la place pour ce débat, à l'heure où la demande sociale et les injonctions politiques – de l'ordre des politiques scientifiques également – incitent à toujours plus d'enchantement autour des choses du passé et toujours plus de technoscience dans leur exhibition.

Références bibliographiques

Boissinot P., 2014 - L'archéologie à l'EHESS : quels enjeux épistémologiques et institutionnels ?, *La Lettre* n° 73, juin (http://lettre.ehess.fr/7739).

Pesez J.-M., 1996 - De l'archéologie et du vécu social, in Revel J., Wachtel N. (éd.), *Une école pour les sciences sociales*, Paris, Éditions du Cerf / Éditions de l'EHESS, 209-225.

Philippe BOISSINOT
École des hautes études en sciences sociales
philippe.boissinot@ehess.fr

UNE CONTRIBUTION ARCHÉOLOGIQUE À LA THÉORIE DES SCIENCES SOCIALES EST-ELLE POSSIBLE ?

Faits et concepts archéologiques dans la controverse entre Jean-Claude Gardin et Jean-Claude Passeron

Sébastien PLUTNIAK

1 - De l'analyse du discours à l'épistémologie des sciences humaines 10
A - La chronologie de la controverse 10
B - Les environnements marseillais et parisiens du débat 11
2 - Un problème de philosophie des sciences 12
A - Une ambivalente mise à distance de la philosophie 12
B - Les faits et les procédures de connaissance dans l'analyse des sciences 13
C - La minoration des aspects ontologiques 14
3 - Grande muette, grande absente : l'archéologie 14
A - Les embarras du fait archéologique 14
B - Le recours aux exemples archéologiques 15
C - La déficience épistémologique des concepts archéologiques 17
Conclusion 18
Remerciements 18
Références bibliographiques 18

Pour citer cet article

Plutniak S., 2017 - Une contribution archéologique à la théorie des sciences sociales est-elle possible ? Faits et concepts archéologiques dans la controverse entre Jean-Claude Gardin et Jean-Claude Passeron, dans Boissinot P. (dir.), *Archéologie et sciences sociales*, Université Toulouse Jean Jaurès, *P@lethnologie*, 9, 7-21.

UNE CONTRIBUTION ARCHÉOLOGIQUE À LA THÉORIE DES SCIENCES SOCIALES EST-ELLE POSSIBLE ?

Faits et concepts archéologiques dans la controverse entre Jean-Claude Gardin et Jean-Claude Passeron

Sébastien PLUTNIAK

Résumé

Le problème de la définition et de la situation disciplinaires de l'archéologie est abordé à partir de la controverse ayant opposé, entre 1980 et 2009, l'archéologue Jean-Claude Gardin et le sociologue Jean-Claude Passeron. Ce cas permet d'étudier les rapports conceptuels effectifs (et non ceux souhaités ou prescrits) entre l'archéologie et les autres sciences. Les contrastes entre les positionnements déclarés par les deux acteurs et l'ancrage disciplinaire de leurs arguments sont examinés : là où le sociologue tire parti de sa formation philosophique, l'archéologue s'appuie avant tout sur ses travaux menés en sémiologie et en informatique. L'archéologie joue un rôle finalement mineur dans les arguments engagés. Cette controverse ne constitue donc pas un cas positif de circulation conceptuelle entre l'archéologie et les sciences sociales. Un angle mort du débat, relatif aux spécificités ontologiques des objets de l'archéologie, apparaît néanmoins comme une voie possible pour rendre effective cette circulation.

Mots clés

Archéologie théorique, épistémologie des sciences sociales, controverse scientifique, EHESS.

Depuis sa fondation en 1975, l'EHESS a régulièrement organisé des « journées de réflexion » destinées à rassembler ses différentes composantes disciplinaires autour d'une même problématique. L'archéologie figure parmi ces disciplines depuis la création, en 1960, d'une chaire de direction d'études à l'EPHE. Elle fut créée pour Paul Courbin (1922-1994), archéologue helléniste qui, dès 1967, fonda et anima un Bureau d'étude des méthodes archéologiques au sein de l'EPHE (Darcque, 1996 : 319). En 1987, les journées de réflexion de l'EHESS portaient sur les « Problèmes et objets de la recherche en sciences sociales » et se sont tenues à Marseille (5 et 6 juin) et à Montrouge (12 et 13 juin). La lecture du programme des interventions a alors poussé Courbin à écrire au président de l'École, Marc Augé : il souhaitait lui faire remarquer que « 1. L'archéologie, science sociale s'il en fut, n'apparaît nulle part. 2. Elle est pourtant présente partout. » (Courbin, 1987 : 54). Après avoir détaillé les raisons de cet apparent paradoxe, Courbin formulait le souhait « qu'au milieu de toutes les disciplines prestigieuses, et abondamment représentées, qui font la gloire de l'École, l'archéologie ne soit pas complètement oubliée ». Archéologue de terrain, et alors engagé sur ses fouilles, Courbin n'a pas pu participer à ces rencontres, si ce n'est par cette lettre. Il en fut de même pour un autre des rares archéologues de l'École, Jean-Claude Gardin (1925-2013).

Cette évocation des rencontres de 1987 illustre les difficultés relatives à l'intégration de l'archéologie parmi les sciences sociales, y compris dans le cas d'une institution leur étant spécifiquement dédiée, comme l'est l'EHESS. Se mesurent ici à la fois la place numériquement réduite occupée par les archéologues et celle, non moins ténue, occupée par les connaissances et les concepts qui sont les leurs. Déclarer l'existence d'une sorte particulière de sciences, telles que les sciences sociales, pour ensuite affirmer l'inclusion de l'archéologie parmi celles-ci est une chose ; examiner la nature des rapports effectivement établis (ou, au contraire, absents) entre ces sciences en est une autre. Dans cet article, je souhaite contribuer à la seconde perspective. Le lecteur objectera que le sujet n'est pas neuf, qu'il est aujourd'hui fermement admis que l'archéologie est une science sociale (André Leroi-Gourhan est alors la figure d'autorité régulièrement invoquée à ce titre) et que les travaux consacrés aux rapports entre archéologie et ethnologie, archéologie et histoire, etc. sont fort nombreux : les travaux d'Alain Testart ou d'autres plus spécifiques encore pourraient être signalés à ce titre (Latour, Lemonnier, 1994 ; Gallay, 2011). En outre, la prise en compte de la littérature non francophone allongerait considérablement cette liste. Est-on toutefois assuré qu'il s'agisse bien de descriptions de ces relations entre disciplines et non de prescriptions sur ce qu'elles devraient être ? Rien n'est moins sûr et la juxtaposition disciplinaire apparaît bien souvent comme l'opérateur de relation le plus fréquent.

Afin de ne pas nous résigner trop tôt à l'idée qu'il s'agisse de la seule modalité possible, j'examinerai une controverse ayant présenté les conditions les plus favorables à une circulation conceptuelle effective : celle ayant justement opposé deux chercheurs de l'EHESS, l'archéologue Jean-Claude Gardin et le sociologue Jean-Claude Passeron (1930-). Deux raisons font de leur dispute un cas particulièrement favorable. Premièrement, ces deux chercheurs ont associé, dans leurs disciplines respectives, une expérience approfondie du travail empirique et une compétence réflexive. Deuxièmement, leur différend portait précisément sur la nature et sur l'expression des raisonnements dans les sciences ayant l'humain pour objet, ainsi que sur les places occupées par ces disciplines dans l'ensemble des sciences. Alors que Passeron défendait l'idée d'une spécificité épistémologique des disciplines qu'il rassemblait dans la catégorie de « sciences historiques » (dont le noyau serait constitué par la sociologie, l'histoire et l'anthropologie), Gardin la déniait. Notons tout de suite que leur dispute s'inscrivait dans des débats contemporains plus vastes au sein des sciences humaines et sociales, entre elles ou de manière interne à chacune d'elle.

En archéologie, Gardin s'est confronté au courant dit « post-processuel » (ou « interprétatif »), qui s'est notamment développé en Grande-Bretagne lorsque des archéologues ont assimilé certaines idées « post-modernes » et se sont opposés aux propositions antérieures de la *New* (ou *Processual*) *Archaeology*. Gardin a discuté certains travaux de Ian Hodder (1948-), le chef de file de ce courant (Gardin, 1987a), puis a commenté ultérieurement le déroulement de ces débats (Gardin, 1999 : 124 ; 2009a : 179-178). Au cours des années 1990, ces remises en cause des critères de scientificité en archéologie l'ont conduit à une critique plus générale de l'idée de « troisième voie » épistémologique. Celle-ci postule l'existence d'une manière de produire des connaissances – et, par conséquent, d'un type de connaissances – à la fois distinct de la littérature et des sciences dites « dures ». Cette dénomination fait référence à la distinction popularisée par Wolf Lepenies (1941-) entre les « trois cultures », lesquelles correspondraient aux trois types de connaissances précédemment mentionnés (Lepenies, 1988). Dans les fonds Gardin de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg (en cours de classement), les documents rassemblés dans la chemise intitulée « troisième voie » témoignent de cet intérêt. Aux yeux de Gardin, les positions défendues par Passeron constituent une occurrence francophone de cette tendance plus générale (Gardin, 1995 : 23). Réciproquement, Passeron présente les travaux de son rival comme relevant d'un positivisme scientifique défendant illusoirement le caractère unifié des sciences, positivisme dont les thèses du philosophe Karl Popper constitueraient l'expression exemplaire. Passeron défend au contraire une position médiane à

partir d'une double critique dirigée, d'une part, contre les ambitions (notamment promues par Gardin) de formaliser les raisonnements et, d'autre part (mais cette fois à l'instar de Gardin), contre les formes les plus radicales de réductionnisme linguistique. À ce titre, Passeron prend clairement ses distances avec les travaux commodément rassemblés sous l'étiquette de *linguistic turn*, tels ceux d'Hayden White, pour qui l'histoire pourrait être assimilée à une tropologie, science abstraite des symboles (Passeron *et al.*, 1996 : 299-300).

Cette dispute, portant avant tout sur la possibilité de distinguer des types de raisonnements scientifiques, constitue ainsi un potentiel exemple de confrontation, et donc d'échange, entre l'archéologie et les « sciences humaines ». Je l'examinerai à partir d'une question très simple : qu'y a-t-il de proprement « archéologique » dans cette controverse ? Comment l'archéologie est-elle engagée, que ce soit par l'introduction de connaissances ou par celui de schèmes conceptuels ? Ce dialogue, entre un sociologue, épistémologue des « sciences historiques », et un archéologue, promoteur d'une « épistémologie pratique », constitue-t-il un exemple d'inclusion *effective* de l'archéologie dans le maillage conceptuel des sciences sociales ? En somme, trouvera-t-on dans cette controverse une contradiction à l'accusation de réclusion, régulièrement portée en France à l'encontre de l'archéologie (Audouze, Leroi-Gourhan, 1981 ; Guerreau, 2001 : 142-143 ; Dufal, 2010) ?

Dans un premier temps, je rendrai compte du déroulement de la controverse dans ses dimensions chronologiques et spatiales. Quoique les deux auteurs aient été respectivement sociologue et archéologue, je montrerai dans un deuxième temps que le problème qui les oppose revient à un problème de philosophie des sciences. J'établirai, de plus, que les auteurs abordent ce problème avant tout dans sa dimension épistémologique, au détriment de ses aspects ontologiques. Enfin, en examinant les recours réalisés par les auteurs aux exemples empiriques, aux éventuels concepts archéologiques et aux propriétés ontologiques des faits analysés dans cette science, je mettrai en évidence le rôle finalement extrêmement ténu joué par l'archéologie dans cette controverse.

1 - De l'analyse du discours à l'épistémologie des sciences humaines

A - La chronologie de la controverse

Au cours des années 1960, Gardin conduit plusieurs projets de recherche relatifs à l'automatisation de l'information non-numérique. Sa première contribution à ce domaine date de 1958, avec sa communication « *On the coding of geometrical shapes and other representations, with reference to archaeological documents* » présentée lors de l'*International Conference on Scientific Information* de Washington, jalon de l'histoire de l'automatique documentaire (Gardin, 1959). Sur les 232 publications de Gardin que j'ai recensées, 33 traitent spécifiquement de problèmes de documentation, la plupart publiées dans des espaces éditoriaux spécialisés. Je n'y inclus pas les 75 publications consacrées à des applications de la documentation dans un domaine particulier, en premier lieu l'archéologie. De 1960 à 1971, Gardin assure la direction du Centre d'analyse documentaire pour l'archéologie (le CADA), implanté à Paris (1962-1964) puis sur le campus du CNRS à Marseille (1964-1971). Parallèlement, entre 1960 et 1966, il dirige également la Section d'automatique documentaire (SAD) de l'Institut Blaise Pascal, localisée à Paris, 23 rue du Maroc. À partir de 1971, il souhaite recentrer ses activités sur les travaux archéologiques qu'il mène en Afghanistan. En 1974, il fait néanmoins paraître un recueil intitulé *Les analyses de discours* (Gardin, 1974). Ce livre alimente la controverse qui l'oppose à d'autres praticiens de ce type d'analyse dont Michel Pêcheux (1938-1983), bien qu'il ne soit pas cité explicitement (voir à ce propos : Léon, 2015 : 144-148).

Quelques années plus tard, de son côté, Passeron livre une première formulation de son épistémologie générale des sciences historiques dans sa thèse d'État, *Les mots de la sociologie* (Passeron, 1980). Il y discute des « recours [méthodologiques] illusoires », et consacre un chapitre aux « paradis artificiels du formalisme ». Ses critiques visent en particulier certaines prétentions à l'automatisation en analyse du discours, domaine où interviennent principalement des sociologues, des psychosociologues et des mathématiciens. Il signale l'ouvrage de Gardin et reprend à son compte certaines critiques formulées par ce dernier (Passeron, 1980 : 139-141). Il retient en particulier les « tests de pertinence » prescrits par Gardin (Gardin, 1970 : 648), destinés à mesurer le « pouvoir discriminant des catégories employées pour "décrire" les textes » (Gardin, 1974 : 21) et que Gardin considère comme des garde-fous à la déresponsabilisation complète de l'analyste au profit de la machine.

En 1991, Passeron publie une version remaniée de sa thèse d'État sous le titre *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel* (Passeron, 1991). Dans les « Propositions récapitulatives » qui clôturent cet ouvrage, l'auteur défend que le « raisonnement sociologique » constitue une forme alternative de rationalité scientifique, spécifique aux sciences « historiques ». Les travaux « logicistes » de Gardin y sont explicitement pris à partie, non plus en rapport avec l'analyse de discours, mais sur le plan de l'épistémologie générale des sciences humaines. C'est notamment le cas dans le chapitre « Les contrôles illusoires » (p. 158) et, surtout, dans les « Propositions récapitulatives » (p. 373). Passeron y prend pour cible un volume collectif édité par Gardin sous le titre *Systèmes experts et sciences humaines. Le cas de l'archéologie* (Gardin *et al.*, 1987). Par la suite, Gardin est invité par les éditeurs des *Archives Européennes de Sociologie* à rédiger un compte-rendu du *Raisonnement sociologique*. Cette note, méticuleusement critique, est d'abord publiée sous le titre « Les embarras du naturel » (Gardin, 1993) puis rééditée trois années plus tard par Ariane Miéville et Giovanni Busino, à l'occasion d'un numéro spécial de la *Revue européenne des sciences sociales*, intitulé « Pavane pour Jean-Claude Passeron » (Gardin, 1996a). Dans des articles ultérieurs Passeron répond à ses divers critiques (dont Gardin, sans toutefois le mentionner) : « Logique et schématique dans l'argumentation des sciences sociales » (Passeron, 1997), « Logique formelle, rhétorique et schématisme » (Passeron, 2002) ou encore, dans « Le cas et la preuve. Raisonner à partir de singularités » précise ses arguments contre le « logicisme » en général (Passeron, Revel, 2005 : 31-40). Ultérieurement, Gardin résume et intègre cette controverse dans une synthèse de l'évolution de ses propres travaux depuis les années 1950, tout en remarquant au passage que Passeron et ses divers co-auteurs ont successivement défendu des positions variables sur ce que seraient les modes de raisonnement propres aux sciences sociales (Gardin, 2009a : 174-175).

B - Les environnements marseillais et parisiens du débat

Aux espaces éditoriaux de la controverse s'ajoutent ceux de certains lieux. Marseille et Paris présentent à ce titre un intérêt particulier. Au début des années 1970 Gardin quitte Marseille, la direction du CADA, et regagne Paris afin d'assurer la direction provisoire du nouveau Centre de recherches archéologiques (CRA) du CNRS qu'il a largement contribué à créer. En 1982, Passeron est élu directeur d'études à l'EHESS avec une chaire intitulée « sociologie des arts et de la culture ». Accompagnant le mouvement de décentralisation de l'EHESS, il s'installe à Marseille et y fonde le « Centre d'études et de recherches sur la culture, la communication, les modes de vie et la socialisation » (CERCOM, installé à la Vieille Charité) ainsi que la revue *Enquête*. Ce laboratoire contribue au regain de dynamisme des sciences sociales à Marseille au cours des années 1980 et 1990. Dans les années 1990 une rencontre entre Passeron et Gardin y est organisée à l'initiative d'André Tchernia (1936-). Directeur d'études à l'EHESS et spécialiste d'archéologie antique et subaquatique, Tchernia était également intéressé par les approches formelles en archéologie, qu'il avait pratiquées lors de

collaborations avec Gardin et les chercheurs du CADA (École française de Rome, 1977). De plus, le débat entre Gardin et Passeron s'est également poursuivi lors de séminaires : ceux du groupe « Raison et rationalités » animé par Giovanni Busino (1929-) (Passeron, 1997) et, surtout, celui intitulé « Le modèle et le récit », tenu à la Maison des Sciences de l'Homme de Paris entre 1995 et 1999 (Gardin, 2001 ; Passeron, 2001). En chacune de ces rencontres les échanges ont concerné l'épistémologie générale des connaissances scientifiques relatives à l'humain.

2 - Un problème de philosophie des sciences

A - Une ambivalente mise à distance de la philosophie

S'agissant de fait d'une controverse épistémologique, les deux auteurs sont conduits sur un domaine qui n'est, a priori, ni celui du sociologue, ni celui de l'archéologue. Comment se situent-ils par rapport à ce qui paraît être une transgression de leurs champs légitimes d'intervention ? Ce point est d'importance : il concerne directement la distribution de la légitimité quant au métadiscours relatif à une science. Cette légitimité est captée par les historiens et les sociologues des sciences, lesquels entretiennent des relations conflictuelles avec les philosophes et leurs prérogatives plus anciennes dans ce domaine (Shapin, 1992).

À cet égard, les deux auteurs revendiquent une même mise à distance de la philosophie. Passeron, formé à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm à l'instar d'autres sociologues ou anthropologues de sa génération, revendique ainsi un détachement avec la discipline ayant été au cœur de sa formation. Néanmoins, comme ce fut déjà le cas lors de ses travaux menés en collaborations avec Pierre Bourdieu (1930-2002), sa pratique de la sociologie n'a cessé d'être innervée par un souci philosophique d'arrière-plan. Cette ambivalence a parfois été soulignée comme constitutive du style de Passeron. Dans *Le raisonnement sociologique*, elle se manifeste tout d'abord par le refus explicite d'une inscription en philosophie :

> « [...] j'y précisais [dans un entretien], sans d'ailleurs grand espoir d'être cru, que mes réflexions épistémologiques étaient nées directement de mes perplexités de sociologue d'enquête, non d'une éventuelle nostalgie pour les lointaines études philosophiques de ma jeunesse. » (Passeron, 2006 : 20 ; voir aussi Passeron *et al.*, 1996 : 275-279).

Cela étant, les textes de Passeron présentent néanmoins un certain nombre de traits caractéristiques de l'écriture philosophique : d'abondantes références à des auteurs et publications philosophiques ainsi que le recours à une argumentation *more geometrico*, par propositions et scolies. Ce mode d'exposition, dont l'*Éthique* de Spinoza constitue l'exemple paradigmatique, se remarque en particulier dans les « Propositions récapitulatives » du *Raisonnement sociologique*. De plus, dans l'index de l'ouvrage on relève les noms de Karl Popper, Ludwig Wittgenstein, Gaston Bachelard, Gottlob Frege, Saul Kripke (Passeron, 2006 : 662-666). La philosophie, poussée à la porte par une critique du déterminisme biographique, revient en somme par la fenêtre à travers les procédés d'écriture et d'exposition des raisonnements.

Quant aux textes de Gardin, les références à des travaux de philosophie des sciences y sont, sinon absentes, tout à fait sporadiques : dans l'article « Les embarras du naturel », on ne relève qu'une unique référence à Bertrand Russell (Gardin, 1993 : 162). S'il a pu, ailleurs, mentionner Nelson Goodman ou Daniel Dennett, ce fut précisément pour contraster les objectifs de l'« épistémologie pratique » qu'il défend (Gardin, 1987b : 245-246). Gardin distingue en outre son approche par rapport à celles développées en logique et en psychologie. S'il mentionne la logique de Gottlob Frege (Gardin, 1980 : 15) ou le logicisme de Charles Morris et du Cercle de Vienne (Gardin, 2003 : 8 ;

2009a : 170), c'est pour insister sur les liens ténus qui les lient à sa propre acception du logicisme. Plus généralement, les rares références positives à des travaux philosophiques se résument à la mention, récurrente et inchangée, des « *field-related logics* » de Stephen Toulmin (Toulmin, 1958 : voir Gardin, 1987c : 195 ; 1997a), des « *crude uniformities* » de Bertrand Russell (Russell, 1918 : 118 : voir Gardin, 1991 : 96 ; 1993 : 162 ; 1995 : 20) ou, à titre prospectif, à la mention des travaux de Roy Howard ou de Karl Popper (Gardin, 1987b : 255 ; 1999 : 121). De fait, Gardin débute sa note critique de 1993 en se présentant exclusivement comme archéologue et en prenant le soin de se dénier toute compétence en sociologie :

> « Que faut-il entendre dans le monde de la recherche scientifique lorsque l'on dit d'un raisonnement qu'il est naturel ? Cette question m'intrigue depuis longtemps. Elle se pose dans ma discipline, l'archéologie, au même titre qu'en sociologie. [...] car on s'étonnerait à bon droit que mon savoir, limité à l'archéologie de l'Asie centrale, permît de donner un avis sur des travaux portant sur le "système d'enseignement, la diffusion de la culture et sur la réception des œuvres d'art" rassemblés dans cette anthologie. » (Gardin, 1993 : 152).

Un refus de la philosophie et une affirmation d'ancrage disciplinaire : en dépit de ce double geste, commun aux deux auteurs, la controverse en vient à se déplacer sur le terrain de la philosophie des sciences et s'éloigne des préoccupations pratiques de l'enquête tant sociologique qu'archéologique.

B - Les faits et les procédures de connaissance dans l'analyse des sciences

Le problème au cœur de cette dispute porte, d'une part, sur la possibilité de distinguer des types de raisonnement et, plus particulièrement, sur la caractérisation de ce que serait le raisonnement « naturel » auquel Passeron accorde une importance particulière. D'autre part, le débat concerne les conditions de possibilité, en sciences humaines, de la désindexation des concepts par rapport à leur contexte historique. Autrement dit, faut-il nécessairement analyser ces raisonnements scientifiques de façon historique, c'est-à-dire en les rapportant à leurs contextes de production et d'énonciation (ceux des sciences en général, ceux des « sciences humaines ») ? Si la désindexation en question est possible, alors se pose également le problème de savoir jusqu'à quel degré elle peut être poussée. La réponse apportée à ce problème détermine la possibilité de formaliser les énoncés dans les sciences humaines : en effet, cette désindexation est une nécessité préalable à toute tentative d'abstraction formalisée d'un énoncé ou de ses concepts constituants. Là où Gardin défend la possibilité de formaliser dans une certaine mesure les énoncés, Passeron, au contraire, soutient que le raisonnement historique possède des propriétés qui interdisent cette désindexation et, donc *in fine*, toute formalisation.

Gardin considère que le *raisonnement* et le *degré de généralité de la définition des objets* sont deux choses distinctes. Certes, le niveau de généralité requis dans la définition des types – et des critères sur la base desquels y associer une occurrence empirique – *varie* selon le type de phénomènes observés (matériels, sociaux). Il n'empêche que les mécanismes du raisonnement sont les mêmes en sciences naturelles ou en sciences historiques. En rappelant le Big Bang, il ajoute que les hapax – forme la plus extrême de singularité d'un phénomène et, donc, la plus difficile à typifier – ne sont pas propres aux phénomènes humains (Gardin, 1993 : 158 ; cet argument est repris dans Gardin, 2009a : 174). Toutefois, Gardin ne précise pas davantage *ce qui varie*, ni les catégories dont relèveraient les faits archéologiques (matériels, mentaux, sociaux ?). Ainsi, leur divergence sur la question (épistémologique) du raisonnement s'accompagne d'une commune minoration des aspects ontologiques, c'est-à-dire des propriétés relatives à l'existence même des réalités considérées.

C - La minoration des aspects ontologiques

Le balancement, entre approche ontologique et approche épistémologique, qui marque *Le raisonnement sociologique* de Passeron, reste, selon Gérard Lenclud, une « question en suspens ». Embarrassé par cette indétermination, Lenclud souligne néanmoins que, fondamentalement, Passeron semble édifier son épistémologie des sciences « historiques » sur une thèse ontologique : l'unicité constitutive des faits humains (Lenclud, 2001 : 453). Il note que sur cette base, la construction théorique de l'auteur s'attache néanmoins et avant tout aux aspects épistémologiques, relatifs au raisonnement. Ailleurs, en relevant cette déficience, Lenclud regrettait que la distinction introduite par Passeron entre « sciences sociales synthétiques » (histoire, anthropologie, sociologie) et « sciences sociales particulières » (linguistique, économie, démographie) ne repose pas sur une analyse conjointe de leurs spécificités ontologiques et épistémologiques (Lenclud, 1991 : 265).

À cet égard, le privilège donné par Passeron à l'épistémologie plutôt qu'à l'ontologie peut aider à expliquer l'absence de la prise en compte de l'archéologie dans *Le raisonnement sociologique*. Un autre facteur explicatif de cette absence pourrait, certes, être reconnu dans l'absence générale, en France, des archéologues dans les débats transversaux aux sciences sociales, comme l'illustrait la lettre de Courbin citée en introduction. Dans ces conditions, il est vrai que Gardin étend lui-même la portée des thèses de Passeron à l'archéologie, intégrée de fait parmi les « disciplines historiques ». Néanmoins, on remarquera que la prise en compte des aspects ontologiques, particulièrement pour ce qui concerne l'archéologie, ne serait pas sans embarrasser plus encore la définition des différentes sciences humaines, de leurs objets et de leurs rapports.

3 - Grande muette, grande absente : l'archéologie

A - Les embarras du fait archéologique

Si l'objet archéologique n'est pas traité en tant que tel par Passeron, il livre néanmoins quelques éléments pouvant être rapportés à son propos lorsqu'il donne une définition du « monde empirique » dans ses « Propositions et scolies » :

> « Ensemble des occurrences observables ; tout ce qui est observable, rien qui ne le soit. Il va de soi que les vestiges, en tant qu'ils constituent des occurrences directement observables, autorisent, par le recours à un raisonnement présomptif pouvant parfois atteindre à la certitude, la reconstitution d'un champ plus vaste, qui est celui de l'*observation indirecte* : au sens restreint du mot "histoire", les procédures de ce raisonnement présomptif constituent la "méthode historique". » (Passeron, 1991 : 398-399).

Le vestige comprend indifféremment tout ce qui perdure dans le temps et permet, par son observation directe, l'observation indirecte d'états révolus des entités considérées. Aucune différence n'est introduite entre ce qui serait un vestige textuel et un vestige non textuel : histoire et archéologie sont ainsi rabattues de fait sur le même plan. Il en va de même chez Gardin.

Il serait erroné d'affirmer que ce dernier ait eu un rapport « naïf » à l'objet archéologique : en témoigne sa critique, particulièrement précoce, de l'application des analyses statistiques multidimensionnelles en archéologie, lorsque celles-ci sont employées de manière indifférente à la nature des entités archéologiques (Gardin, 1965). Il n'a, toutefois, pas particulièrement développé les réflexions à ce sujet par la suite. Dans ses travaux les plus tardifs, il est certes question d'ontologie, mais il s'agit alors de l'acception informatique du terme et non celle philosophique par laquelle

serait étudié ce qui distingue un fait archéologique d'un fait social ou d'un fait historique (Gardin, 2009a : 182-183). Par ailleurs, comme l'illustrent ses travaux asiatiques, il est entendu pour Gardin que l'objectif de l'archéologie est de produire des connaissances sur les états passés d'entités collectives humaines :

> « [...] l'archéologie étant à sa manière de l'histoire, appuyée sur des vestiges matériels au lieu ou en plus des sources textuelles. » (Gardin, 1987b : 235).

Elle ne diffère pas en cela de l'histoire et, pour cette raison, il étend à l'archéologie la portée des thèses de Passeron (Gardin, 2002 : 22)... alors que celui-ci s'était justement gardé de le faire (sans que l'on sache d'ailleurs exactement pourquoi). Il n'est donc pas étonnant que, dans cette controverse, les aspects ontologiques ne constituent pas une ressource argumentative pour Gardin.

Après s'être étonné de l'absence d'analyses détaillées du statut du langage lors des débats du séminaire « Le modèle et le récit », Gardin questionne : « Ma discipline jouerait-elle à cet égard un jeu particulier, impraticable en sociologie ou dans toute autre science sociale ? » (Gardin, 2001 : 469). La mise en équivalence de l'archéologie avec l'histoire et la sociologie, donnée comme allant de soi, sans que soient discutés et comparés leurs objets respectifs, est susceptible d'inspirer un étonnement non moins légitime. Si l'archéologie constitue un contre-exemple aux thèses de Passeron, comme le voudrait Gardin, dans quelle mesure est-ce dû à la nature des réalités étudiées par cette science et, notamment, au statut à la fois central et distinct qu'y possède le langage ? Nul élément de réponse n'est donné par Gardin : l'inclusion de l'archéologie dans les sciences sociales constitue un point aveugle de sa position. La focale est placée sur les procédures qui permettent de mener le raisonnement, puisque ses fins sont tenues pour non problématiques. En sociologie, le langage est toujours disponible pour la définition des objets (on peut mener une enquête sur le suicide tout en ignorant les discours mais il est toujours possible de la réitérer en les intégrant). Au contraire, en archéologie, les procédures d'analyse portent sur les propriétés non discursives des objets archéologiques (si ceux-ci en comportent, elles sont alors traitées avec les méthodes de la critique de sources historique, épigraphique, philologique). Notons enfin qu'en informatique et en automatique documentaire le langage est l'objet même de l'étude : un langage, toutefois, hautement contrôlé et déterminé, ne serait-ce que par l'écriture. Il est notable à ce titre que *Les analyses de discours* traite d'argumentations uniquement exprimées sous forme textuelle (Gardin, 1974).

Ainsi, si l'archéologie est une « science humaine », alors l'intérêt de Gardin porte davantage sur le premier terme de l'expression (la science) que sur le second (la spécificité de l'humain en tant qu'objet de connaissance). Par conséquent, le faible poids qu'ont les exemples archéologiques dans sa discussion des thèses de Passeron ne saurait trop étonner.

B - Le recours aux exemples archéologiques

Contre Karl Popper, qui limitait le recours aux exemples à un moyen de falsifier des assertions, Passeron envisage positivement leur usage en tant que principal moyen probatoire des sciences historiques (Passeron, 1991 : 289-290). Gardin, sans prendre particulièrement position sur ce point, emploie à plusieurs reprises l'exemple de l'archéologie pour étayer ses propositions. Voyons la place de ces exemples dans son argumentation. Je précise que j'écarte délibérément les mentions de l'archéologie lorsqu'elle concerne l'analyse de *textes* et non de faits archéologiques (par exemple dans Gardin, 1999). Dans un texte publié en 2002, Gardin rappelle ses réserves exprimées dans l'article de 1993. Elles avaient, dit-il, pour « source les contre-exemples que m'offrent en abondance l'histoire longue de la recherche archéologique » (Gardin, 2002 : 22). Or, il se trouve justement, que la part des exemples archéologiques est plus que menue dans le texte en question : il n'en compte

que deux, d'ailleurs peu développés. Ces exemples sont repris, quelque peu approfondis, dans sa contribution au séminaire *Le modèle et le récit* (Gardin, 2001 : 467). Gardin pense alors trouver en archéologie deux contre-exemples aux principales thèses de Passeron : celle affirmant l'absence de cumulativité des connaissances dans les sciences historiques (proposition 2.1, Passeron, 1991 : 364) et celle soutenant l'impossibilité d'y conduire un raisonnement expérimental et prédictif.

Contre la thèse d'une impossible cumulativité, Gardin oppose l'exemple de l'histoire et de la préhistoire. L'observation de faits nouveaux met régulièrement des théories en défaut. Les nouvelles théories le seront à leur tour, mais « [...] cet élargissement des bases empiriques de nos constructions n'en est pas moins un processus cumulatif » (Gardin, 1993 : 155). Pour l'histoire, il donne l'exemple de la découverte des manuscrits de la mer Morte, dont la connaissance s'est ajoutée à ce que l'on savait des origines du christianisme. Pour l'archéologie, il évoque l'évolution des théories de l'anthropogenèse (Gardin, 1993 : 158-159) et la paléobotanique, qui a accru les connaissances sur les origines de l'agriculture (Gardin, 1993 : 155). Dans un texte ultérieur, il insiste sur la spécificité temporelle du mode d'enquête archéologique :

> « À l'échelle de temps longue qui est la nôtre en archéologie, il apparaît en effet que la "réalité" au sens relatif et provisoire donné plus haut à ce terme finit tôt ou tard par l'emporter sur les biais culturels que nous subissons [...] » (Gardin, 2009b : 27).

Ainsi, l'archéologie illustre, selon Gardin, qu'il est à la fois possible de produire des connaissances stabilisées sur les phénomènes humains et de les réviser, pour les améliorer, en tenant compte de nouvelles données empiriques (voir aussi Gardin, 2001 : 467). Comme on le voit, l'exemple archéologique et l'exemple historique se côtoient sans que soient envisagées d'éventuelles différences.

Une deuxième thèse de Passeron récuse la possibilité d'une démarche expérimentale en sciences humaines : la singularité et la variabilité des phénomènes interdisent d'effectuer des comparaisons « toutes choses égales par ailleurs ». S'ensuit l'impossibilité d'évaluer la « validité relative de théories concurrentes ». Gardin objecte que l'on peut comprendre de deux façons la clause « toutes choses égales par ailleurs » : en droit il admet avec Passeron que rien ne permet d'affirmer que l'on « raisonne à "contexte constant" » ; toutefois, en pratique et « jusqu'à-preuve-du-contraire » on le peut (Gardin, 1993 : 156). En effet, comment expliquer l'efficacité prédictive de certaines théories en archéologie – aucun exemple précis n'est donné dans le texte de 1993 –, s'il est impossible d'expérimenter (c'est-à-dire isoler des variables et identifier des relations stables et régulières entre elles, toutes choses égales par ailleurs) ? Gardin admet ainsi la possibilité de discriminations et de généralisations locales, stabilisées dans des « logiques de champ » (les *field-related logics* de Toulmin). À cela, il reconnaît et ajoute ultérieurement deux procédures archéologiques qu'il assimile à une démarche expérimentale : l'« observation dirigée », que l'on pratique lors de prospections ou de sondages motivés par la présomption qu'ils (in)valideront une proposition, et la confection de « faux utiles », tels que les silex taillés par l'archéologue ou les types des typologies céramiques, qui livrent des étalons permettant de mesurer des écarts (Gardin, 2001 respectivement p. 468 et 470).

Cette manière d'affaiblir, en vertu de critères pragmatiques, les exigences logiques qui pèsent sur le raisonnement est un ressort fréquent des positions défendues par Gardin. Ainsi, la simulation de raisonnements requiert que l'on fasse « comme si » les pratiques discursives valaient pour expression locale de règles de raisonnement plus générales (Gardin, 1997b : 52 ; 1999 : 121). Gardin avance que l'approche logiciste :

> « [...] consiste à "faire comme si" la plupart des théories sur un sujet donné était un problème en suspens, un défi intellectuel à relever, plutôt qu'un phénomène inévitable, voire souhaitable, indigne à l'un ou l'autre titre qu'on s'en soucie. » (Gardin, 2001 : 472).

Passeron dirige précisément sa critique contre cet usage de l'hypothétique, bien que la simulation y soit employée indirectement, afin de simuler non pas les phénomènes eux-mêmes mais les conditions de possibilité des simulations que constituent les théories (Gardin, 1996b : 196). Le refus acharné de Passeron, à l'encontre de ce qui apparaît pourtant comme une ambition limitée et modeste, semble traduire son attachement à un autre « contrôle illusoire », lequel serait absent de l'inventaire qu'il avait établi : une surévaluation du caractère probatoire de l'indexation historique sur la valeur des propositions en sciences sociales.

C - La déficience épistémologique des concepts archéologiques

Un troisième et dernier aspect de l'intégration potentielle de l'archéologie dans la controverse concerne non pas les faits traités en archéologie mais les concepts qui y sont développés et employés. De ce point de vue, Gardin et Passeron ne pouvaient pas recourir de manière équivalente aux ressources produites dans leurs disciplines respectives.

Concernant la sociologie, il est tout à fait possible (et discutable) d'articuler des explications de nature sociologique et d'autres de nature épistémologique. Il est intéressant de noter que dans *Le raisonnement sociologique* Passeron prenait justement ses distances avec une de ses publications antérieures, *Le métier de sociologue*, co-signé en 1967 avec Pierre Bourdieu et Jean-Claude Chamboredon. Dans cet ouvrage les auteurs tenaient le pari d'édifier une épistémologie de la sociologie à partir d'une sociologie réflexive de cette discipline (Passeron *et al.*, 1996 : 322). Gardin s'oppose ainsi aux recours de Passeron à des explications de type sociologique. À propos de la fonction des « langues spéciales » (c'est-à-dire spécifiques à un domaine scientifique), Gardin lui reproche ainsi de réduire leur fonction à la distinction et à la justification sociale de l'expertise :

> « La qualité de spécialiste qu'on nous prête risquerait de s'embrumer, c'est vrai, si nous n'avions recours à des langues spéciales [...] ; mais la fonction première de celles-ci n'est pas seulement, on l'espère, de nous distinguer. La raison d'être d'une langue théorique de description est, après tout, d'exprimer ou de fonder une théorie. » (Gardin, 1993 : 163[1]).

La combinaison entre analyse épistémologique et analyse archéologique paraît beaucoup moins évidente qu'elle ne l'est dans le cas de la sociologie. Ceci, premièrement, parce que si des concepts proprement archéologiques existent (tels que les unités stratigraphiques négatives ou certains processus taphonomiques) – ce qui reste sujet à débat –, on peine à se figurer la manière dont ils pourraient informer une analyse épistémologique. En effet, une « archéologie » des connaissances supposerait que ces concepts puissent être employés pour l'analyse de la génération et de la diffusion de connaissances comme le sont les concepts définis par des sociologues ou des psychologues (les recours métaphoriques à l'archéologie, dont celui popularisé par Michel Foucault, sont à ce titre hors de propos puisqu'ils ne recourent pas à des concepts propres à l'archéologie telle qu'elle est pratiquée par les archéologues). Deuxièmement, si de tels concepts archéologiques existent, ils sont relatifs à la description des faits. Les opérations qui rendent ces faits intelligibles dans les raisonnements archéologiques sont, quant à elles, menées à l'aide de concepts empruntés à

1. Ultérieurement Gardin a repris cet argument, mais en admettant alors à la fois les raisons épistémologiques et sociologiques, de démarquer les langages scientifiques (Gardin, 1997b : 53). Ailleurs, il a distingué, parmi les motivations poussant à l'adoption d'une option épistémologique, celles sociologiques et celles psychologiques (Gardin, 2001 respectivement, p. 466 et 474). S'il a pu admettre une certaine pertinence aux facteurs non épistémologiques pour l'intelligibilité de courtes séquences de l'histoire des sciences, il la dénie pour son évolution à plus long terme (Gardin, 1999 : 122 ; 2009b : 27).

l'ethnologie, à la sociologie, voire à la primatologie ou encore à la biologie. Ainsi, faute de concepts archéologiques (existants ou pertinents), Gardin a dû tirer ailleurs un répertoire analytique permettant d'informer l'analyse épistémologique : en l'occurrence, en linguistique au sens large (sémiologie, analyse du discours, automatique documentaire et linguistique formelle).

Conclusion

La controverse qui a opposé Passeron et Gardin compte parmi les disputes intellectuelles francophones les plus pointues dans lesquelles un archéologue ait cherché à y représenter l'archéologie. Une archéologie représentée, certes, mais dont les ressources propres ont été de fait bien faiblement employées, comme j'espère l'avoir montré. Ainsi, ni les concepts, ni les faits empiriques considérés par les archéologues, n'ont significativement alimenté ce débat. Un point aveugle – la prise en compte des spécificités ontologiques des faits archéologiques – offre néanmoins une piste de recherche qui gagnerait à être approfondie. Dans le cas de la controverse entre Passeron et Gardin, c'est plus particulièrement à partir de leurs conceptions respectives des propriétés linguistiques des faits analysés ainsi que du statut du langage dans les opérations de connaissance qu'il serait possible de conduire cet approfondissement : cet aspect apparaît en effet comme crucial pour les définitions des faits sociologiques et des faits archéologiques. À propos de ces derniers, un certain nombre de travaux récents ont justement prêté une attention accrue à leurs propriétés ontologiques (Olsen *et al.*, 2012 ; Lucas, 2012 ; Boissinot, 2015 ; Niccolucci *et al.*, 2015). C'est peut-être à ce prix que l'archéologie francophone pourra s'intégrer dans la *kula* conceptuelle des sciences humaines : ou, pour reprendre la jolie formule de Blaise Dufal, cesser d'être « enfermée dehors » (Dufal, 2010).

Remerciements

Mes remerciements vont à Denise Bally et Yasmina Irid pour leurs recherches dans les archives de l'EHESS, respectivement à Marseille et à Paris ; à Françoise Olivier-Utard et Daniel Bornemann pour leurs orientations dans les archives Gardin de la Bibliothèque nationale et universitaire de Strasbourg ; à Oliver Hochadel pour l'aide documentaire qu'il m'a procuré au CSIC de Barcelone ; aux deux relecteurs anonymes de la revue *Palethnologie* ; à Philippe Boissinot, Wiktor Stoczkowski, Michaël Gasperoni et Marie Bossaert pour leurs précieux commentaires sur les précédentes versions de ce texte.

Références bibliographiques

Audouze F., Leroi-Gourhan A., 1981 - France: A Continental Insularity, *World Archaeology*, 13 (2), 170-189.

Boissinot P., 2015 - *Qu'est-ce qu'un fait archéologique ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 366 p.

Courbin P., 1987 - Lettre adressée au Président de l'École, in École des hautes études en sciences sociales (dir.), *Problèmes et objets de la recherche en sciences sociales*, Paris, Éditions de l'EHESS, 53-54.

Darcque P., 1996 - Paul Courbin et la méthode Wheeler, *Bulletin de correspondance hellénique*, 120 (1), 315-323.

Dufal B., 2010 - L'archéologie enfermée dehors. Retour sur un malentendu français, *L'Atelier du Centre de recherches historiques. Revue électronique du CRH*, 6.

École française de Rome (dir.), 1977 - *Méthodes classiques et méthodes formelles dans l'étude des amphores*, Rome, École française de Rome, 318 p.

Gallay A., 2011 - *Pour une ethnoarchéologie théorique. Mérites et limites de l'analogie ethnographique*, Paris, Éditions Errance, 388 p.

Gardin J.-C., 1959 - On the Coding of Geometrical Shapes and other Representations, with Reference to Archaeological Documents, in *Proceedings of the International Conference on Scientific Information*, Washington DC, National Academy of Sciences, National Research Council, 889-902.

Gardin J.-C., 1965 - On a Possible Interpretation of Componential Analysis in Archeology, *American Anthropologist*, 67 (5), 9-22.

Gardin J.-C., 1970 - Procédures d'analyse sémantique dans les sciences humaines, in Pouillon J., Maranda P. (dir.), *Échanges et communication. Mélanges offerts à Claude Lévi-Strauss à l'occasion de son 60e anniversaire*, Paris / La Haye, Mouton & co. (« Studies in General Anthropology » 5-2), 628-657.

Gardin J.-C., 1974 - *Les analyses de discours*, Neuchâtel, Delachaux et Niestlé, 178 p.

Gardin J.-C., 1980 - *Archaeological Constructs. An Aspect of Theoretical Archaeology*, Paris / Cambridge, Maison des sciences de l'homme / Cambridge University Press, xii-202 p.

Gardin J.-C., 1987a - Ian Hodder. Reading the Past. Current Approaches to Interpretation in Archaeology. Cambridge / New York, Cambridge University Press, xii-194 p., *Antiquity*, 61, 232, 322-323.

Gardin J.-C., 1987b - Épilogue, in Gardin J.-C., Guillaume O., Herman P., Hesnard A., Lagrange M.-S., Renaud M., Zadora-Rio É. (dir.), *Systèmes experts et sciences humaines. Le cas de l'archéologie*, Paris, Eyrolles, 233-255.

Gardin J.-C., 1987c - La logique, naturelle ou autre, dans les constructions de sciences humaines, *Revue européenne des sciences sociales*, 25 (77), 179-195.

Gardin J.-C., 1991 - Le rôle du sujet dans les sciences de l'homme : essais d'évaluation objective, *Revue européenne des sciences sociales*, 29 (89), 91-102.

Gardin J.-C., 1993 - Les embarras du naturel, *Archives Européennes de Sociologie / European Journal of Sociology / Europäisches Archiv für Soziologie*, 34 (1), 152-165.

Gardin J.-C., 1995 - Calcul, informatique et raisonnement en archéologie, in Miéville D. (dir.), *Raisonnement et Calcul*, Neuchâtel, Université de Neuchâtel (« Travaux du Centre de recherches sémiologiques » 63), 11-33.

Gardin J.-C., 1996a - Les embarras du naturel, *Revue européenne des sciences sociales*, 34 (103), 215-228.

Gardin J.-C., 1996b - Formalisation et simulation des raisonnements, in Revel J., Wachtel N. (dir.), *Une école pour les sciences sociales*, Paris, Éditions du Cerf / Éditions de l'EHESS, 185-208.

Gardin J.-C., 1997a - Le questionnement logiciste et les conflits d'interprétation (« Enquête » 5), 35-54.

Gardin J.-C., 1997b - Autocritique d'un texte archéologique : logique naturelle et logique de champs, in Miéville D., Berrendonner A. (dir.), *Logique, discours et pensée : Mélanges offerts à Jean-Blaise Grize*, Berlin, Peter Lang (« Sciences pour la communication » 52), 37-57.

Gardin J.-C., 1999 - Archéologie, formalisation et sciences sociales, *Sociologie et sociétés*, 31 (1), 119-127.

Gardin J.-C., 2001 - Entre modèle et récit : les flottements de la troisième voie, in Grenier J.-Y., Grignon C., Menger P.-M. (dir.), *Le modèle et le récit*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 457-487.

Gardin J.-C., 2002 - Les modèles logico-discursifs en archéologie, *Archeologia e Calcolatori*, 13, 19-30.

Gardin J.-C., 2003 - Archaeological Discourse, Conceptual Modelling and Digitalisation. An Interim Report of the Logicist Program, in Doerr M., Sarris A. (dir.), *The Digital Heritage of Archaeology*, Athens, Archive of Monuments and Publication, Hellenic Ministry of Culture, 5-12.

Gardin J.-C., 2009a - Sciences de l'archéologie et sciences de la nature : entreprises novatrices depuis trente ans, in Grignon C., Kordon C. (dir.), *Sciences de l'homme et sciences de la nature. Essais d'épistémologie comparée*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 167-189.

Gardin J.-C., 2009b - Modèles discursifs et transfert de connaissances en archéologie, in Salembier P., Geslin P., Albaladejo C., Magda D. (dir.), *La mise à l'épreuve : Le transfert des connaissances scientifiques en questions*, Versailles, Quæ (« Update Sciences & Technologies »), 25-41.

Gardin J.-C., Guillaume O., Herman P., Hesnard A., Lagrange M.-S., Renaud M., Zadora-Rio É. (dir.), 1987 - *Systèmes experts et sciences humaines. Le cas de l'archéologie*, Paris, Eyrolles, xiii-269 p.

Guerreau A., 2001 - *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen-Âge au XXIe siècle ?*, Paris, Éditions du Seuil, 342 p.

Latour B., Lemonnier P. (dir.), 1994 - *De la préhistoire aux missiles balistiques. L'intelligence sociale des techniques*, Paris, La Découverte, 344 p.

Lenclud G., 1991 - Le nomologique et le néant, *Études rurales*, 121-124 (1), 255-263.

Lenclud G., 2001 - Le formel et le vécu, in Grenier J.-Y., Grignon C., Menger P.-M. (dir.), *Le modèle et le récit*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 425-456.

Lepenies W., 1988 - *Die drei Kulturen: Soziologie zwischen Literatur und Wissenschaft*, Reinbeck bei Hamburg, Rowohlt, 558 p.

Léon J., 2015 - *Histoire de l'automatisation des sciences du langage*, Lyon, ENS Éditions, 216 p.

Lucas G., 2012 - *Understanding the Archaeological Record*, Cambridge (Mass.), Cambridge University Press, xiv-306 p.

Niccolucci F., Hermon S., Doerr M., 2015 - The Formal Logical Foundations of Archaeological Ontologies, in Barceló J. A., Bogdanovic I. (dir.), *Mathematics and Archaeology*, Boca Raton (Fla.), CRC Press, 86-99.

Olsen B., Shanks M., Webmoor T., Witmore C., 2012 - *Archaeology. The Discipline of Things*, Berkeley, University of California Press, ix-255 p.

Passeron J.-C., 1980 - *Les mots de la sociologie*, Thèse de doctorat d'État, Nantes, Université de Nantes, 294 p.

Passeron J.-C., 1991 - *Le raisonnement sociologique. L'espace non-poppérien du raisonnement naturel*, Paris, Éditions Nathan, 408 p.

Passeron J.-C., 1997 - Logique et schématique dans l'argumentation des sciences sociales, *Revue européenne des sciences sociales*, 35 (107), 169-196.

Passeron J.-C., 2001 - Formalisation, rationalité et histoire, in Grenier J.-Y., Grignon C., Menger P.-M. (dir.), *Le modèle et le récit*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 215-282.

Passeron J.-C., 2002 - Logique formelle, schématique et rhétorique, in de Fornel M., Passeron J.-C. (dir.), *Argumentation. Preuve et persuasion*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Enquête » 2), 149-181.

Passeron J.-C., 2006 - *Le raisonnement sociologique. Un espace non poppérien de l'argumentation*, Paris, Albin Michel, 666 p.

Passeron J.-C., Moulin R., Veyne P., 1996 - Entretien avec Jean-Claude Passeron. Un itinéraire de sociologue, *Revue européenne des sciences sociales*, 34 (103), 275-354.

Passeron J.-C., Revel J., 2005 - Penser par cas. Raisonner à partir de singularités, in Passeron J.-C., Revel J. (dir.), *Penser par cas*, Paris, Éditions de l'EHESS (« Enquête » 4), 9-44.

Russell B., 1918 - *Mysticism and other Essays*, New York, Longmans, Green & Co, vi-234 p.

Shapin S., 1992 - Discipline and Bounding. The History and Sociology of Science as seen through the Externalism-Internalism Debate, *History of Science*, 30 (4), 333-369.

Toulmin S. E., 1958 - *The Use of Argument*, Cambridge, Cambridge University Press, 296 p.

Sébastien PLUTNIAK
École française de Rome
ORCID 0000-0002-6674-3806
sebastien.plutniak@ehess.fr

ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE ET HISTOIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE :

quarante ans après

Jean-Michel POISSON

Pour citer cet article

Poisson J.-M., 2017 - Archéologie médiévale et histoire de la culture matérielle : quarante ans après, dans Boissinot P. (dir.), *Archéologie et sciences sociales*, Université Toulouse Jean Jaurès, *P@lethnologie*, 9, 22-31.

ARCHÉOLOGIE MÉDIÉVALE ET HISTOIRE DE LA CULTURE MATÉRIELLE :

quarante ans après

Jean-Michel POISSON

Résumé

La notion de culture matérielle utilisée dans diverses disciplines historiques et anthropologiques a été principalement introduite en France par plusieurs articles de Jean-Marie Pesez à la fin des années 1970 pour son application dans le domaine de l'archéologie médiévale. Ces travaux ont fait le point sur les origines et les conditions d'émergence de ce champ de réflexion et de recherche, et établi un premier canevas pour une mise en application, dans le domaine archéologique, aux données matérielles comme source de la démarche historique. Revenir sur ces propositions et le contexte de leur mise en œuvre peut être utile pour examiner l'acception de la notion à l'heure actuelle, son potentiel heuristique qui apparaît encore trop limité, et le rôle qu'elle peut jouer dans la conjonction de plusieurs sciences sociales.

Mots clés

Archéologie, Moyen Âge, culture matérielle.

Il n'est pas inutile de revenir sur la notion de culture matérielle, qui nous paraît aujourd'hui bien admise, qui a pris naissance en bonne part au sein de l'École des hautes études en sciences sociales et qui y a mûri, et de voir comment elle a évolué dans la pratique de la recherche et dans la pensée scientifique d'aujourd'hui. Ce thème semble bien adapté à cette sorte d'introspection, dans la mesure où cette notion a intéressé ou stimulé une part de l'approche méthodologique et thématique d'archéologues comme J.-M. Pesez, J.-L. Gardin, J. Guilaine ou P. Courbin, et d'historiens comme F. Braudel, J. Le Goff ou J. Goy, pour ne citer que quelques noms à l'intérieur de l'École. Je partirai des travaux de Jean-Marie Pesez, qui est à l'origine de ces propositions. Historien médiéviste de formation et archéologue de pratique, il enseigna à l'EHESS entre 1965 et 1998, publia à propos de la culture matérielle trois articles qui ont introduit en France la notion et servi de base à une réflexion sur les questionnements, les champs et les méthodes de l'archéologie. Le premier article « Histoire de la culture matérielle », parut dans le recueil dirigé par J. Le Goff *La Nouvelle histoire* (Pesez, 1978), qui rassemblait des contributions des principaux acteurs de l'époque du renouvellement de l'histoire sous l'impulsion de l'École des Annales. Il y proposait une historiographie de la question, qui prenait racine dans l'évolution de la pensée scientifique dans la seconde moitié du XIXe siècle et, en particulier, dans les œuvres de Boucher de Perthes, de Darwin, et le matérialisme historique, et s'était vue en quelque sorte officialisée par la création de l'Académie d'Histoire de la culture matérielle d'URSS par Lénine en 1919. Englobant d'emblée la démarche de l'historien par l'étude des conditions matérielles de vie comme facteur d'approche des moyens de production et l'histoire économique, celle du sociologue par la prise en compte des conditions d'existence comme facteurs des rapports sociaux, et celle de l'archéologue qui déplaçait son regard

de l'architecture de prestige et des œuvres d'art vers les témoins matériels dans leur globalité. L'émergence de ce champ particulier de l'étude de l'homme, lié essentiellement à l'histoire, devait évidemment beaucoup à l'archéologie comme principal pourvoyeur de données. La matérialité non encore définie précisément est en effet la caractéristique principale des sources que la pratique archéologique collecte et analyse. Il n'est donc pas surprenant que l'archéologie, en s'assignant la tâche de produire ce type d'information, ait tenu à jouer un rôle moteur dans l'élaboration du concept. Tout en regrettant qu'on ne dispose pas d'une définition de la culture matérielle, J.-M. Pesez tente cependant d'en cerner l'objet, et d'abord de délimiter ses contours au sein de la notion générale de culture. Après avoir exposé brièvement ce qui, à son avis, est exclu du champ de la culture matérielle – « ce que la culture exprime de façon abstraite », c'est-à-dire le domaine des « représentations mentales, du droit, de la pensée religieuse et philosophique, de la langue et des arts, mais aussi également des structures socio-économiques, les relations sociales et les rapports de production » – soit, on en conviendra, une très grande part de ce qu'on appelle – ou appelait – « civilisation », il restreint encore le domaine de la culture matérielle « elle ne s'exprime que dans le concret, dans et par des objets (...) dans la relation de l'homme aux objets ». Évidemment, l'article fait une bonne place au renouvellement des problématiques historiques et à l'ouverture du domaine de l'historien par l'École des Annales à la géographie, l'archéologie, l'anthropologie, en tendant vers l'histoire globale. C'est dans l'Europe alors socialiste que la notion de culture matérielle a été alors le plus mobilisée, notamment dans ses rapports, même si elle lui est le plus souvent subordonnée, avec le fait socio-économique. K. Marx évoque les « conditions matérielles d'existence », qui sont distinguées au sein des pratiques sociales humaines, isolées comme un aspect de l'être social des hommes, suffisamment autonome pour constituer l'objet d'une discipline scientifique distincte (Marx, 1963 : 272). L'étude des moyens de production en est un bon exemple puisque évidemment elle combine histoire des techniques, analyse de la matière elle-même, distribution et consommation des productions. Dans ce domaine, l'approche de l'historien et surtout de l'archéologue se fait technologique, et elle fait nécessairement appel à des sciences naturelles qu'il est superflu d'énumérer. J.-M. Pesez brossait aussi un panorama bibliographique montrant combien les historiens du Moyen Âge intégraient déjà largement la notion de culture matérielle dans leurs approches et leurs résultats : économie rurale, histoire de la consommation, etc. Pour illustrer l'ampleur du champ couvert par l'application de la notion de culture matérielle à l'archéologie, malgré la définition restrictive paradoxalement donnée précédemment, plusieurs exemples de recherches alors en cours étaient proposées par l'auteur, pris essentiellement dans sa propre pratique de terrain, c'est-à-dire de domaine médiéval, parmi lesquels la maison rurale ou le mobilier constituaient des exemples privilégiés. Voie d'approche privilégiée pour l'étude de la culture matérielle, l'archéologie en fait donc son principal objectif. Cela ne va pas cependant sans poser quelques questions. L'une de celles-ci est le rapport aux textes. En effet, une part de la culture matérielle est perceptible par l'historien dans les sources textuelles, et donc l'archéologie ne peut prétendre à un monopole de production de données matérielles. Cela est particulièrement notable pour des périodes historiques comme le Moyen Âge où les documents sont abondants et variés, notamment les « écrits pragmatiques », au rang desquels on peut citer des séries aussi abondantes que riches, comme les comptabilités ou les inventaires par exemple. Ce premier article fondateur dressait à la fois un état des lieux et formulait un certain nombre de propositions pour promouvoir ce champ de recherche mais aussi militait pour en faire un objet de dialogue entre sciences sociales, malgré un regrettable manque de définition.

Contemporainement paraissait à Turin, sous la plume du même auteur, associé à R. Bucaille, un autre article d'encyclopédie, « Cultura materiale » (Bucaille, Pesez, 1978). Dans ce texte, les auteurs développent le contexte historiographique dans lequel la culture matérielle s'est fait jour et a évolué, les influences politiques et intellectuelles qui l'ont nourrie. Insistant sur la spécificité

de l'archéologie dans l'accès aux données matérielles et sur l'évolution que cette discipline a connu et était en train de connaître, sous l'impulsion justement de ces nouvelles problématiques, ils proposent un état des lieux de l'archéologie médiévale en Europe, alors naissante car âgée d'une quinzaine d'années à l'époque. Ils y prônent une approche un peu exclusive, revendiquant un rôle prééminent de la démarche archéologique dans l'accès à la culture matérielle. La question de la définition, laissée un peu en suspens dans l'article précédent, est ici abordée avec une certaine prudence. Après avoir constaté que le champ couvert par la notion est plus large que celui désigné par le nom « la culture matérielle est en partie, mais pas seulement, composée des formes matérielles de la culture », J.-M. Pesez lui assigne quatre caractères :

1. Il s'agit de la culture d'un ensemble de population et en cela elle s'oppose à l'individualité. Le texte est cependant à cet endroit un peu ambigu : s'il ne semble pas faire de doute que Pesez désigne la globalité de la population prise en considération, il parle d'« immense majorité », laissant entendre, à tort, qu'elle pourrait ne concerner que des groupes sociaux majoritaires seulement. Cependant, l'ensemble pris en compte peut ne constituer qu'une partie d'un ensemble plus vaste, défini a priori (dans certains cas difficilement) selon des critères qui peuvent éventuellement être géographiques, culturels, ethniques, sociaux ou autres. Il y a là effectivement un risque d'enfermement puisque c'est bien souvent la culture matérielle elle-même qui est amenée à caractériser le groupe en question.
2. Il s'agit des faits constants ou répétitifs à l'exclusion des « événements », des faits accidentels ou exceptionnels. L'influence de l'anthropologie est ici sensible car cela confère à ce qui est stable et constant une valeur de caractérisation.
3. Il s'agit de faits considérés comme signifiants par leur matérialité, dans la lignée de la pensée marxiste ; l'implication des faits socioculturels privilégie donc les éléments matériels par rapport aux systèmes superstructuraux (juridiques, symboliques, moraux, etc.). Si elle s'éloigne progressivement de la pensée marxiste qui donne aux infrastructures un rôle essentiel dans les rapports sociaux moteurs de l'évolution historique, l'étude de la culture matérielle postule son rôle prééminent dans la démonstration et l'explication des activités humaines.
4. Enfin, la matérialité de ces faits revêt des aspects extrêmement variés, qui vont bien sûr de la nature de la matière elle-même, leur forme et leur fonction, l'extrême complexité éventuelle de leur élaboration, ou au contraire l'extrême ténuité de leur aspect, comme ces traces négatives ou même ces absences de traces – on pense par exemple à l'utilisation qui a été faite de la présence ou absence d'ocre au sol pour la reconstitution de l'espace domestique magdalénien à Pincevent (Leroi-Gourhan, Brézillon, 1972) -, jusqu'au fait qu'ils peuvent être le support matériel d'éléments superstructuraux : religion, tradition, esthétique, statut du détenteur, langue, etc. Sur ce point, l'article pourrait laisser entendre, par l'utilisation du mot « objet », une restriction à une catégorie limitée de faits matériels, mais évidemment on ne doit pas le mal comprendre et être assuré que le champ est au contraire extrêmement large, comprenant par exemple tout ce qui relève de la construction, de l'aménagement – de la cabane à la ville entière, de la tombe à la cathédrale, de l'empreinte de sillon au parcellaire – en telle sorte que c'est un champ immense, dont même les contours ne sont pas entièrement (ou définitivement) fixés.

À la fin de l'article, J.-M. Pesez ajoute quelques considérations qui doivent également concourir à la définition. C'est d'abord un élément dynamique qui concerne les facteurs spatiaux ou temporels qui introduisent des variations dans la culture matérielle d'un groupe donné en fonction d'apports extérieurs ou de processus internes. C'est ensuite un élément de différenciation interne (appelé « niveaux de culture matérielle ») introduite par une dimension sociale à l'intérieur d'un groupe humain. Ce dernier point mériterait sans doute d'être discuté.

Le troisième article de J.-M. Pesez « Culture matérielle et archéologie médiévale » est paru dans les actes d'un colloque tenu à Krems (Autriche) sur le thème de *L'homme et l'objet* (Pesez, 1990a). Bien qu'écrit plus de dix ans plus tard, il reprend à peu près les mêmes considérations, écrivant « rien de ce que j'ai lu depuis ne m'a amené à modifier mes propositions » (p. 37). Il y revient sur la question de la définition en s'appuyant sur les propositions faites par les historiens et archéologues polonais. Il ressort à mon avis de ces définitions une précision mais aussi une certaine restriction du champ assigné à la notion :

- les moyens de production tirés de la nature, les conditions naturelles de la vie, les modifications apportées par l'homme au milieu ;
- les forces de production : les outils, les hommes et leur pratique, l'organisation du travail ;
- les produits : les outils pour la production et les biens de consommation.

Cette focalisation sur des thématiques assez strictement bordées a le mérite, selon l'auteur, d'homogénéiser le champ d'application de la notion, en en excluant des secteurs où l'organisation sociale ou les pratiques culturelles concourent à façonner certains éléments matériels. D'autre part, circonscrire ainsi le champ notionnel permettrait d'accroître son autonomie par rapport à l'histoire économique et sociale, et éviterait que la culture matérielle ne se trouve placée dans une position d'infériorité par rapport à d'autres notions qui concourent à la connaissance historique. Ce qui apparaît comme un certain repli, même s'il était alors justifié par la nécessité tactique de proposer un cadre efficace pour stimuler l'accroissement des enquêtes portant sur ce champ d'étude encore, à la vérité, très peu labouré. On ne peut cependant que regretter qu'on ait paru fermer la porte à des collaborations avec d'autres disciplines par des phrases comme « le développement de la culture matérielle ne gagnera rien à être orienté par des questions que peuvent lui poser les sciences sociales » (p. 40). Caractéristique de cette période où la notion se construit à partir d'influences intellectuelles diverses, la réflexion de J.-M. Pesez pointe ensuite un risque directement engendré par la restriction du champ qu'il a préconisée. En effet, le danger d'une réification de la culture est bien réel à l'intérieur de cet enfermement, et c'est sans doute un risque important que prendrait une histoire de la culture matérielle construite à partir des seules données archéologiques. La céramique en offre un exemple évident.

La réflexion et les propositions de J.-M. Pesez à propos de la notion d'histoire de la culture matérielle prennent évidemment place dans le contexte favorable des années 1970. Le livre de Fernand Braudel *Civilisation matérielle et capitalisme* (1967), refondu en *Civilisation matérielle, économie et capitalisme* (1979) constituait une grande première dans les synthèses historiques (Braudel, 1979). Le concept de « civilisation matérielle » ne semble pas avoir été théorisé, mais justifié *a minima* ainsi : « Une zone d'opacité, souvent difficile à observer faute d'une documentation historique suffisante, s'étend au-dessous du marché ; c'est l'activité élémentaire de base que l'on rencontre partout et qui est d'un volume tout simplement fantastique. Cette zone, épaisse, au ras du sol, je l'ai appelée, faute de mieux, la *vie matérielle* ou la *civilisation matérielle* » (t. 1 : 8). Il n'est pas douteux que c'est aussi l'intérêt de Braudel pour la culture matérielle, même encore imparfaitement délimitée et très subordonnée à l'histoire économique, qui est à l'origine de son encouragement, comme président de la VIe section de l'EPHE de l'archéologie médiévale, avec notamment la grande enquête sur les villages désertés (*Villages*, 1965). Contexte favorable également puisqu'il fut fait alors appel à la collaboration des archéologues médiévistes polonais, au sein de l'Institut de la Culture matérielle de l'Académie des Sciences (Wasowicz, 1962). Ils apportaient à la jeune équipe française (P. Courbin, J.-M. Pesez, F. Piponnier) non seulement un savoir faire technique et une expérience de terrain sur les sites d'établissements ruraux modestes – qui n'avaient pratiquement jamais alors fait l'objet de fouilles – mais aussi les outils conceptuels permettant d'accorder aux faits matériels en général et aux objets en particulier le rôle de témoins culturels. Il faut évidemment citer ici les noms de Witold Hensel, Andrzej Nadolski et Tadeusz Poklewski (Poisson, 2013 ; Poklewski, 2002).

Parallèlement et à peu près au même moment, des préoccupations tout à fait semblables se sont manifestées en Italie. Le livre d'Andrea Carandini *Archeologia e cultura materiale* (Carandini, 1975) eut un grand retentissement et une influence considérable sur la refondation de l'archéologie classique et la naissance en Italie de l'archéologie médiévale. Archéologue romaniste, l'auteur faisait une critique sévère d'une archéologie jusqu'alors préoccupée d'architecture monumentale et de production artistique, encore dans la tradition des anciens « antiquaires » et proposait une refonte profonde des méthodes de terrain (recueillir également la céramique commune, par exemple...) et des outils conceptuels de la recherche. Clairement influencé par le marxisme, il souhaitait que l'on porte une attention particulière aux éléments matériels associés aux catégories sociales inférieures dans une perspective d'histoire des rapports sociaux. Il proposait également que l'ensemble des témoins matériels soit analysé avec la même rigueur, depuis l'œuvre d'art la plus remarquable jusqu'à l'objet le plus modeste, car « les objets les plus humbles donnent des informations sur l'histoire économique et sociale de Rome autant que les œuvres d'art » (p. 8). Enfin, pour me limiter à quelques exemples dans ce petit livre riche, il affirmait la nécessité d'une association étroite avec d'autres sciences humaines et sociales, notamment l'anthropologie et l'histoire culturelle. Il ajoutait que la notion de culture matérielle doit jouer un rôle fondamental dans cette nouvelle archéologie, « pourvu que d'un côté l'adjectif 'matériel' ne soit pas pris à la lettre [c'est-à-dire qu'il recouvre aussi certains éléments immatériels, comme les gestes] et de l'autre que le mot 'culture' ne soit pas entendu de façon sélective et comprenne tous les processus de production » (p. 84-85). Un processus intellectuel parallèle – et sans doute mutuellement influencé – aboutit à la déclaration d'intention présente dans l'éditorial du premier numéro de la revue *Archeologia medievale* (octobre 1974). Affichée dans le sous-titre de la revue *Cultura materiale, insediamenti, territorio*, la question de la culture matérielle comme objet et comme question y est mise en avant. Parmi les buts, est précisé celui de « contribuer à dépasser la séparation entre vie matérielle, quotidienne, et histoire » (« Editoriale », p. 7-9), ce qui signifie intégrer la prise en compte des données matérielles dans l'histoire sociale. La référence est également explicite en direction de « l'école polonaise », puisque l'on retrouve une définition de la culture matérielle que nous avons déjà évoquée : « les aspects matériels des activités tendant à la production, distribution et consommation des biens, et les conditions de ces activités dans leur évolution et les connexions avec le processus historique » (p. 8). L'année suivante (1976) une première illustration est donnée avec le volume 31 de la revue *Quaderni storici*, revue d'histoire, consacrée à la *Cultura materiale* (*Cultura materiale,* 1976). Diego Moreno et Massimo Quaini y développent leurs propositions de l'éditorial d'*Archeologia medievale* précédemment évoqué, et le volume accueille des contributions d'archéologues et d'ethnologues.

Depuis ces travaux pionniers, la notion de culture matérielle s'est assez largement imposée dans de nombreux travaux chez les archéologues, les historiens et les anthropologues. Tout en rappelant avec Joseph Goy que la culture matérielle est « un secteur de la recherche qui appartient à la fois aux archéologues, aux ethnologues et aux historiens » (Goy, 1979), on constate que les trois disciplines font appel à la notion à des degrés divers et suivent en cela des voies parallèles et quelquefois un peu divergentes. Si l'on admet que la culture matérielle est le domaine presque exclusif de l'archéologie, alors qu'il n'est qu'un des domaines de l'histoire, de l'anthropologie, ou de la sociologie, on devra cependant constater que la réflexion, la méthodologie et les résultats les plus convaincants et les plus solides à ce sujet émanent souvent de l'anthropologie, comme en témoigne l'ouvrage de Jean-Pierre Warnier, *Construire la culture matérielle* (Warnier, 1999). L'archéologie quant à elle n'a peut-être pas pris suffisamment la mesure des enjeux qui, dans ce domaine, la concernent directement, ainsi que ses rapports avec les autres sciences sociales. Exerçant un rôle prépondérant dans la prise en compte des faits matériels, elle est aussi amenée à intégrer à son champ de questionnement des éléments qui n'ont pas nécessairement un support matériel, mais qui concernent

des données de nature matérielle, fournis par exemple par des textes, des observations ethnographiques, etc., ce que Jean-Claude Gardin traduit par « Seront considérés comme relevant de l'archéologie, par conséquent, tous les travaux ou écrits portant sur les vestiges matériels d'une activité exercée par les hommes du passé dans un cadre géo-historique donné » (Gardin, 1979 : 15). Représentative de ce « retard » par rapport à d'autres disciplines et à la réflexion menée – ou ébauchée – il y a quarante ans, est la restriction du champ d'application de la notion constatée dans les publications archéologiques. Dans de nombreux cas, à côté de l'étude de la stratigraphie et même des structures construites, l'attention portée aux artefacts, quel que soit le matériau utilisé (céramique, verre, métal, os, etc.) est rangé dans une rubrique « culture matérielle », comme si cette notion était réductible à cette catégorie de faits archéologiques, même lorsque – et ce n'est pas toujours le cas – l'étude des artefacts ne se limite pas à un simple catalogue, et prend en compte les techniques de fabrication et les fonctions de ces objets. Certes, on doit se féliciter de la place grandissante qu'a pris l'analyse des objets, notamment non céramiques, dans les publications de fouilles d'archéologie médiévale, après une longue période de grande rareté. En témoigne, à titre d'exemple, la récente publication des fouilles du *castrum* d'Andone par Luc Bourgeois, où plus de la moitié des cinq cents pages de l'ouvrage est consacrée aux mobiliers (Bourgeois, 2009). Il est donc à présent nécessaire d'approfondir la réflexion méthodologique amorcée par J.-M. Pesez afin notamment d'élargir la notion de culture matérielle en archéologie et d'infléchir la tendance à l'utiliser comme un simple qualificatif englobant l'ensemble des artefacts. Cette évolution est en effet sans doute dangereuse car elle renforce dans une certaine mesure, dans la pratique de l'archéologie, « l'effacement des perspectives scientifiques devant les priorités patrimoniales » (Pesez, 1996). Que l'on songe, en effet, que ce champ, à partir des données archéologiques, est en fait très étendu. Il recouvre non seulement les artefacts dans toute leur variété, mais déborde largement cette catégorie, qu'il s'agisse par exemple :

- du corps humain lui-même dans sa matérialité : corps façonné, contraint, meurtri, réparé ou modifié par des comportements ou des positions répétitives ;
- des traces : de fréquentation, d'usage, reflets des gestes de fabrication ou d'utilisation, des décors (Bruneau, 1992) ;
- des usages religieux, sociaux, politiques des objets : le réemploi, le détournement, le transfert ;
- des contextes aussi : objets jetés, perdus, déposés, cachés, ou aléatoirement situés.

En d'autres termes prendre en compte ce que l'on pourrait appeler la « raison des objets », et la référence est ici explicite à l'ouvrage d'anthropologie historique de Jean-Claude Schmitt, *La raison des* gestes, qui peut aussi être lu au prisme de la culture matérielle (Schmitt, 1990). Alain Guerreau n'a pas tort de tancer les archéologues : « L'emploi d'un objet selon une modalité concrète déterminée n'a de sens que par rapport à l'ensemble des pratiques alternatives ou complémentaires qui se déroulaient dans la société concernée au moment où cet objet était en usage : le sens renvoie par définition aux caractères d'une pratique sociale spécifique, considérées dans leur relation avec ceux d'autres pratiques, le tout formant une structure » (Guerreau, 2001 : 143). À ce propos, on doit regretter aussi que l'archéologie médiévale ne fasse pas encore assez appel à l'ethnologie, qui peut, on le sait bien, fournir notamment des modèles interprétatifs, même si la notion d'ethnoarchéologie, qui permet de dépasser la simple description des faits, est convoquée dans certaines démarches de terrain (Bazzana, Delaigue, 1995).

C'est aussi dans le domaine de la culture matérielle que l'association des démarches de l'archéologie et de l'histoire médiévale peut être parmi les plus fécondes, pourvu bien sûr que l'on cherche à dépasser ce qui serait une simple « histoire de la quotidienneté », même entendue dans le sens braudélien du rapport de l'homme avec les objets (« la vie matérielle, ce sont les hommes et les choses, les choses et les hommes »), car la culture matérielle abordée par des sources textuelles est aussi en effet un champ très vaste, parfois un peu délaissé au profit d'une « histoire des mentalités »,

non moins importante. Réduire le champ de la culture matérielle en archéologie aux seuls artefacts risque également de compromettre la nécessaire association avec la démarche historique, dont J.-M. Pesez fut également un des promoteurs (Pesez, 1990b ; Dufal, 2010). Ce serait d'autant plus regrettable que, par ailleurs, l'archéologie a su élargir une partie du périmètre assigné à la culture matérielle. Après avoir longtemps accordé une attention particulière à la culture des masses plutôt qu'à celle des élites (Mazzi, 1991), dans la lignée évidente de la pensée marxiste, cette attitude tend aujourd'hui à évoluer. Il est notable que la différenciation sociale est à présent un domaine abordé dans les recherches récentes, qui accordent une attention à la culture matérielle des élites, en abandonnant une discrimination qui n'a pas lieu d'être, et qui permet aussi une meilleure approche, notamment des questions d'identité ou de genre (Julien, Rossselin, 2005).

Après avoir été longtemps considérée comme un « sujet indigne » de la recherche, selon l'expression de Pierre Bourdieu (Bourdieu, 2002), la culture matérielle est devenue le cadre heuristique d'un champ disciplinaire assez vaste au sein duquel l'archéologie tient une place centrale par son objet et ses méthodes d'acquisition. Il semble qu'il existe encore une marge de progression pour qu'elle puisse aspirer à devenir le point nodal d'un échange méthodologique et conceptuel au sein des sciences sociales.

Références bibliographiques

Archeologia medievale 1, Florence, CLUSF, 1976 ; Rédaction : R. Francovich, T. Mannoni, D. Moreno, M. Quaini, G. Rebora, G. Maetzke.

Bazzana A., Delaigue M.-C. (dir.), 1995 - *Ethno-archéologie* méditerranéenne. Finalités, démarches et résultats, Madrid (« Collection de la Casa de Velázquez » 54).

Bourdieu P., 2002 - Méthode scientifique et hiérarchie sociale des objets, *Actes de la recherche en sciences sociales*, Paris, 1975, réédité dans *Interventions, 1961-2001. Science sociale et action politique*, Marseille, Agone (« Contre-feux »), 123-127.

Bourgeois L. (dir.), 2009 - *Une résidence des comtes d'Angoulême autour de l'an Mil. Le castrum d'Andone*, Caen, Publications du CRAHM.

Braudel F., 1979 - *Civilisation matérielle, économie et capitalisme. XVe-XVIIIe siècle*, t. 1, *Les Structures du Quotidien : le possible et l'impossible* [reprise de *Civilisation matérielle et capitalisme*, Paris, Armand Colin (« Destins du monde »), 1967], t. 2, *Les Jeux de l'Échange*, t. 3, *Le Temps des Mondes*, Paris, Armand Colin.

Bruneau P., 1992 - Le statut archéologique de la trace, *Ramage. Revue d'archéologie moderne et d'archéologie générale*, 10, 87-93.

Bucaille R., Pesez J.-M., 1978 - Cultura materiale, *Enciclopedia Einaudi* (R. Romano [dir.]) 4, Turin, 271-305.

Carandini A., 1979 - *Archeologia e cultura materiale. Lavori senza gloria nell'antichità classica*, Bari, De Donato (« Dissensi » 63).

Cultura materiale, 1976 - *Cultura materiale, Quaderni storici*, 31, Ancone, an. XI, fasc. I (janvier-avril 1976), 1-331 ; D. Moreno, M. Quaini, Per una storia della cultura materiale, 5-37.

Dufal B., 2010 - L'archéologie enfermée dehors. Retour sur un malentendu français, *L'Atelier du Centre de recherches historiques* 07 (http://acrh.revues.org/index2597.html).

Gardin J.-C., 1979 - *Une archéologie théorique*, Paris, Hachette (« L'Esprit critique »).

Goy J., 1979 - L'histoire de la culture matérielle en France : progrès récents et recherches futures, *Material Culture Review / Revue de la culture matérielle* 8 (mars 1979) (http://journals.lib.unb.ca/index.php/MCR/article/view/17028/22984).

Guerreau A., 2001 - *L'avenir d'un passé incertain. Quelle histoire du Moyen Âge au* XXIe *siècle ?*, Paris, Le Seuil.

Julien M.-P., Rosselin C., 2005 - *La culture matérielle*, Paris, La Découverte (« Repères ») ; CR de B. Villalba, *Études rurales*, 175-176.

Leroi-Gourhan A., Brézillon M., 1972 - *Fouilles de Pincevent. Essai d'analyse ethnographique d'un habitat magdalénien (La section 36)*, Paris, CNRS, VIIe supplément à *Gallia préhistoire*, 2 vol., t. 1, ch. 8 : Témoins négatifs, 213-214.

Marx K., 1963 - *Critique de l'économie politique* [1859], Paris, La Pléiade (Œuvres, t. 1, Économie).

Mazzi M. S., 1991 - *Vita materiale e ceti subalterni nel Medioevo*, Alessandria, Edizioni dell'Orso.

Pesez J.-M., 1978 - Histoire de la culture matérielle, *La Nouvelle histoire* (J. Le Goff, R. Chartier, J. Revel [dir.]), Paris, Retz (« Les Encyclopédies du savoir moderne »), 189-223 ; réédité dans J.-M. Pesez, *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge*, Lyon, PUL (« Collection d'histoire et d'archéologie médiévales » 5), 1998, 11-45 ; édition italienne dans *La nuova storia* (a cura di J. Le Goff), Milan, Mondadori, 1980-1983, 167-205.

Pesez J.-M., 1990a - Culture matérielle et archéologie médiévale, *Mensch und Objekt im Mittelalter und in der Frühen Neuzeit. Leben – Alltag – Kultur,* Vienne (Veröffentlichungen des Instituts für Realienkunde des Mittelalters und der Frühen Neuzeit 13), 37-51 ; réédité dans J.-M. Pesez, *Archéologie du village et de la maison rurale au Moyen Âge*, Lyon, PUL (« Collection d'histoire et d'archéologie médiévales » 5), 1998, 47-59.

Pesez J.-M., 1990b - Archéologie et histoire médiévales, *Heresis*, 2, 7-24.

Pesez J.-M., 1996 - De l'archéologie et du vécu social, *Une école pour les sciences sociales. De la* VIe *section à l'École des Hautes Études en Sciences Sociales* (textes rassemblés par J. Revel et N. Wachtel), Paris, Éditions du Cerf / Éditions de l'EHESS, 209-225.

Poisson J.-M., 2013 - Andrzej Nadolski et les débuts de l'archéologie médiévale en France. Notes et souvenirs, *Bron zwierciadlem epoki. Andrzeja Nadolskiego bronioznawcze dokomania inspiracje, Acta Archaeologica Lodziensia* 59, 63-66.

Poklewski-Koziell T., 2002 - Polish traces in French Medieval Archaeology, *Archaeologia Polona*, 40, 83-94.

Schmitt J.-C., 1990 - *La raison des gestes dans l'Occident médiéval*, Paris, Gallimard (« Bibliothèque des Histoires ».

Villages, 1965 - Villages désertés et histoire économique. XIe-XVIIIe siècle, Paris, SEVPEN / EPHE VIe section (« Les Hommes et la terre » 11).

Warnier J.-P., 1999 - *Construire la culture matérielle. L'homme qui pensait avec ses doigts*, Paris, Presses universitaires de France.

Wasowicz T., 1962 - L'histoire de la culture matérielle en Pologne, *Annales Économies Sociétés Civilisations*, 17 (1), (*Vie matérielle et comportements biologiques*), 75-84 (http://www.persee.fr/web/revues/home/prescript/article/ahess_0395-2649_1962_num_17_1_420792).

Jean-Michel POISSON
École des hautes études en sciences sociales
CIHAM – UMR 5648 (Lyon)
jean-michel.poisson@univ-lyon2.fr

LE TEMPLE DE JÉRUSALEM ENTRE «THÉOLOGIE» ET ARCHÉOLOGIE :

quels enjeux, quel dialogue ?

Fabio PORZIA, Corinne BONNET

1 - Une perspective textuelle 34
2 - Une perspective archéologique 36
3 - La nécessité d'une perspective historique 44
4 - Entre textes et archéologie : un bilan 46
Références bibliographiques 47

Pour citer cet article

Porzia F., Bonnet C., 2017 - Le temple de Jérusalem entre «théologie» et archéologie : quels enjeux, quel dialogue ?, dans Boissinot P. (dir.), *Archéologie et sciences sociales*, Université Toulouse Jean Jaurès, *P@lethnologie*, 9, 32-52.

LE TEMPLE DE JÉRUSALEM ENTRE « THÉOLOGIE » ET ARCHÉOLOGIE :

quels enjeux, quel dialogue ?

Fabio PORZIA, Corinne BONNET

Résumé

La présence divine sur terre constitue une aporie. Elle répond cependant, dans le même temps, à une nécessité puisque ce que nous appelons « la religion » n'est rien d'autre qu'une série de pratiques sociales visant à établir une communication, si possible bienfaisante, entre des êtres supérieurs et les hommes. Ontologiquement parlant, les puissances divines sont « sur-humaines », ce qui signifie qu'elles échappent aux paramètres usuels. Cette contribution s'intéresse au « premier temple » de Jérusalem à travers deux dossiers : les éléments textuels et les éléments archéologiques. On procède ainsi à une comparaison entre des données théologiques et archéologiques pour questionner les interactions entre ces deux disciplines. Le lieu de culte apparaît, en effet, comme un laboratoire idéal au sein duquel plusieurs disciplines, méthodes et questionnements peuvent se rencontrer pour cerner les représentations du divin. En d'autres termes, on se demandera en quoi la prise en compte des « discours sur les dieux » (théo-logie) peut enrichir le travail des archéologues et soulever des questions inédites ; à l'inverse, on soulignera ce que l'archéologue apporte à ceux qui travaillent sur la représentation du divin dans les textes.

Mots clés

Archéologie du culte, théologie, Bible, temple de Jérusalem.

Depuis longtemps, les archéologues du Proche-Orient ancien ont manifesté un grand intérêt pour l'étude des sanctuaires et des temples du Levant, notamment dans des perspectives architecturales et iconographiques (Oggiano, 2005 ; Wightman, 2007 : 144-197 ; Mierse, 2010 ; Kamlah, 2012b, pour nous limiter à quelques titres récents). Cependant, rares sont les travaux qui, dans une perspective archéologique, prennent en compte la théologie, au sens étymologique de « discours sur les dieux », qu'un lieu de culte exprime (les travaux de Zevit, 2001, Hundley, 2013 et Laneri, 2015 constituent des exceptions remarquables). Pourtant, à bien y regarder, parmi les multiples déclinaisons que cette discipline a prises au fil des siècles, celle qui l'ancre à la dimension cultuelle devrait trouver sa place dans une étude diachronique des systèmes religieux. Cette contribution se pose dès lors comme objectif de réaffirmer la nécessité d'un dialogue entre deux disciplines, la théologie et l'archéologie, qui partagent le culte comme « terrain commun ». Notre *case study* consiste en une problématique non seulement âprement débattue, mais aussi paradoxale. Figé dans l'imaginaire collectif, d'une part à cause de l'absence de toute attestation archéologique et, de l'autre, en écho à des textes qui l'idéalisent, le « premier temple » de Jérusalem – bâti par le roi Salomon selon la Bible – est, en effet, une réalité qui oblige les spécialistes de différents domaines à dialoguer afin de faire émerger une vision historiquement cohérente, à la croisée de plusieurs approches (*cf.*, par exemple, Busink, 1970 ; Zwickel, 1999 ; Kamlah, 2012a). Dans un premier temps, nous allons brièvement cerner

la « théologie » biblique relative à la présence de Yahvé parmi les hommes. Nous illustrerons ensuite les apports et questionnements propres à l'archéologie dite biblique. Nous verrons, pour terminer, quel dialogue est envisageable entre ces deux démarches[1].

1 - Une perspective textuelle

Repères chronologiques des faits ou des périodes évoqués dans l'article (comme dans l'article, toute les datations s'entendent avant notre ère ; ces dates, en outre, obéissent à la logique de la *Low Chronology* et suivent la chronologie de Finkelstein, Silberman, 2004 : 32-33).

Périodes archéologiques

1550-1150	Bronze Récent
1150-900	Fer I
900-586	Fer II
586-538	Période babylonienne (exilique)
538-333	Période perse (post-exilique)

L'histoire des royaumes d'Israël et Juda et du temple de Jérusalem

1025-1005 ?	Saül
1005-970 ?	David
970-931 ?	Salomon – construction du « premier temple » ?
931	le schisme ? : séparation du royaume davidique et salomonien en deux : le royaume d'Israël (avec capitale Samarie) et le royaume de Juda (avec capitale Jérusalem)
722	prise de Samarie par les Néo-Assyriens et fin du royaume d'Israël
586	chute de Jérusalem, destruction du « premier temple » par les Néo-Babyloniens et exil d'une partie de l'élite judéenne à Babylone
538	édit de Cyrus II, autorisant le retour des Judéens dans leur pays et la reconstruction de leur temple
538-516	reconstruction du Temple, dit « second temple »
70 de notre ère	destruction du « second temple » par les Romains

Dans les nombreux textes de l'Ancien Testament qui évoquent cette construction, une place centrale est attribuée à l'intention programmatique du roi David de bâtir le temple de Jérusalem ; rappelons le contexte qui lui sert d'arrière-plan. Le deuxième livre de Samuel s'ouvre sur le deuil de Saül et l'onction de David à Hébron. David donne naissance à six fils et conclut une alliance avec les tribus d'Israël. Vient alors la conquête de Jérusalem. S'étant emparé de la forteresse, David y construit son palais avec l'aide d'ouvriers phéniciens, puis engendre d'autres fils et filles, inscrivant

1. Cet article est le fruit d'une co-rédaction. Corinne Bonnet s'est focalisée sur la première section, Fabio Porzia sur les deuxième et troisième.

son pouvoir dans l'espace et dans le temps sous le regard bienveillant de Yahvé. Pour parachever son œuvre, David fait venir à Jérusalem l'arche d'alliance demeurée aux confins septentrionaux du territoire de Juda. C'est au son des trompettes que le précieux réceptacle de la puissance de Yahvé parvient à destination, accompagné de sacrifices et d'hymnes. Surgit alors, en David, une interrogation qu'il soumet au prophète Nathan : « Tu vois, je suis installé dans une maison de cèdre, tandis que l'arche de Dieu est installée au milieu d'une tente de toile ». Le prophète incite en retour le roi à agir car Dieu est avec lui. Pourtant, la nuit, Yahvé apparaît au prophète et interroge la validité du projet (7, 5-7) :

> « Va dire à mon serviteur David : Ainsi parle le Seigneur : Est-ce toi qui me bâtiras une Maison pour que je m'y installe ? Car je ne me suis pas installé dans une maison depuis le jour où j'ai fait monter d'Égypte les fils d'Israël et jusqu'à ce jour : je cheminais sous une tente et à l'abri d'une demeure. Pendant tout le temps où j'ai cheminé avec tous les fils d'Israël, ai-je adressé un seul mot à une des tribus d'Israël que j'avais établies en paissant Israël mon peuple, pour dire : "Pourquoi ne m'avez-vous pas bâti une Maison de cèdre ?" » (Toutes les traductions de la Bible sont celles de la TOB, 2010).

La suite du texte laisse entendre qu'il revient à Yahvé de bâtir une maison pour son peuple (7,10-12), alors que, dans les faits, c'est le fils de David, Salomon, qui érige une maison pour Yahvé (7,13). Il ressort clairement de ces passages qu'enraciner la présence divine sur terre est une aporie et que les efforts du roi pour abriter celle-ci dans un temple sont insensés. Sur un ton subtilement polémique, ce passage conteste la possibilité pour Yahvé d'« habiter » (*yšb*) dans une dimension propre aux humains. La transcendance de Yahvé le différencie du modèle de l'immanence divine, en vertu duquel un des devoirs principaux des rois est de construire ou de restaurer les édifices où « habitent » les dieux (Lackenbacher, 1982). En exprimant sa réticence à l'idée d'être « sédentarisé », traité lui aussi comme une plante que l'on enracine dans un terreau, Yahvé, par la voix du rédacteur postexilique de ce texte, souligne l'écart entre sa manière d'être au monde et celle de ses adversaires, les dieux nombreux et immanents des polythéismes environnants. Si le même terme, *byt,* désigne communément, dans les langues sémitiques, la maison du roi, à savoir le palais, et la maison du dieu, c'est-à-dire le sanctuaire, la Bible hébraïque, sans déroger à cet usage, déploie un discours qui vise à désolidariser le roi et le dieu, l'humain et le divin, et à creuser au maximum l'écart entre eux. Partant, le binôme palais pour le roi / temple pour le dieu national, construits dans un même élan sur une acropole monumentale (ici Sion), est remis en cause.

En dépit de la tension vers un modèle transcendant de représentation du divin, l'exemple tiré du deuxième livre de Samuel est aussi révélateur du fait qu'« installer » les dieux sur terre répond à une nécessité pragmatique, liée à l'établissement d'une communication, si possible bienfaisante, entre des êtres posés comme supérieurs et efficaces, et des hommes dont le destin dépend des premiers. Les multiples stratégies d'inscription de la ou des puissances divines dans l'espace, ainsi que les discours qui en rendent compte, invitent nécessairement à faire dialoguer archéologie et « théologie ». Le lieu de culte apparaît ainsi comme un laboratoire au sein duquel plusieurs disciplines, méthodes et questionnements peuvent et doivent se rencontrer pour appréhender l'ensemble des enjeux liés à la rencontre de deux dimensions, l'humain et le divin, le terrestre et le céleste, si l'on peut dire, le même et l'autre. L'inscription matérielle de la présence du dieu, ou des dieux, parmi les hommes appelle en d'autres termes une approche résolument interdisciplinaire, capable de prendre en charge *ensemble* les aspects théologiques et archéologiques, sans les dissocier.

2 - Une perspective archéologique

En s'interrogeant sur la volonté royale d'édifier un temple, le rédacteur du deuxième livre de Samuel entend selon toute vraisemblance justifier le fait que Salomon – et non son père David – a bâti ce temple. Un premier point dont il faut tenir compte, c'est que le texte biblique, qui relate la construction du temple sous Salomon, associe la réalisation de ce bâtiment à celle du quartier royal. Si on lit le texte du premier livre des Rois, ce dernier se compose de deux secteurs au sein d'un seul grand édifice : la « Foret du Liban » (figure 1a), d'une part, pour l'exercice public du pouvoir, et la résidence privée du roi. La description de cette aire (7,1-12) est encadrée par le récit relatif au temple (5,15-6) et un autre concernant son ameublement (7,13-51). En exposant le projet d'une acropole royale à Jérusalem, comprenant le temple de la divinité et le palais du roi, le texte biblique perpétue le modèle proche-oriental du roi-bâtisseur et de la dualité typique entre *byt* du roi et *byt* de la divinité. Cette opération est, d'ailleurs, bien connue dans cette aire géoculturelle et son attestation architecturale la mieux attestée, sur le plan archéologique, est le type *Bīt-Ḫilāni*, d'après la terminologie assyrienne. Ce modèle architectural est très diffusé dans le Levant au début du Ier millénaire, en particulier dans la région comprise entre l'Anatolie méridionale et la Syrie septentrionale (Lehmann, Killebrew, 2010), et s'avère typique des fabriques palatiales, mais il semble avoir aussi influencé l'architecture cultuelle. Le modèle du *Bīt-Ḫilāni*, en effet, est caractérisé par un portique à colonnes qui surplombe l'entrée, comme dans les palais de Tell Halaf et Zincirli (pour une récente analyse de ce modèle, voir Osborne, 2012).

Cependant, si la description du temple peut éventuellement, et dans une certaine mesure, correspondre à certains complexes classés comme *Bīt-Ḫilāni* (parmi lesquels le temple de Tel Taynat), la description du palais de Salomon peut difficilement être rattachée à cette catégorie architecturale, *pace* D. Ussishkin (1973) et A. Mazar (1990 : 378-379). Or, d'une part, des considérations d'ordre exégétique et historique suggèrent une rédaction d'époque perse pour ces textes (Jigoulov, 2010 : 133-135, 148-153), de l'autre, une analyse plus attentive du texte même montre que la description biblique soulève une série de problèmes. Comme l'a correctement noté I. Oggiano (2005 : 220), le texte qui nous intéresse mélange deux traditions architecturales distinctes : un modèle nord-syrien pour le temple et un modèle achéménide pour le palais. Cette différenciation typologique entraîne aussi des conséquences sur le plan chronologique : si le type du temple a connu une longue période d'existence (du XVIIIe au VIe siècle), celui du palais achéménide est plus précisément datable entre le VIe et le Ve siècle, comme en témoignent les exemples de Suse et de Persépolis (Huff, 2005) (figure 1b).

L'existence – du moins dans la littérature – d'une salle d'apparat hypostyle à Jérusalem trouve des échos dans des parallèles attestés archéologiquement, en particulier à Sidon (Doumet-Serhal, 1999 : 33-35 ; Stucky *et al.*, 2005 : 109-115) et Byblos (Jigoulov, 2009 : 144) (figure 1c), structures que M. Liverani qualifie d'« apadana provinciales » (2003 : 363)[2]. Le bâtiment de l'acropole de Jérusalem, d'après la description biblique, suppose en effet l'apport de matériaux (5,20), mais surtout d'ouvriers spécialisés phéniciens (5,31-32). Comme le suggérait jadis M. Dunand (1969), suivi par K. M. Kenyon (1974 : 111-112), une parenté entre certaines constructions de Jérusalem et du monde phénicien (surtout des lieux de culte sur podium) est envisageable, ainsi qu'un décalage chronologique des relations entre le royaume de Juda et la Phénicie du Xe à la fin du VIe siècle.

2. Dans le cas de Byblos, cette structure ressemble plus vraisemblablement à un podium (Wright, 1985 : 98 ; Rossi, 2007 : 26-29 ; Oggiano, Pedrazzi, 2013 : 63).

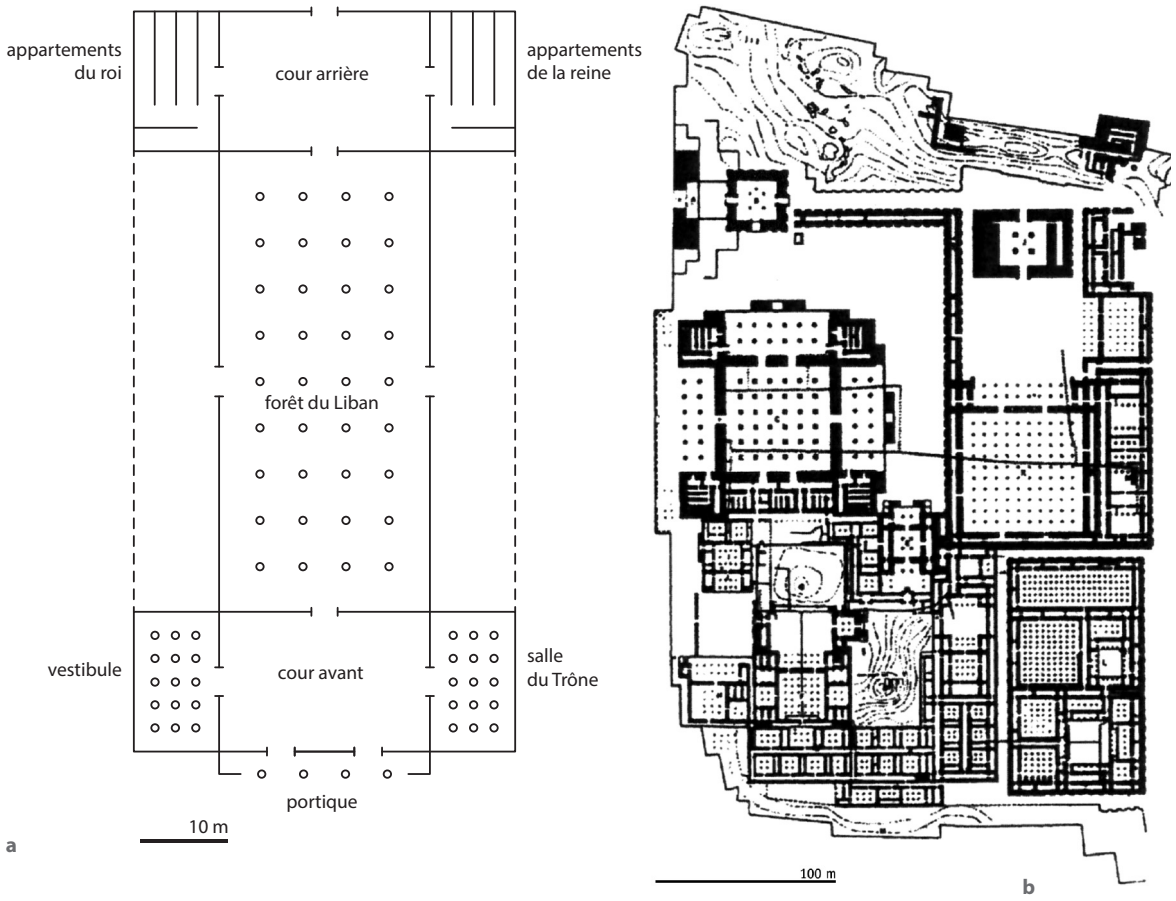

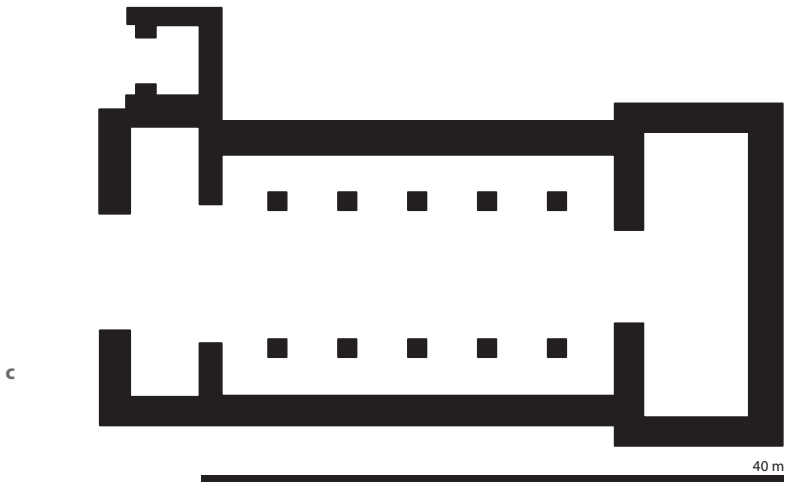

Figure 1 - Le palais de Salomon et l'apadana achéménide. a : Restitution hypothétique de la « Forêt du Liban » (selon 1 R 7,1-8), plan (d'après Liverani, 2003 : pl. 57 a) ; b : terrasse de Persépolis avec l'apadana de Darius, plan (d'après Wilber, 1969 : pl. XVIII) ; c : l'« apadana provincial » de Byblos, plan (d'après Wright, 1985 : pl. 201).

Considérons brièvement l'exemple du roi Salomon, un exemple non seulement de proverbiale sagesse, mais aussi d'activité intense en tant que roi-bâtisseur : d'une part 1 R 9,15 nous renseigne sur ses activités dans les sites majeurs du nord (Megiddo, Gezer, Hazor) ; de l'autre, 1 R 5-7 nous informe sur l'acropole de Jérusalem qui serait aussi son œuvre. Or, à la lumière des recherches et des fouilles récentes, la figure de Salomon en tant que roi-bâtisseur a été drastiquement revue à la baisse ces dernières années, grâce à un argument d'ordre chronologique (Finkelstein, Silberman, 2004 ; 2007). Il s'avère que la chronologie de la transition entre Fer I et Fer II est traditionnellement fondée sur deux éléments : (1) la datation de la céramique philistine (la *Philistine Monochrome Pottery*) en relation avec la fin du Fer I ; (2) la datation des couches du Fer IIA dans les sites du nord. En s'appuyant sur des considérations archéologiques, indépendamment des données bibliques, I. Finkelstein a proposé de dater aux alentours de 1135 la céramique philistine qui était datée entre le XIIIe et le XIIe siècle (*High Chronology*) ou entre le XIIe et le XIe (*Middle Chronology*). De là, toutes les datations des assemblages céramiques ont été abaissées (*Low Chronology*) d'un siècle environ, en fixant par conséquent la transition entre le Fer I et le Fer IIA vers la fin du Xe, et non plus du XIe (pour une discussion, voir Finkelstein, 2005 ; Finkelstein, Mazar, 2007 : 99-140 et, pour un récent bilan Pedrazzi, 2013). La mise en place de la « chronologie basse », étayée par de nouvelles datations au radiocarbone, a, en outre, des conséquences au niveau de la chronologie générale de la Méditerranée orientale pour ces phases (Fantalkin *et al.*, 2015). Pour ce qui nous concerne, cette datation permet à plusieurs archéologues d'admettre aujourd'hui que Salomon n'a pas légué de témoignages architecturaux notables, et que nombre de bâtiments publics dans le nord du pays, jadis attribués à ce roi, ne datent en fait que du VIIIe siècle. Ces conclusions ont incité I. Finkelstein et N. A. Silberman (2004 : 221) à remettre en cause non seulement la véridicité du récit biblique sur les *gesta* salomoniques, mais aussi l'existence d'une monarchie unie (comprenant le nord et le sud du pays) pendant l'Âge du Fer. Or, s'il ne reste aucune trace des activités salomoniques dans le nord, et si le palais royal de Jérusalem correspond à des modèles plus tardifs, que dire du temple de Jérusalem (figure 2) ?

Il faut avant tout être bien conscient du fait que l'on aborde ici un problème d'ordre textuel et non pas archéologique. E.-M. Laperrousaz (1988) a proposé de reconnaître une portion du mur de ce temple, là où il a identifié une « discontinuité » (en anglais *straight joint*) dans le mur oriental du Ḥaram esh-Sharif. Bien qu'on puisse, en effet, relever une discontinuité dans la maçonnerie située à environ 32 m au nord de l'angle sud-est (figure 3), diverses opinions ont été émises à son propos, l'hypothèse d'E.-M. Laperrousaz étant généralement rejetée et, avec elle, toute possibilité de voir là un vestige du « premier temple ».

Les données épigraphiques concernant le temple sont tout aussi inexistantes. Deux inscriptions célèbres, qui évoquent un *byt yhwh*, ont été à plusieurs reprisés dénoncées comme des faux : l'une sur une grenade de l'*Israel Museum* (Goren, Aḥituv *et al.*, 2005 ; Aḥituv *et al.*, 2007 ; Rollston, 2015) ; l'autre sur un ostracon de la collection Moussaief (Goren, Bar-Matthews *et al.*, 2005). La seule inscription authentique qui cite un *byt yhwh* est l'ostracon 18 (*recto*, ligne 9) de Tel Arad, du milieu du VIIIe siècle, mais ni le contexte ni la localisation de ce lieu de culte ne sont précisés (Aharoni, 1981 : 35-38 ; Aḥituv, 2008 : 119-122 ; Dobbs-Allsopp *et al.*, 2005 : 37-41 ; figure 4).

Devant le manque total de traces matérielles, l'archéologue doit se contenter d'analyser rationnellement les informations textuelles et de les comparer avec les vestiges connus ailleurs. Cette pratique se heurte néanmoins à un premier obstacle : on ignore en effet si la description biblique dérive d'une connaissance effective dudit temple (une véritable *autopsia* selon la terminologie d'Hérodote), ou d'une consultation de documents d'archives contenant ces informations (ou encore d'une tradition orale) ; par ailleurs, il s'avère que la planimétrie décrite correspond à un modèle cultuel largement diffusé dans la région syro-palestinienne depuis le IIe millénaire.

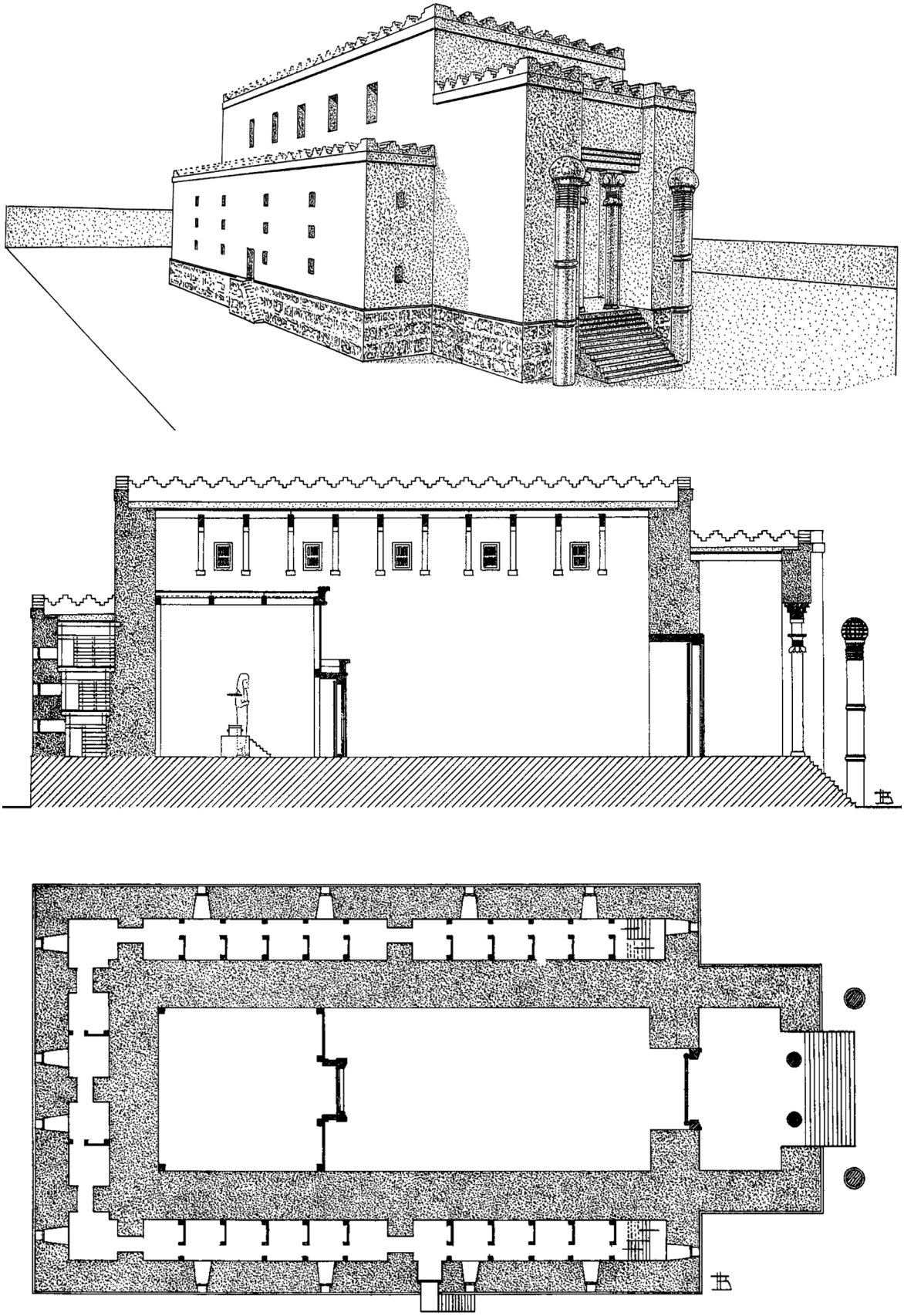

Figure 2 - Restitution hypothétique du « premier temple » de Jérusalem. a : vision de l'extérieur (d'après Busink, 1970 : pl. 47) ; b : section (d'après Busink, 1970 : pl. 49) ; c : plan (d'après Busink, 1970 : pl. 48).

a

b

c

d

Figure 3 - Le mur oriental du Ḥaram esh-Sharif vu du sud-est : la « discontinuité » entre la maçonnerie hérodienne et une autre portion de mur plus ancienne (salomonienne, d'époque perse, hasmonéenne ?). À gauche, pierres à champ lisse de la section hérodienne du mur, adossées à des pierres à bossage de la partie du mur située au nord de la « discontinuité ». a-b : La « discontinuité » attestée par E.-M. Laperrousaz, 1973 : fig. 3-4 ; c. la « discontinuité » telle que visible aujourd'hui, vision d'ensemble du mur oriental vers l'angle sud-est ; d. la « discontinuité » telle que visible aujourd'hui, détail du bas de la partie actuellement visible (clichés : F. Porzia).

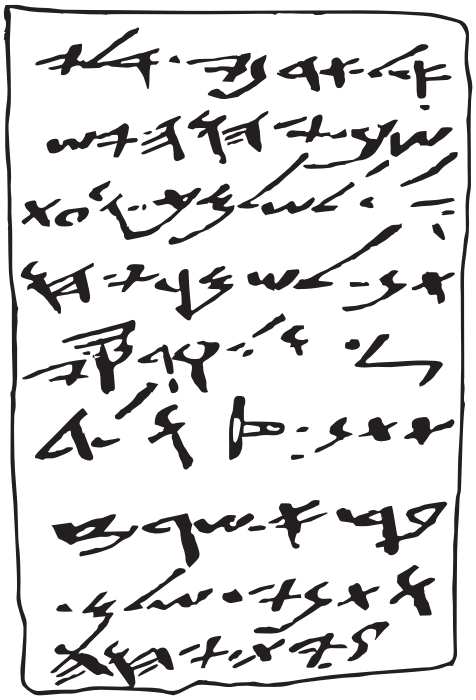

Figure 4 - Reproduction du *recto* de l'ostracon de Tell Arad, mentionnant tout à la fin (ligne 9) un *byt yhwh*, « maison/temple de YHWH » (d'après Aharoni, 1981 : 35).

En dépit des limites de toute comparaison typologique (Oggiano, 2012 :198), il est possible d'identifier divers points majeurs de comparaison : le plan tripartite, en longueur, symétrique, avec un accès sur le côté court (autrement dit *Langraum in antis*).

Par conséquent, la planimétrie du temple, tout comme l'association du bâtiment royal (le palais) avec le bâtiment divin (le temple) dérivent de modèles bien connus en Syrie septentrionale depuis le XVIIIe siècle (figures 5-6). Des complexes similaires sont connus à Ebla (le temple D dédié à Ishtar) et à Alalakh (niveau VII) (Werner, 1994 : 110-115 ; Matthiae, 1997 : 263), avec des prolongements au Bronze Final comme Alalakh (niveau IV) et Hazor (niveau XIII ; Mazar, 1992). Dans la même région, durant le Ier millénaire, on peut mentionner le temple d'Ain Dara (XIe-Xe siècles), qui partage avec celui de Jérusalem la présence d'un déambulatoire tout autour de la cella, et le temple de Tell Ta'yinat, de la fin du IXe siècle, qui constitue, chronologiquement parlant, le point de comparaison le plus proche, si du moins on accepte la datation fournie par la Bible (Haines, 1971 : 53-55 ; Matthiae, 1992). Ces comparaisons indiquent que la description du temple de Salomon correspond à une typologie d'architecture cultuelle parfaitement connue et encore visible au début de l'âge du Fer en Syro-Palestine (Dever, 2001 : 144-157 ; Matthiae, 2002 ; Oggiano, 2005 : 215-224). Les parallèles ne se limitent pas à la planimétrie mais concernent aussi certains éléments architecturaux, analysés par J. Monson (2006), et décoratifs, comme la présence des deux colonnes de part et d'autre de la porte, appelées, dans la Bible, Yakin et Boaz (Porzia, 2017), ou encore la pratique d'encadrer les portes avec des chambranles multiples (Garfinkel, Mumcuoglu, 2013).

Malgré son antiquité, le temple construit selon le modèle du *Langraum in antis* est encore attesté au Levant aux VIIIe et VIIe siècles, bien qu'avec des dimensions nettement plus modestes par rapport aux siècles précédents (Mazzoni, 2010 : 363-364, avec bibliographie). En particulier, la typologie du temple de Jérusalem, telle qu'elle est décrite dans le texte biblique, déambulatoire compris, est encore attestée archéologiquement par le temple nord-syrien de Tel Afis (AI), qui date des VIIe-VIe siècles (Mazzoni, 2010 ; 2012) et que S. Mazzoni met en relation avec des modèles assyriens.

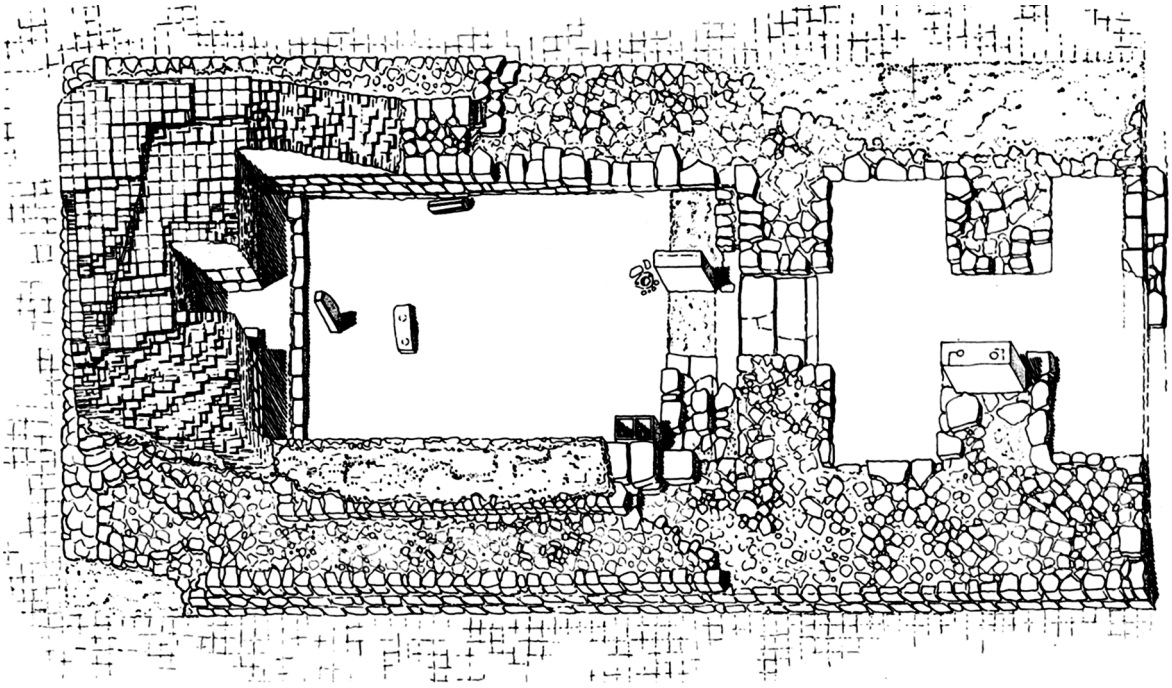

a

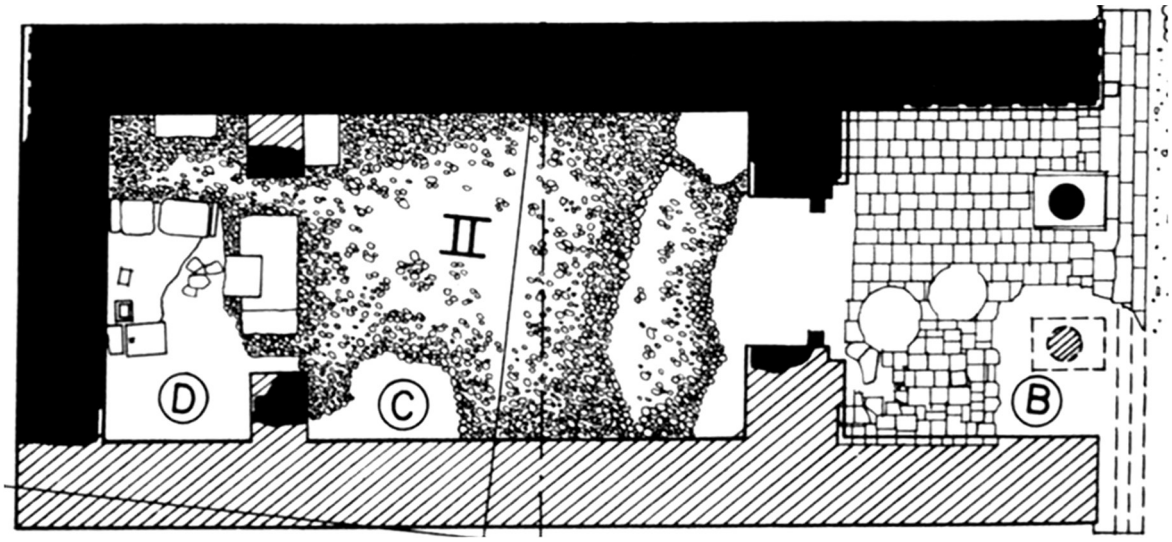

b

Figure 5 - Exemples des temples du type *Langraum in antis* en Syro-Palestine. a : Ebla, temple D (d'après Matthiae, 2000 : 181) ; b : Tell Tayinat, temple II (d'après Haines, 1971 : pl. 103).

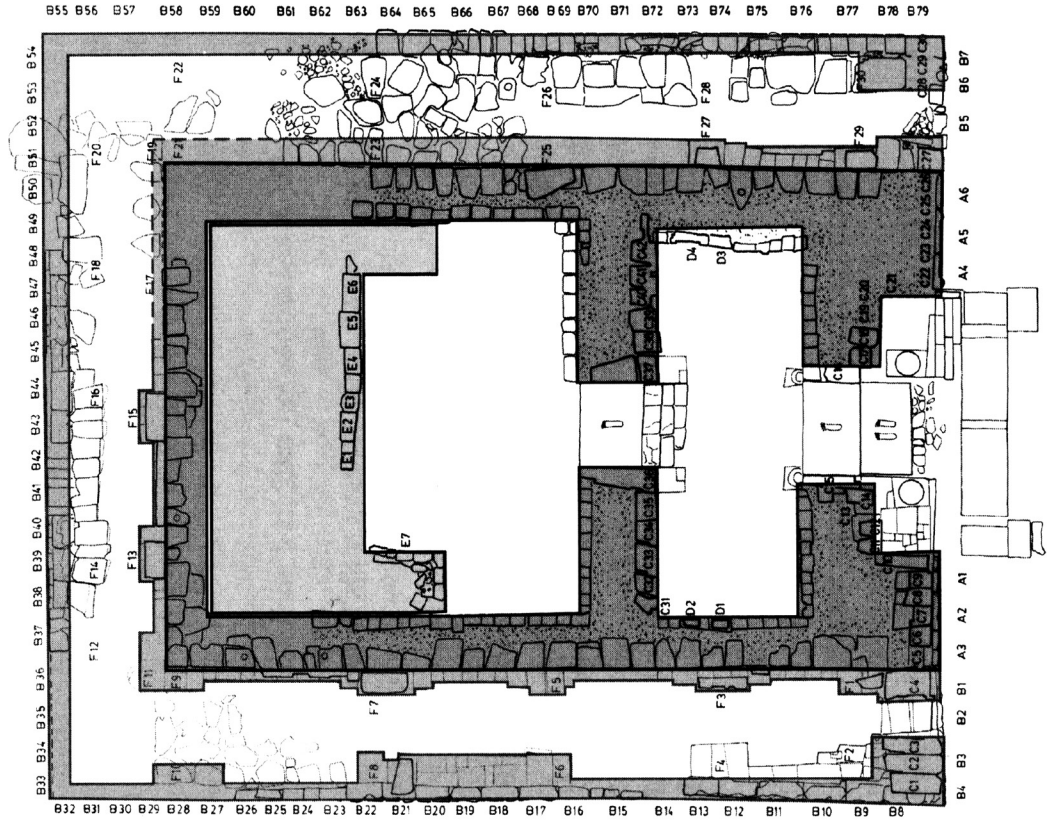

a

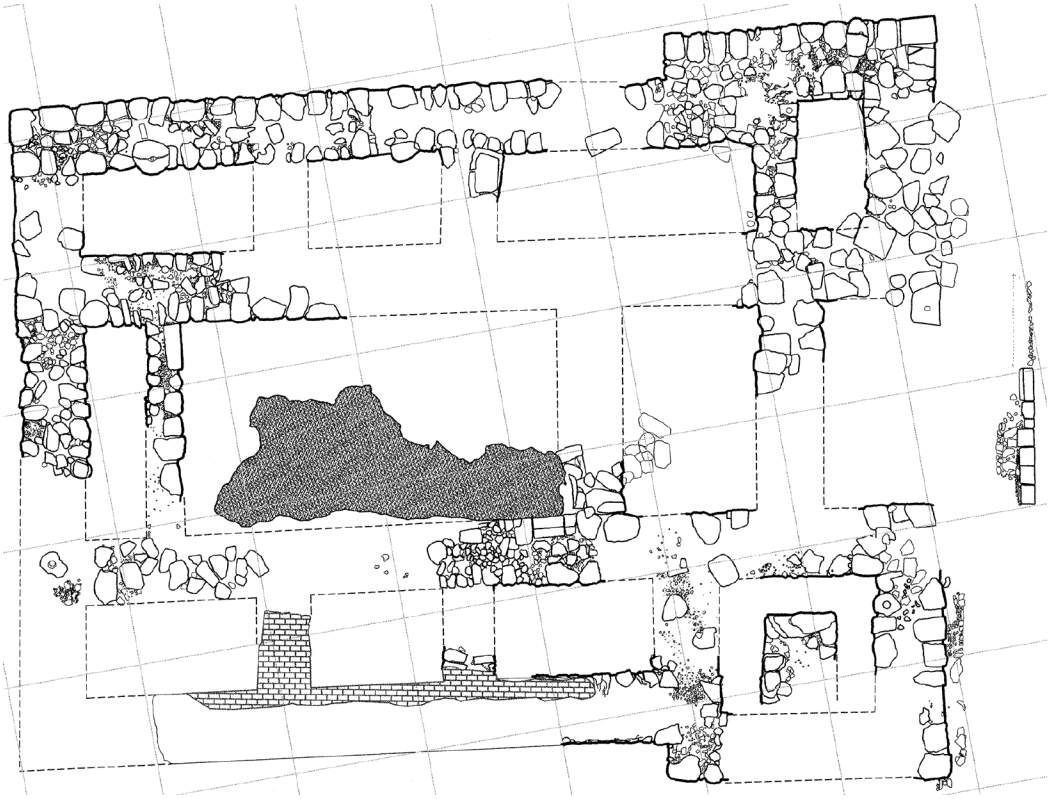

b

Figure 6 - Exemples des temples du type *Langraum in antis* en Syro-Palestine. a : 'Ain Dara, temple (d'après Novák, 2012 : fig. 4) ; b : Tel Afis, temple AI (d'après Mazzoni, 2010 : fig. 10).

3 - La nécessité d'une perspective historique

Ces comparaisons sont-elles suffisantes pour fonder l'attribution du temple sinon à Salomon, du moins approximativement à son époque ? À bien y regarder, elles ne contribuent nullement, étant donné leur ampleur chronologique, à l'identification du bâtisseur du « premier temple ». Il faut donc admettre que ni l'archéologie ni l'exégèse biblique, qui situe la rédaction finale des textes concernés plusieurs siècles après Salomon, ne peuvent nous aider dans cette opération. Le risque d'un usage subreptice des données archéologiques ou des données textuelles, ou pire encore celui de la construction délibérée d'une convergence (ou à l'inverse d'une opposition radicale) est fort. Pour éviter ce piège, on peut faire appel à une discipline tierce, l'histoire, qui a l'habitude de confronter des données issues de « terrains » multiples, en s'efforçant de garder une neutralité axiomatique à leur égard. En d'autres termes, dans le cas qui nous intéresse, il faut se demander à quel moment de la longue histoire de Jérusalem un roi a été en mesure d'entreprendre, d'un point de vue économique autant que politique, la conception et la réalisation d'une acropole monumentale, comprenant un palais royal et son temple. Pour le royaume du nord, il semblerait que de telles conditions aient existé au milieu du IXe siècle, ainsi que le montre la construction de la capitale, Samarie, par le roi Omri (Finkelstein, 2013). En revanche, pour le royaume du sud et pour la ville de Jérusalem, de telles entreprises seraient plus tardives, en dépit du succès médiatique de la découverte de ce qu'E. Mazar a voulu étiqueter comme le « palais de David » (2006 ; 2009). Le débat autour de ces trouvailles est encore ouvert et les datations oscillent du Fer I, lorsque Jérusalem était une ville jébusite comme la Bible le raconte (Faust, 2011), jusqu'à l'époque hellénistique (Finkelstein *et al.*, 2007 ; Finkelstein, 2011). Quoi qu'il en soit, la probabilité que l'acropole toute entière soit couverte par l'actuelle esplanade des mosquées, le Ḥaram esh-Sharif, s'impose de plus en plus, ceci expliquant son caractère inaccessible aux fouilles archéologiques (Finkelstein *et al.*, 2011) (figure 7).

L'exemple des sites septentrionaux a permis de montrer qu'une architecture salomonienne n'existe pas, et moins encore une architecture davidique (*pace* Y. Garfinkel à propos du site de Khirbet Qeiyafa dans la plaine de la Shéphélah ; Na'aman, 2017). Les souverains à cheval entre le VIIIe et le VIIe siècle apparaissent comme de bien meilleurs candidats, dès lors que le roi Salomon n'a pas été en mesure d'accomplir de telles tâches. Durant cette période, Jérusalem et la Judée en général connaissent une phase particulièrement prospère, jouissant aussi d'une importante croissance démographique. Dans ce contexte, juste avant ou après l'effondrement du royaume antagoniste de Samarie en 722 et grâce à la pression des Néo-Assyriens qui l'ont causé, le projet d'une acropole royale peut être compris comme une tentative de donner à la capitale Jérusalem une projection « internationale » (Mazzoni, 2012 : 30).

Il existe donc un décalage entre les témoignages bibliques qui situent le temple au Xe siècle et les considérations historiques qui orientent vers les VIIIe et VIIe siècles. En outre, d'un point de vue archéologique, deux éléments ultérieurs doivent être pris en compte. D'une part, on constate des parallèles avec la région phénicienne du VIe siècle, bien que les indices archéologiques soient très limités et de datation incertaine (comme l'emploi du podium ou du bossage) ; de l'autre, les parallèles archéologiques suggérés par la description biblique du temple de Salomon correspondent davantage à des modèles d'inspiration araméenne et assyrienne des VIIIe-VIIe siècles, plutôt qu'aux modèles du Xe siècle.

Un tel mélange de styles et un tel éventail de comparaisons dépend probablement du fait que la description biblique entremêle, d'une part, des éléments concernant le « second temple », celui qui fut construit à l'époque perse, après l'exil, et, d'autre part, des éléments du « premier temple », qui remonte très probablement au VIIIe siècle et que l'on a rétroactivement attribué au grand souverain du Xe siècle.

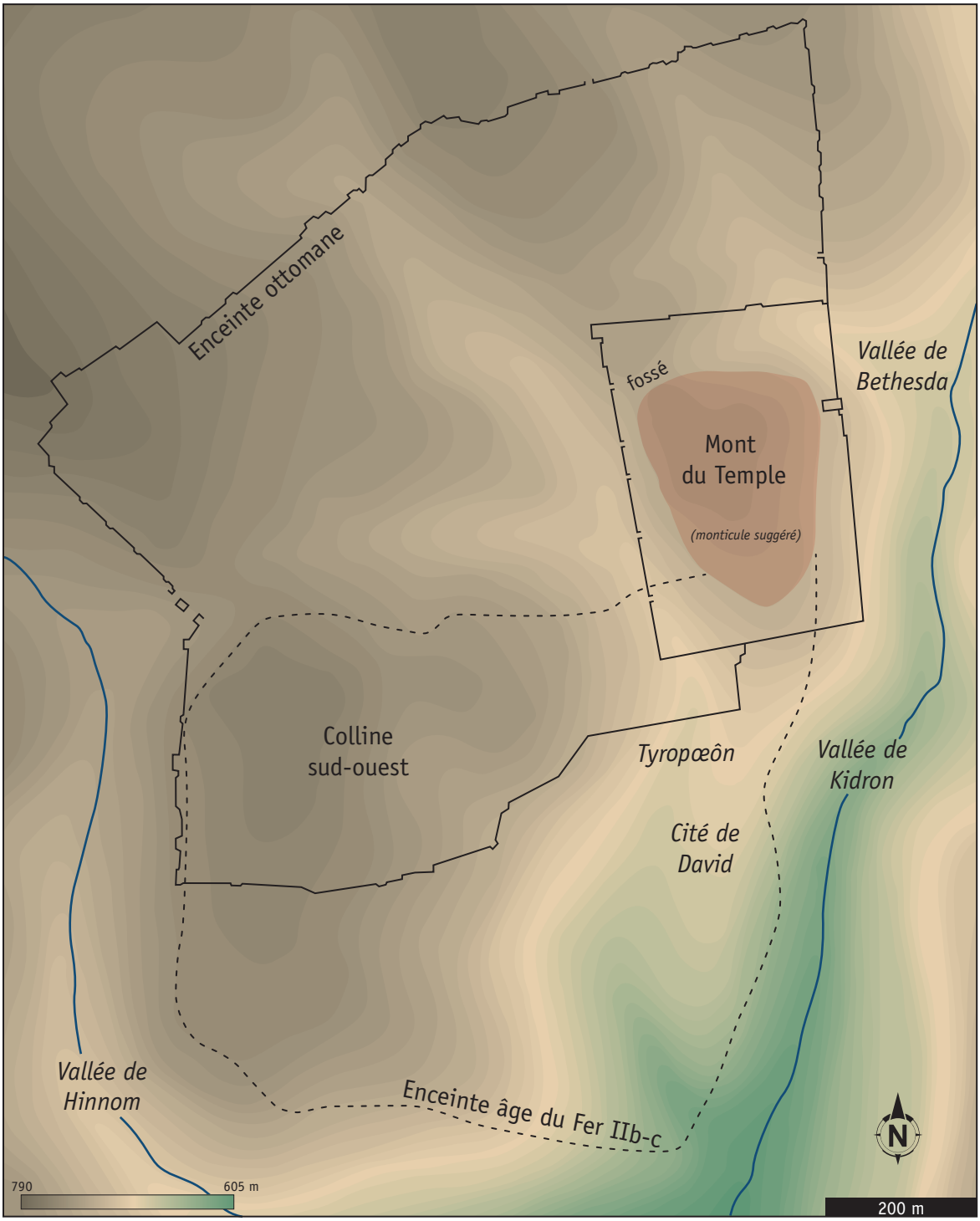

Figure 7 - Localisation hypothétique au milieu de l'actuelle « esplanade des mosquées » de l'acropole de Jérusalem à l'âge du Fer, abritant en même temps le quartier royal et le temple (DAO : T. Rivera-Tessier, d'après Finkelstein *et al.*, 2011 : fig. 2).

4 - Entre textes et archéologie : un bilan

Les souverains fixés à Jérusalem adoptent, pour bâtir le temple du dieu dynastique et donc national, un modèle qui caractérisait auparavant la divinité poliade, protectrice d'une collectivité, située sur une acropole. Même si le texte biblique revêt le temple de Jérusalem d'une aura d'exclusivité, on peut assurément affirmer qu'« il n'y a donc rien de nouveau sous le soleil ». Une telle solution n'allait cependant pas de soi, car nous savons que des typologies architecturales inédites pouvaient être développées lorsqu'émergeaient des cultes nouveaux, comme en témoigne par exemple le site d'Amrit, dédié au culte d'une divinité bienfaisante et thérapeutique (Oggiano, 2012). Le projet royal d'une acropole monumentale a des répercussions au niveau théologique, dans la direction d'un parallélisme implicite, mais sensible et lourd de sens, entre le roi et la divinité, attesté partout dans la région (Hurowitz, 1992 ; Boda, Novotny, 2010). Si notre analyse est correcte, on peut en conclure que le « premier temple » – avec tout son apparat cérémoniel, symbolique et théologique – partageait beaucoup plus avec les autres institutions cultuelles levantines qu'avec la vision hautement théologisée (aniconique, monothéiste, en un mot, « extraordinaire ») que construit la Bible. Par conséquent, la théologie du texte du deuxième livre de Samuel ne peut se comprendre que comme une théologie post-monarchique, produite après l'effondrement de la dynastie locale et la destruction du temple principal en 586. Elle reflète une conception du divin liée aux conditions de vie d'un peuple en exil à Babylone, qui privilégie la vision nomade de la divinité accompagnant les tribulations de son peuple. Encore une fois, la conception de la divinité repose non plus sur le binôme Dieu / roi mais sur une comparaison entre Dieu et son peuple. Dépouillée de la protection du roi mais aussi libérée des limites fixées par l'institution monarchique, la divinité s'affranchit en développant une plus grande transcendance.

Quant au versant méthodologique de notre enquête, quoique limitée au cas exemplaire du temple de Jérusalem, il débouche sur quelques pistes de réflexion relatives à l'articulation entre archéologie et « théologie » au sens large :

a) une première concrétisation du dialogue entre les deux disciplines est la nécessité que les archéologues interprètent les structures qu'ils mettent au jour à la lueur des manières de penser la « présentification » des dieux, de rendre visible l'invisible, et que les historiens des religions, mais aussi les exégètes et théologiens, se mesurent aux « traductions » matérielles d'une pensée plus ou moins normative, appréhendent les représentations du divin qu'expriment l'agencement des pièces, leur ameublement, leur décoration, etc. ;
b) le dialogue entre disciplines différentes ne peut s'accomplir harmonieusement si l'une est hégémonique par rapport à l'autre. Dans cette perspective, nous avons souligné le rôle de l'histoire, avec sa méthodologie propre, comme un possible espace de médiation, où les données du terrain archéologique et les apports exégétiques peuvent être mis en dialogue et synthétisés de manière équilibrée et dialectique ;
c) comme le disait jadis Platon, un dialogue ne peut surgir que d'un « terrain commun », ce qu'il appelait le *koinòn*. Or, le métier de l'archéologue et celui de l'exégète biblique partagent une certaine « méthode stratigraphique » avec la « mise en phase » des couches archéologiques d'une part, des couches de rédaction, de l'autre, au moyen de la « méthode historico-critique » (Dever, 1997, 2001 : 1-21 ; Frendo, 2011 : 61-67). En d'autres termes, pour éviter tant les consensus forcés que les oppositions stériles, c'est la prise en compte de la dimension diachronique dans laquelle le matériau ancien s'inscrit qui permet de croiser des données hétérogènes et de formuler des interprétations proprement historiques. Dans cette perspective, non seulement l'objet est traité comme un texte mais le texte lui-même est compris comme un objet ;

d) dans le dialogue entre archéologie et histoire, il est un ingrédient supplémentaire qui touche aux usages politiques du passé. Dans une région « malade d'histoire » (Tommasi, 2016 : 546), l'archéologie et la politique ne pouvaient pas rester l'une indifférente à l'autre. Sans nous engager ici dans un débat sur les limites d'une épistémologie qui oppose les faits aux rêves idéologiques, il s'avère que l'archéologie dans cette région a dû se battre pour sa propre indépendance face aux identités narratives, c'est-à-dire peu attentives aux reconstructions méthodologiquement fondées, produites par la politique. I. Finkelstein affirme, significativement, qu'il est « tout à fait absurde de se servir de paradigmes scientifiques concernant l'histoire d'Israël aux temps bibliques pour étayer ou dénier une réalité contemporaine » (2008 : 22), mais aussi que l'archéologie « doit être libre et libérée de tout jugement d'ordre théologique » (2008 : 21). Oui, parce que politique et théologie, dans le cas d'Israël, risquent souvent de s'entremêler et de se confondre. Dans une vision pragmatique deux extrêmes sont alors à éviter : l'idée que l'archéologie doit ou peut jouer un rôle dans la définition identitaire d'un Israélien ou d'un Palestinien d'aujourd'hui est scientifiquement déplacée, comme, à l'inverse, il est tout aussi extravagant de penser que l'archéologie, ou toute autre forme de savoir humain, peut rester confinée dans une tour d'ivoire et ne pas être utilisée afin de définir ou corroborer des identités politiques, religieuses ou les deux en même temps. Dans ce contexte extrêmement tendu, le rôle de l'archéologue, celui de l'exégète ou de l'historien, en un mot, le rôle du savant devrait être d'élargir l'horizon de la discussion et de restituer à tout sujet sa complexité, sans le plier à des rôles qui ne lui conviennent pas.

En définitive, le cas paradoxal du temple de Jérusalem, pour lequel l'archéologie semble de peu de secours, s'est révélé un laboratoire très efficace. Pour revenir une dernière fois au thème qui nous a intéressés, à savoir l'inscription de la présence divine sur terre, les polémiques suscitées par les « lieux de mémoire » du temple de Jérusalem, à savoir l'« esplanade des mosquées » ou le « mur de lamentations », illustrent également la difficulté qui subsiste actuellement à affranchir les recherches scientifiques, archéologiques ou exégétiques, du carcan « utilitaire » qui pèse sur elles. Cependant, sans *a priori* et loin de tout désir de privilégier une discipline plutôt que l'autre, l'étude du temple de Jérusalem peut retrouver une dimension historique globale, malgré d'une part l'absence de vestiges et, de l'autre, le caractère manifestement partisan des témoignages écrits, anciens ou récents, qui en perpétuent la mémoire.

Références bibliographiques

Aharoni Y., 1981 - *Arad Inscription*, Jerusalem, Israel Exploration Society, 280 p.

Aḥituv S., 2008 - *Echoes from the Past: Hebrew and Cognate Inscriptions from the Biblical Period*, Jerusalem, Carta, xiv-512 p.

Aḥituv S., Demsky A., Goren Y., Lemaire A., 2007 - The Inscribed Pomegranate from the Israel Museum Examined again, *Israel Exploration Journal*, 57, 87-95.

Boda M.J., Novotny J. (eds.), 2010 - *From the Foundations to the Crenellations. Essays on Temple Building in the Ancient Near East and Hebrew Bible*, Münster, Ugarit-Verlag (« Alter Orient und Altes Testament » 366), xxxviii-627 p.

Busink T. A., 1970 - *Der Temple von Jerusalem von Salomo bis Herodes*, Leiden, Brill (« Studia Francisci Scholten Memoriae Dicata » 3), xxiv-1611 p.

Dever W.G., 1997 - On Listening to the Texts – and the Artifact, in Dever W.G., Wright J.E. (eds.), *The Echoes of Many Texts: Reflections on Jewish and Christian Traditions*, Atlanta, Scholars (« Brown Judaic Studies » 313), 1-23.

Dever W.G., 2001 - *What Did the Biblical Writers Kow and When Did They Know it? What Archaeology Can Tell Us about the Reality of Ancient Israel*, Grand Rapids (MI), Eedermans, xiii-313 p.

Dobbs-Allsopp F.W., Roberts J.J.M., Seow C.L., Whitaker R.E., 2005 - *Hebrew Inscriptions: Texts form the Biblical Period of the Monarchy with Concordance*, New Haven (CT), Yale University Press, xxxiv-654 p.

Doumet-Serhal C., 1999 - Discoveries in Little Sidon, *National Museum News*, 10, 29-40.

Dunand M., 1969 - Byblos, Sidon, Jérusalem : Monuments apparentés des temps achéménides, in Anderson G.W., de Boer P.A.H. (eds.), *Congress Volume. Rome 1968*, Leiden, Brill (« Vetus Testamentum, Supplements » 17), 64-70.

Fantalkin A., Finkelstein I., Piasetzky E., 2015 - Late Helladic to Middle Geometric Aegean and Contemporary Cypriot Chronologies: A Radiocarbon View from the Levant, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 373, 25-48.

Faust A., 2011 - The Large Stone Structure in the City of David: A Reexamination, *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, 126, 116-130.

Finkelstein I., 2005 - A Low Chronology Update: Archaeology, History and Bible, in Levy T.E., Higham T. (eds.), *The Bible and Radiocarbon Dating: Archaeology, Text and Science*, London, Equinox, 31-42.

Finkelstein I., 2008 - *Un archéologue au pays de la Bible*, Paris, Bayard, 217 p.

Finkelstein I., 2011 - The "Large Stone Structure" in Jerusalem: Reality versus Yearning, *Zeitschrift des deutschen Palästina-Vereins*, 127, 1-10.

Finkelstein I., 2013 - *Le royaume biblique oublié*, Paris, Éditions Odile Jacob, 282 p.

Finkelstein I., Mazar A., 2007 - *The Quest for the Historical Israel: Debating Archaeology and the History of Early Israel*, Actes du VIe colloque biennal de l'*International Institute for Secular Humanistic Judaism*, Detroit, 2005, Atlanta, Society of Biblical Literature (« Society of Biblical Literature Archeology and Biblical Studies » 17), x-220 p.

Finkelstein I., Silberman N.A., 2004 - *La Bible dévoilée : les nouvelles révélations de l'archéologie*, Paris, Gallimard, 554 p.

Finkelstein I., Herzog Z., Singer-Avitz L., Ussishkin D., 2007 - Has the Palace of King David Been Found in Jerusalem?, *Tel Aviv*, 34, 142-164.

Finkelstein I., Koch I., Lipschits O., 2011 - The Mound on the Mount: A Possible Solution to the "Problem with Jerusalem", *Journal of Hebrew Scriptures*, 11, 2-24.

Finkelstein I., Silberman N.A., 2007 - *Les rois sacrés de la Bible : à la recherche de David et Salomon*, Paris, Gallimard, 404 p.

Frendo A.J., 2011 - *Pre-exilic Israel, the Hebrew Bible, and Archaeology: Integrating Text and Artefact*, New York, London, T & T Clark (« Library of Hebrew Bible, Old Testament Studies » 549), xii-120 p.

Garfinkel Y., Mumcuoglu M., 2013 - Triglyphs and Recessed Doorframes on a Building Model from Khirbet Qeiyafa: New Light on Two Technical Terms in the Biblical Descriptions of Solomon's Palace and Temple, *Israel Exploration Journal*, 63, 135-163.

Goren Y., Aḥituv S., Ayalon A., Bar-Matthews M., Dahari U., Dayagi-Mendels M., Demsky A., Lavin N., 2005 - A Re-examination of the Inscribed Pomegranate from the Israel Museum, *Israel Exploration Journal*, 55, 3-20.

Goren Y., Bar-Matthews M., Ayalon A., Schilman B., 2005 - Authenticity Examination of Two Iron Age Ostraca from the Moussaieff Collection, *Israel Exploration Journal*, 55, 21-34.

Haines R. C., 1971 - *Excavations in the Plain of Antioch. 2, The Structural Remains of the Later Phases. Chatal Hüyük, Tell al-Judaidah and Tell Ta'Ynat*, Chicago, University of Chicago (« University of Chicago Oriental Institute Publications » 95), xiv-66 p.

Huff D., 2005 - From Median to Achaemenian Palace Architecture, *Iranica Antiqua*, 40, 371-395.

Hundley M. B., 2013 - *Gods in Dwellings: Temples and Divine Presence in the Ancient Near East*, Atlanta, Society of Biblical Literature (« Writings from the Ancient World Supplement Series » 3), 430 p.

Hurowitz V. A., 1992 - *I Have Built You an Exalted House: Temple Building in the Bible in the Light of Mesopotamian and Northwest Semitic Writings*, Sheffield, Sheffield Academic Press (« Journal of the Study of the Old Testament Supplement » 115), 398 p.

Jigoulov V. S., 2009 - Administration of Achaemenid Phoenicia: A Case for Managed Autonomy, in Knoppers G. N., Grabbe L. L., Fulton D. (eds.), *Exile and Restoration Revisited: Essays on the Babylonian and Persian Periods in Memory of Peter R. Ackroyd*, London / New York, T & T Clark (« Library of Second Temple » 73), 138-151.

Jigoulov V. S., 2010 - *The Social History of Achaemenid Phoenicia: Being a Phoenician, Negotiating Empires*, London, Oakville, Equinox, viii-276 p.

Kamlah J., 2012a - Ein Haus für Gott bauen. Der Salomonische Tempel in Jerusalem und die Tempel der Levante, *Welt und Umwelt der Bibel*, 4, 34-40.

Kamlah J. (ed.), 2012b - *Temple Building and Temple Cult: Architecture and Cultic Paraphernalia of Temples in the Levant (2.-1. Mill. B.C.E.)*, Actes du colloque en occasion du L^e^ anniversaire de l'*Institute of Biblical Archaeology* de l'Université de Tübingen, Wiesbaden, Harrassowitz (« Abhandlungen des Deutschen Palästina-Vereins » 41), xxiv-586 p.

Kenyon K. M., 1974 - *Digging Up Jerusalem*, London, Ernest Benn, 320 p.

Lackenbacher S., 1982 - *Le roi bâtisseur. Les récits de construction assyriens des origines à Téglathphalasar III*, Paris, Éditions Recherche sur les Civilisations, ix-267 p.

Laneri N. (ed.), 2015 - *Defining the Sacred: Approaches to the Archaeology of Religion in the Near East*, Oxford, Oxbow, ix-186 p.

Laperrousaz E.-M., 1973 - A-t-on dégagé l'angle Sud-Est du Temple de Salomon ?, *Syria*, 50 (3-4), 355-399.

Laperrousaz E.-M., 1988 - La discontinuité (*seam*, *straight joint*) visible près de l'extrémité sud du mur oriental du Ḥaram esh-Shérif marque-t-elle l'angle sud-est du « Temple de Salomon » ?, *Vetus Testamentum*, 38 (4), 399-406.

Lehmann G., Killebrew A. E., 2010 - Palace 6000 at Megiddo in Context: Iron Age Central Hall Tetra-Partite Residencies and the *Bīt-Ḫilāni* Building Tradition in the Levant, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 359, 13-33.

Liverani M., 2003 - *Oltre la Bibbia. Storia antica di Israele*, Roma, Bari, xv-510 p.

Matthiae P., 1992 - Ancora una fabbrica templare nel regno di Unqi, *Contributi e Materiali di Archeologia Orientale*, 4, 123-140.

Matthiae P., 1997 - *La storia dell'arte dell'antico Oriente. I primi Imperi e principati del Ferro 1600-700 a.C.*, Milano, Electa, 311 p.

Matthiae P., 2000 - *La storia dell'arte dell'antico Oriente. Gli stati territoriali 2100-1600 a.C.*, Milano, Electa, 300 p.

Matthiae P., 2002 - Una nota sul tempio di Salomone e la cultura architettonica neosiriana, in Amadasi M. G., Liverani M., Matthiae P. (eds.), *Da Pyrgi a Mozia. Studi sull'archeologia del Mediterraneo in memoria di Antonio Ciasca*, Roma, Università degli studi di Roma "La Sapienza" (« Vicino Oriente. Quaderno » 3), 337-342.

Mazar A., 1990 - *The Archaeology of the Land of the Bible: 10,000-586 B.C.E*, New York, Doubleday, xxx-572 p.

Mazar A., 1992 - Temples of the Middle and Late Bronze Ages and the Iron Age, in Kempinski A., Reich R. (eds.), *The Architecture of Ancient Israel: From the Prehistoric to the Persian Periods*, Jerusalem, Israel Exploration Society, 161-187.

Mazar E., 2006 - Did I Find King David's Palace?, *Biblical Archaeology Review*, 32, 16-27, 70.

Mazar E., 2009 - *The Palace of King David: Excavations at the Summit of the City of David. Preliminary Report of Seasons 2005-2007*, Jerusalem, New York, Shoham Academic Research and Publication, 100 p.

Mazzoni S., 2010 - Syro-Hittite Temples and the Traditional *in antis* Plan, in Becker J., Hempelmann R., Rehm E. (Hrsg.), *Kulturlandschaft Syrien. Zentrum und Peripherie. Festschrift für Jan-Waalke Meyer*, Münster, Ugarit-Verlag (« Alter Orient und Altes Testament » 371), 359-371.

Mazzoni S., 2012 - Temples at *Tell 'Āfīṣ* in Iron Age I-III, in Kamlah, 2012b, 23-40.

Mierse W. E., 2010 - *Temples and Sanctuaries from the Early Iron Age Levant: Recovery after Collapse*, Winona Lake (IN), Eisenbrauns (« History, Archaeology, and Culture of the Levant » 4), xiii-480 p.

Monson J., 2006 - The 'Ain Dara temple and the Jerusalem Temple, in Beckman G., Lewis T. J. (eds.), *Text, Artifact, and Image: Revealing Ancient Israelite Religion*, Providence (RI), Brown Judaic Studies (« Brown Judaic Studies » 346), 273-299.

Na'aman N., 2017 - Was Khirbet Qeiyafa a Judahite City? The Case Against It, *Journal of Hebrew Scriptures*, 17, 1-40.

Novák M., 2012 - The Temple of ‘Ain Dara in the Context of Imperial and Neo-Hittite Architecture and Art, in Kamlah 2012b, 41-54.

Oggiano I., 2005 - *Dal terreno al divino. Archeologia del culto nella Palestina del primo millennio*, Roma, Carocci, 296 p.

Oggiano I., 2012 [2014] - Architectural Points to Ponder under the Porch of Amrit, *Rivista di Studi Fenici*, 40, 191-209.

Oggiano I., Pedrazzi T., 2013 - *La Fenicia in età persiana. Un ponte tra il mondo iranico e il Mediterraneo*, Pisa, Roma, Fabrizio Serra (« Supplemento alla Rivista di Studi Fenici » 39), 112 p.

Osborne J. F., 2012 - Communicating Power in the *Bīt-Ḫilāni* Palace, *Bulletin of the American Schools of Oriental Research*, 368, 29-66.

Pedrazzi T., 2013 - L’inizio dell’età del Ferro nella cronologia del Levante: Dati a confronto e questioni di metodo, in Mazzoni S., Soldi S. (eds.), *Syrian Archaeology in Perspective: Celebrating 20 Years of Exavations at Tell Afis*, Actes de la rencontre internationale *Percorsi di Archeologia Siriana*, Pisa, Edizioni ETS, 139-175.

Porzia F., 2017 - Localiser les puissances divines. Le lexique de l’architecture cultuelle dans l’ancien Israël et son contexte levantin, in Bonnet C., Belayche N., Albert-Lorca M., Avdeff A., Massa F., Slobodzianek I. (eds.), *Puissances divines à l’épreuve du comparatisme : constructions, variations et réseaux relationnels*, Turnhout, Brepols, 355-378.

Rollston C., 2015 - The Ivory Pomegranate: The Anatomy of Probable Modern Forgery, in Hutton J. M., Rubin A. D. (eds.), *Epigraphy, Philology and the Hebrew Bible: Methodological Perspectives on Philological and Comparative Study of the Hebrew Bible in Honor of Jo Ann Hackett*, Atlanta, Society of Biblical Literature (« Ancient Near Eastern Monographs » 12), 237-252.

Rossi M., 2007 - Biblo in età persiana. Un riesame della planimetria architettonica del sito, in *Rivista di Studi Fenici*, 25, 15-42.

Stucky R., Lopriedo A., Mathys H. P., Wachter R., 2005 - *Das Eschmunheiligtum von Sidon. Architektur und Inschriften*, Basel, Vereinigung der Freunde antiker Kunst (« Antike Kunst » 19), 332 p.

TOB, 2010 - *La traduction œcuménique de la Bible : comprenant l’Ancien et le Nouveau Testament, traduits sur les textes originaux, avec introduction, notes essentielles, glossaire,* Paris, Éditions du Cerf, xiv-2079 p.

Tommasi J., 2016 - Affronter les inégalités historico-mémorielles en Israël, in Renaut A., Brown É., Chartron M.-P., Lauvau G. (eds.), *Inégalités entre globalisation et particularisation*, Paris, Presses de l’Université Paris-Sorbonne, 533-556.

Ussishkin D., 1973 - King Solomon’s Palaces, *The Biblical Archaeologist*, 36 (3), 78-105.

Werner P., 1994 - *Die Entwicklung der Sakralarchitektur in Nordsyrien und Südost-kleinasien vom Neolithikum bis in das 1. Jt. v. Chr.*, München, Wien, Profil (« Münchener vorderasiatische Studien » 15), 202 p.

Wightman G. J., 2007 - *Sacred Spaces: Religious Architecture in the Ancient World*, Louvain, Peeters, xxxi-1156 p.

Wilber D. N., 1969 - *Persepolis: The Archaeology of Parsa, Seat of the Persian Kings*, London, Cassell, xviii-120 p.

Wright G. R. H., 1985 - *Ancient Building in South Syria and Palestine*, Leiden, Brill, 2 vols., xxiii-539 p., xv-367 ill.

Zevit Z., 2001 - *The Religions of Ancient Israel: A Synthesis of Parallactic Approaches*, London, New York, Continuum, xx-821 p.

Zwickel W., 1999 - *Der salomonische Tempel*, Mainz, Ph. Von Zabern, 212 p.

Fabio PORZIA, Corinne BONNET
Université Toulouse Jean Jaurès
PLH-ERASME (EA 4601)
fabio.porzia@hotmail.com
cbonnet@univ-tlse2.fr

ARCHÉOLOGIE DU PAYSAGE ET GÉOGRAPHIE :

entre observation, transferts et co-constructions

Sandrine ROBERT

Introduction 54
1 - Complémentarité et interdépendance dans le temps cyclique 54
2 - Une phase d'observation réciproque 56
3 - Des co-constructions dans les temporalités non-linéaires 57
Conclusion 59
Références bibliographiques 60

Pour citer cet article

Robert S., 2017 - Archéologie du paysage et géographie : entre observation, transferts et co-constructions, dans Boissinot P. (dir.), *Archéologie et sciences sociales*, Université Toulouse Jean Jaurès, *P@lethnologie*, 9, 53-62.

ARCHÉOLOGIE DU PAYSAGE ET GÉOGRAPHIE :

entre observation, transferts et co-constructions

Sandrine ROBERT

Résumé

Autant que le concept d'espace, celui de temps semble avoir régi les relations entre archéologie du paysage et géographie depuis la fin du XIXe siècle. On peut dégager une première période qui lie géographie et sciences historiques dans une perception cyclique de la dynamique des formes. À partir des années 1960, les complémentarités théoriques apparaissent plus difficiles car le modèle explicatif change en géographie, favorisant la vision d'un présent qui n'est plus lié dynamiquement au passé. Depuis les années 1990, la théorie de l'auto-organisation et le concept de la résilience, en introduisant le temps comme agent à part entière des organisations, rendent à nouveau propices les co-constructions théoriques.

Mots clés

Archéogéographie, paysage, résilience, temporalités.

Introduction

Dès 1921, Jean Brunhes et Camille Vallaux, dans *Géographie de l'Histoire*, et Osbert Guy Stanhope Crawford, dans *The Man and his past,* tentaient d'éclaircir la relation entre géographie et archéologie (Brunhes, Vallaux, 1921 ; Crawford, 1921). Dresser un tableau complet de cette interaction dépasserait le cadre de cette contribution. Je propose de l'interroger à partir de la thématique du paysage et des structures agraires qui a été un creuset privilégié pour ces échanges (pour un autre point de vue, voir par exemple : Gentelle, 1995).

1 - Complémentarité et interdépendance dans le temps cyclique

En 1921, Jean Brunhes et Camille Vallaux, pour définir la relation entre géographie et d'autres sciences sociales, écrivaient : « l'histoire, l'archéologie, la préhistoire, l'anthropologie, l'ethnologie, les sciences économiques et statistiques [...] comprennent et expriment toutes que le fait isolé peut être susceptible d'interprétations si contradictoires qu'il ne doit pas être étudié isolément ; il faut le replacer dans le courant de vie qui l'a créé ; il est le chaînon d'une chaîne... » (Brunhes, Vallaux, 1921 : 21).

Pour comprendre cette conception, il faut la replacer dans la théorie du changement des formes adoptée par les géographes à la fin du XIXe siècle. Elle favorise une vision cyclique, issue des sciences de la vie, qui trouve son expression dans l'idée de cycle d'érosion ou d'« âges des formes topographiques » (Brunhes, 1925 : 11, en ital. dans le texte). Selon cette théorie, précisée par William M. Davis (1850-1934) et importée en France par Henri Baulig, les formes du relief s'inscriraient

dans des séries évolutives suivant une succession irréversible, aboutissant à un état final dégradé de la forme originelle (Coque, 1996 : 367). Cette notion de cycle fut transférée aux faits géographiques humains et Jean Brunhes, par exemple, propose : « avant tout [de] rechercher à quelle cause ces phénomènes ont dû leur naissance, et si le point où ils en sont indique la maturité ou annonce la déchéance » (Brunhes, 1925 : 13). L'archéologie, comme l'Histoire, sont alors convoquées pour fournir les éléments de datation susceptibles de définir la genèse ou l'état d'avancement d'un phénomène. Cette organisation des savoirs fut formalisée dans le projet de géographie rétrospective de Roger Dion. Alors que les historiens et les archéologues situent leur point de vue dans le passé en tentant d'établir un tableau exhaustif des périodes anciennes, les géographes font un tri parmi les faits historiques pour ne garder que ceux qui ont laissé des traces dans le présent ou peuvent l'expliquer (Dion, 1949 ; 1957 ; Flatrès, 1994). Le passé est mobilisé pour établir une « généalogie de ce qui s'est maintenu en se transformant » (Verdier, 2009 : 13).

Pour Brunhes et Vallaux, l'échange entre l'archéologie et la géographie est construit particulièrement autour de la cartographie. Dans la première moitié du XXe siècle, elle s'impose pour le géographe, comme le moyen de généraliser les observations, en corrigeant les limites d'une vision locale, et comme un moyen d'explication (Clozier, 1942 : 111-112). Dans cet esprit, Brunhes et Vallaux incitent les archéologues à l'utiliser pour définir de « vraies époques », comme le Néolithique par exemple, et non « de simples constructions locales » (Brunhes, Vallaux, 1921 : 30-31).

On retrouve la même position chez O. G. S. Crawford, pour qui la cartographie est nécessaire pour définir "*the extent in space of a given culture during a given period*" (Crawford, 1921 : 79, c'est lui qui souligne). Mais il signale qu'il faut aller plus loin en replaçant les sites archéologiques dans leur contexte géographique. Il propose, par exemple pour le Sussex, des cartes associant la répartition des établissements « celto-romains » et « anglo-saxons » avec les pentes, l'eau, des traces de champs sur les pentes supérieures des plateaux (Crawford, Keiller, 1928 : 8-9, fig. 1-2). Il applique ainsi le modèle explicatif des géographes qui repose sur les notions de « combinaison » (Vidal de la Blache, 1913) ou de « connexité » (Brunhes, 1925 : 36). La cartographie opère à la fois la généralisation et l'explication par la mise en relation d'éléments. Cette idée de combinaison s'exprime particulièrement à travers la notion de « paysage » qui établit des liens entre des caractéristiques morphologiques humaines et des caractéristiques naturelles (Dion, 1934). La géographie ne se contente pas de donner un simple catalogue de faits localisés ou de permettre la généralisation de l'observation locale, elle apporte une explication scientifique en organisant les formes en ensembles où les parties se conditionnent mutuellement comme partie d'un tout. Le paysage constitue ainsi une « synthèse » préalable à l'analyse (Meynier, 1970).

Durant cette première période, l'étude des structures agraires devient un lieu d'échanges privilégié entre géographes et archéologues qui partagent des thématiques et surtout une méthode : l'analyse morphologique. Forgée dans les sciences naturelles, elle permet aux géographes et aux archéologues, dans la deuxième moitié du XIXe siècle, d'établir leurs propres systèmes de catégorisation. Les deux disciplines donnent une place centrale à l'observation (terrain) et à l'explication des faits matériels. Ces derniers doivent permettre de « discerner le fait social qui y est enveloppé » (Brunhes, Vallaux, 1921 : 42). La morphologie, en plaçant la géographie et l'archéologie du côté des sciences de l'observation, leur permet de prendre de la distance par rapport à l'histoire, leur discipline-mère, où l'étude des documents écrits prévaut.

Après la Première Guerre mondiale, les archéologues et les géographes construisirent ainsi les conditions d'exploitation d'une nouvelle source : la photographie aérienne. Elle servit de base à l'analyse morphologique des paysages autant du côté de la géographie que de l'archéologie.

Il paraît significatif que les deux manuels qui font date dans ce domaine dans les années 1960-70 soient écrits, l'un par un géomorphologue, Jean Tricart, et l'autre par un historien sensible à l'archéologie et ayant joué un rôle important dans l'analyse morphologique des parcellaires : Raymond Chevallier (Tricart *et al.*, 1970 ; Chevallier, 1971)[1]. Les photographies aériennes permettaient d'analyser le paysage « de façon synthétique » (Chevallier, 1976 : 507) et la photo-interprétation favorisa la collaboration entre les deux disciplines (Snacken, 1964 : 232). Durant cette première période, la synthèse est donc plutôt du côté de la géographie qui fournit la théorie du changement et le modèle explicatif à travers le concept de paysage, ce qui place l'archéologie en position d'auxiliaire. Elle fournit les points d'amers pour se situer dans le cycle : « Les sciences auxiliaires de l'histoire et de la géographie donnent d'importants renseignements [...]. L'archéologie date les objets découverts dans les talus et les champs. » (Meynier, 1970 : 9-10). Cependant, on peut déceler aussi une forme de dépendance de la géographie par rapport aux sciences du passé puisque dans la perception cyclique du temps, le présent est lié au passé par une dynamique commune. La connaissance du passé est alors nécessaire pour expliquer le présent.

2 - Une phase d'observation réciproque

Dans la deuxième phase, commencée dans les années 1960, le modèle explicatif de la géographie se déplace des relations homme-milieu vers les relations sociales et économiques. Fonctions et flux sont surinvestis au détriment de la forme. La géographie cherche à mettre en évidence des processus, des lois à travers la méthode déductive. Pour certains géographes, la cartographie classique apparaît comme un « langage statique » qui n'est plus adapté comme outil de synthèse car il privilégie le « visible du paysage » au détriment des ressorts invisibles de l'espace : processus de décision, diffusion de l'information, etc. (Dauphiné, 1998 : 57). L'analyse morphologique est progressivement remplacée par les modèles mathématiques et schémas explicatifs.

Cependant, au moment où une partie des géographes délaissent le paysage comme modèle explicatif, les archéologues s'en saisissent pour élaborer la *Landscape archaeology* (Aston, Rowley, 1974). En 1977, Raymond Chevallier organise en France le premier colloque « d'Archéologie du paysage » qu'il inscrit dans une double tradition de recherche : celle des géographes, depuis Vidal de la Blache jusqu'à Georges Bertrand, et celle des historiens comme Marc Bloch ou Emilio Sereni (Chevallier, 1976 : 507). Maurice Le Lannou fait la conférence inaugurale du colloque et Georges Bertrand une contribution, où il propose d'inscrire l'archéologie du paysage dans la perspective de l'écologie historique (Chevallier, 1978).

À partir des années 1970, les archéologues continuent à développer les méthodes et outils de la morphologie, en partie délaissés par les géographes. Le « séminaire de photo-interprétation et de topographie historique », créé par Raymond Chevallier à l'EPHE en 1963, est fréquenté à la fois par des archéologues, des cartographes et des urbanistes et son manuel de photo-interprétation s'adresse à un public dépassant largement la communauté historique (Chevallier, 1971). Avec l'aide d'ingénieurs, les historiens et archéologues mettent au point des outils de plus en plus sophistiqués pour l'analyse des paysages comme la méthode du filtrage optique (Chouquer, Favory, 1981), l'analyse des périodicités et des directions (Charraut, Favory, 1995) ou la reconnaissance des formes (Robert *et al.*, 2013). Mais à partir des années 1970-1980 les liens entretenus entre géographes et

1. Fernand Joly les associe en 1972 dans un compte-rendu (Joly, 1972).

archéologues autour de l'analyse morphologique et de la photo-interprétation se distendent face à la critique de l'analyse morphologique[2] et à l'utilisation des scènes satellitaires, peu accessibles aux archéologues. Parallèlement, l'archéologie agraire et du paysage tarde à appliquer la méthode systémique malgré les exhortations de Georges Bertrand qui, dès 1975, invite les historiens et les archéologues à l'utiliser (Bertrand, Bertrand, 1975 ; Bertrand, 1978 ; 1991). Il y voit la condition pour fonder une archéologie agraire et une archéologie du paysage qui seraient plus « qu'un conglomérat de recherches [...] sans communication entre elles et sans projet d'ensemble » (Bertrand, 1991 : 16). La nouvelle géographie privilégie le temps des flux et des fonctions (Bailly, 1998). Le présent ne s'explique plus par la genèse d'un processus commencé dans le passé mais par des relations économiques et sociales sans cesse réactualisées. Passé et présent ne sont plus interrogés dans une relation dynamique car les géographes n'ont plus besoin du passé pour expliquer le présent. Dans *L'Ère des techniques*, par exemple, Pierre Georges qualifie les strates héritées du paysage de « décors d'autrefois » figés dans « la résistance de petites économies périmées et de populations vieillies, qui ont manqué le train de la modernisation » (Georges, 1974 : 22).

Pour autant, les échanges entre les deux disciplines se multiplient à partir des années 1970 autour de l'analyse spatiale et de l'analyse urbaine (sans les détailler toutes, voir notamment les études citées dans Djindjian, 1991). Ils portent en particulier sur l'utilisation des méthodes d'analyse spatiale (*Site Catchment Analysis*, théorie des places centrales, modèles gravitaires etc.) et, à partir des années 1990, sur le développement de nouveaux outils comme les systèmes d'information géographique (Rodier, 2011). Mais fondamentalement, les rapports entre archéologie et géographie restent centrés autour de l'observation d'une succession d'états plutôt que la compréhension de véritables dynamiques. Dans le domaine de l'archéologie agraire et du paysage, les géographes semblent en posture d'observation plus que de véritable collaboration : ils sont invités à faire les préfaces (Le Lannou, 1978 ; Bertrand, Bertrand 1975 ; Bertrand, 1991), on décèle peu de co-constructions théoriques, ou méthodologiques communes.

3 - Des co-constructions dans les temporalités non-linéaires

À partir des années 1990, la période devient plus propice aux co-constructions notamment grâce à une adoption plus large de l'analyse systémique de la part de la communauté archéologique. En 1997, Gérard Chouquer intitule le tome 3 de la série « Les formes du paysage » : « L'analyse des systèmes spatiaux ». Il y propose de remplacer le schéma classique disciplinaire par une approche systémique basée sur les relations entre éco-système, socio-système et morpho-système. Il y fait explicitement référence aux travaux des géographes comme Claude et Georges Bertrand, Roger Brunet, Philippe Pinchemel, etc. (Chouquer, 1997)[3].

La systémique est alors au cœur du programme européen *Archaeomedes* (1992-1999) qui a joué un rôle moteur dans le rapprochement entre géographes et archéologues. Ce projet visait à mettre en évidence les dynamiques anthropiques et naturelles impliquées dans la dégradation de l'environnement méditerranéen, et particulièrement dans la désertification (van der Leeuw, 1998). Il s'est

2. Pour Gérard Chouquer, ce rejet de l'analyse morphologique du paysage expliquerait que l'archéogéographie possède « une généalogie résolument géographique mais sans lien possible avec la discipline » (Chouquer, 2011 : § 29).

3. En archéologie, la systémique fut particulièrement active dans le domaine des hydrosystèmes fluviaux où on trouve aussi des exemples concrets de co-constructions théoriques associant géographes et archéologues.

traduit, en France, par une recherche portant sur la résilience d'un système de villes qui a contribué à importer la théorie de l'auto-organisation et la résilience en archéologie et en géographie (Durand-Dastès *et al.*, 1998). En démontrant que la structure du peuplement du Midi de la France était déjà en place à l'Antiquité romaine et que les mutations des époques modernes et contemporaines n'avaient fait qu'adapter l'héritage antique et médiéval, les chercheurs proposèrent de puiser leur modèle explicatif dans celui de l'auto-organisation. Dans cette conception, la forme de l'organisation résulte des interactions entre les éléments qui composent le système plus que d'une mise en ordre imposée de l'extérieur, et le temps devient un des acteurs de la structuration des organisations (Durand-Dastès *et al.*, 1998 : 17).

Pour comprendre comment la structure globale du réseau de villes s'était maintenue au prix d'incessantes réorganisations de l'habitat, les chercheurs proposèrent d'utiliser le concept de résilience qui implique « une faculté d'adaptation à des changements externes mais aussi à la production ou à l'adoption d'innovations techniques et culturelles... » (Durand-Dastès *et al.*, 1998 : 13-14). Dans sa thèse réalisée dans le cadre du programme *Archaeomedes*, Cristina Aschan-Leygonie propose de transférer le concept de résilience en géographie, à partir de la définition donnée par l'écologue Crawford S. Holling, qui définit la résilience comme la capacité pour un système d'absorber et même d'utiliser les perturbations et les changements qui l'atteignent sans qu'il y ait de changement qualitatif dans sa structure (Aschan-Leygonie, 1998 ; 2000 ; van der Leeuw, Aschan-Leygonie, 2000). Après une perturbation, le système n'est pas marqué par un retour à l'équilibre, il réagit au contraire de manière créatrice, grâce à de multiples changements et réajustements (Aschan-Leygonie, 2000 : 65). Dans cette conception, changements et perturbations apparaissent comme inévitables et même nécessaires à la dynamique et au maintien du système.

Ces propositions arrivèrent en archéogéographie, au moment où on commençait à comparer massivement les données planimétriques avec celles du terrain dans le cadre des travaux en archéologie préventive. Or, les incohérences apparaissaient de plus en plus nombreuses entre les datations supposées des formes selon des modèles morpho-historiques et synchroniques, et celles obtenues sur le terrain (Robert, 2003a). Certaines trames parcellaires, réseaux routiers etc. semblent se développer, au-delà des cadres culturels et politiques qui les ont initiées, dans des chronologies non linéaires, marquées par des phénomènes de hiatus et de reprise. Elles sont réappropriées par les sociétés qui les réinvestissent différemment (Marchand, 2003). Ce n'est donc pas l'inertie qui transmet un système dans le temps mais la transformation à des échelles inférieures qui contribue à maintenir une macro-structure (Robert, 2003b). En 2003, j'ai utilisé les travaux de Cristina Aschan-Leygonie pour proposer un modèle d'articulation des échelles spatio-temporelles expliquant la résilience des itinéraires routiers régionaux, de l'Antiquité à aujourd'hui, par les transformations incessantes qui s'opèrent aux échelles micro (modelé) et méso (emprise) (Robert, 2003c).

La théorie de la résilience, qui a connu une diffusion importante en géographie à partir de la deuxième moitié des années 2000 par le biais de la géographie des risques, fait aujourd'hui l'objet de nombreux débats et l'étude des systèmes dans la longue durée apparaît comme un des moyens de dépasser les limites actuelles du concept (Reghezza-Zitt *et al.*, 2012 ; Djament-Tran, 2015). En 2003, l'archéologue Charles L. Redman et l'écologue Ann P. Kinzig ont consacré un article d'une trentaine de pages à l'apport de l'archéologie à la théorie de la résilience (Redman, Kinzig, 2003)[4].

4. Plus largement, sur le rôle central que l'archéologie pourrait jouer dans la recherche sur l'environnement : van der Leeuw, Redman, 2002.

Plus récemment, Ann P. Kinzig indique que la définition de la résilience aurait tout à gagner à intégrer la recherche sur les « cultural lanscapes » menée en sciences sociales, car elle donne à voir une relation complexe entre homme et nature (Kinzig, 2012). La géographe Géraldine Djament-Tran propose d'« historiser la résilience » pour mieux saisir les jeux d'échelles temporelles et plaide en faveur d'un transfert et d'un dialogue avec les travaux d'historiens et de géohistoriens qui n'emploient en général pas le terme de résilience mais interrogent la continuité des trajectoires urbaines à travers les notions de pérennité urbaine ou de reproduction spatiale (Djament-Tran, 2015 : 75-76).

Une contribution possible de l'histoire et de l'archéologie se dégage ainsi autour de la définition du rôle des structures héritées dans les systèmes actuels (Aschan-Leygonie, 2000 : 75). Les sciences historiques favoriseraient aussi l'apprentissage des effets des perturbations passées car elles permettent de les observer sur la longue durée (dans le domaine de l'exploitation des sols par exemple : Redman, Kinzig, 2003). Des contributions apparaissent possibles également sur la théorisation du modèle de changement dit panarchique qui est proposé par des théoriciens de la résilience (Gunderson, Crawford, 2002). Dans ce modèle, les chercheurs ont du mal à s'entendre sur ce qui correspond à un changement majeur appelé aussi bifurcation (Reghezza-Zitt, 2012). L'archéologie peut permettre d'observer des cycles complets et d'identifier les véritables et profondes transformations ainsi que d'évaluer leur extension géographique (Redman, Kinsig, 2003). L'apport de l'archéologie et plus largement des sciences historiques apparaît fondamental pour mieux apprécier l'articulation des échelles spatio-temporelles dans la résilience des systèmes socio-spatiaux. L'analyse des paysages dans la longue durée et l'archéogéographie sont particulièrement bien placées pour participer à ce débat (Kinzig, 2012). Au sein de réseaux interdisciplinaires, des groupes de travail permettent d'affiner le concept de résilience[5]. En donnant une place à la longue durée dans la dynamique même des systèmes, il réintroduit une articulation heuristique entre géographie et archéologie.

Conclusion

Aujourd'hui, les conditions apparaissent donc favorables pour les échanges et les co-constructions conceptuelles entre archéologues et géographes. En effet, le temps a été réintroduit comme un agent à part entière de la compréhension de la construction et de la résilience des systèmes. Contrairement au schéma qui liait archéologie et géographie dans le temps cyclique, le présent n'est pas lié au passé par un processus prédéterminé. Il apparaît plutôt comme une remobilisation des potentiels ouverts par le passé comme le montre par exemple l'emploi de la notion d'uchronie en archéogéographie (Chouquer, 2007 : 266-267). Archéologues et géographes partagent aussi plus largement une méthode à travers l'analyse systémique et des outils communs comme les systèmes d'information géographiques (SIG) qui font la synthèse entre les différentes traditions en associant à la fois les dimensions descriptives, modélisatrices et quantitatives. Par la formalisation des données, ils rendent ces dernières interopérables entre les deux groupes et facilitent les transgressions disciplinaires.

5. Voir par exemple les travaux autour de la Resilience Alliance (https://www.resalliance.org) ou le projet de recherche REAL : *Resilience in East African landscapes* (http://www.real-project.eu), associant archéologues, anthropologues, écologues, géographes et historiens. En France, la résilience est examinée dans le lexique spatio-temporel en cours de rédaction dans le groupe « Systèmes de peuplement sur le temps long », associant des géographes et des archéologues dans le Laboratoire d'Excellence « Dynamiques Territoriales et Spatiales », (LabEx DynamiTe).

Références bibliographiques

Aschan-Leygonie C., 1998 - La résilience d'un système spatial : l'exemple du Comtat. Une étude comparative de deux périodes de crises au XIXe et au XXe siècle, Paris, Université Paris 1.

Aschan-Leygonie C., 2000 - Vers une analyse de la résilience des systèmes spatiaux, *L'Espace géographique*, 29 (1), 64-77.

Aston M., Rowley T., 1974 - *Landscape archaeology: an introduction to fieldwork techniques on post-Roman landscapes*, London / Vancouver, Newton Abbot / David and Charles.

Bailly A., 1998 - *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin.

Bertrand G., Bertrand C., 1975 - Pour une histoire écologique de la France rurale, in Duby G., Wallon A. (dir.), *Histoire de la France rurale, Tome 1*, Paris, Éditions du Seuil, 34-111.

Bertrand G., 1991 - La mémoire des terroirs, in Guilaine J. (dir.), *Pour une archéologie agraire*, 11-17.

Bertrand G., 1978 - Archéologie du paysage dans la perspective de l'écologie historique, in Chevallier R. (dir.), Actes du colloque Archéologie du Paysage, Paris, ENS mai 1977, *Caesarodunum*, 13, 132-138.

Brunhes J., Vallaux C., 1921 - Géographie et histoire des origines, in *Géographie de l'Histoire*, Paris, Felix Alcan, 27-40.

Brunhes J., 1925 - *La géographie humaine*, 1, Paris, Felix Alcan.

Charraut D., Favory F., 1995 - La restitution des parcellaires anciens et des limitations antiques à partir des techniques de la télédétection et du traitement d'images, in *Non Destructive Techniques Applied to Landscape Archaeology*, Colloque Populus, Pise / Sienne, 31 p.

Chevallier R., 1971 - *La photographie aérienne*, Paris, Armand Colin.

Chevallier R., 1976 - Le paysage palimpseste de l'histoire : pour une archéologie du paysage, *Mélanges de la Casa de Velázquez*, 12 (1), 503-510.

Chevallier R. (dir.), 1978 - Actes du colloque Archéologie du Paysage, Paris, ENS mai 1977, *Caesarodunum*, 13.

Chouquer G., 2011 - Une discipline sans mandat, *Études rurales*, 188, 179-187.

Chouquer G., 1997 - La place de l'analyse des systèmes spatiaux dans l'étude des paysages du passé, in Chouquer G. (dir.), *Les Formes du paysage, Tome 3 – L'analyse des systèmes spatiaux*, Paris, Errance, 14-25.

Chouquer G., 2007 - *Quels scénarios pour l'histoire du paysage ? Orientation de recherche pour l'archéogéographie, essai*, Universités de Coïmbra et Porto, 266-267.

Chouquer G., Favory F., 1981 - Un outil pour l'analyse des paysages et la recherche des structures antiques : le filtrage optique des photographies aériennes, *Revue d'archéométrie*, 5, 41-50.

Clozier R., 1942 - *Histoire de la géographie*, Paris, Presses universitaires de France.

Coque R., 1996 - Géomorphologie, in *Encyclopaedia Universalis* France S.A., 366-369.

Crawford O.G.S., 1921 - Time aspect and Space-aspect, in *Man and his Past*, London, Oxford University Press, 78-89.

Crawford O.G.S., Keiller A., 1928 - *Wessex from the Air*, Clarendon Press.

Dauphiné A., 1998 - Espace terrestre et espace géographique, in Bailly A. (coord.), *Les concepts de la géographie humaine*, Paris, Armand Colin, 51-62.

Dion R., 1934 - *Essai sur la formation du paysage français*, Tours, Arrault.

Dion R., 1949 - La géographie rétrospective, *Cahiers internationaux de sociologie*, 6, 3-27.

Dion R., 1957 - La géographie historique, in Chabot G., Clozier R., Beaujeu-Garnier J. (dir.), *La géographie française au milieu du XXe siècle*, Paris, Baillère et fils éd., 183-186.

Djament-Tran G., 2015 - La résilience, une question d'échelle, in Reghezza-Zitt M., Rufat S., *Résiliences : sociétés et territoires face à l'incertitude, aux risques et aux catastrophes*, Londres, ISTE, 61-79.

Djindjian F., 1991 - *Méthodes pour l'archéologie*, Paris, Armand Colin.

Durand-Dastès F., Favory F., Fiches J.L., Mathian H., Pumain D., Raynaud C., Sanders L., van der Leeuw S., 1998 - *Des oppida aux métropoles : Archéologues et géographes en vallée du Rhône*, Paris, Éditions Anthropos.

Flatrès P., 1994 - La géographie rétrospective, *Hérodote. Revue de géographie et de géopolitique*, 3-4, 63-69.

Gentelle P., 1995 - Géographie et archéologie, in Bailly A., Pumain D., Ferras R., *Encyclopédie de Géographie,* Paris, Economica, 221-233.

Georges P., 1974 - *L'Ère des techniques constructions ou destructions ?*, Presses universitaires de France.

Gunderson L.H., Holling C.S. (eds.), 2002 - *Panarchy: understanding transformations in human and natural systems*, Washington DC, Island Press.

Joly F., 1972 - Deux ouvrages récents sur la photographie aérienne, *Annales de Géographie*, 81, 444, 230-232.

Kinzig A.P., 2012 - Towards a deeper understanding of the social resilience: the contributions of cultural landscapes, in Plieninger T., Bieling C. (eds.), *Resilience and the cultural landscape: understanding and managing change in human-shaped environments*, Cambridge, University Press, 315-327.

Le Lannou M., 1978 - Les paysages fossiles, in Chevallier R. (dir.), Actes du colloque Archéologie du Paysage, Paris, ENS, mai 1977, *Caesarodunum*, 13, 2-12.

Marchand C., 2003 - Des centuriations plus belles que jamais ?, *Études rurales*, 167-168, 3, 93-113.

Meynier A., 1970 - *Les paysages agraires*, Paris, Armand Colin.

Redman C.L., Kinzig A.P., 2003 - Resilience of past landscapes: resilience theory, society, and the longue durée, *Conservation ecology*, 7 (1), art. 14.

Reghezza-Zitt M., Rufat S., Djament-Tran G., Le Blanc A., Lhomme S., 2012 - What resilience is not: uses and abuses, *Cybergeo: European Journal of Geography* (http://cybergeo.revues.org).

Robert S., 2003a - Archéologie préventive et morphologie : deux points de vues scientifiques différents, in *Actes du colloque AGER V : Actualité de la recherche en histoire et archéologie agraires*, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, 41-53.

Robert S., 2003b - Comment les formes se transmettent-elles ?, *Études rurales*, 167-168, 115-132.

Robert S., 2003c - L'analyse morphologique entre archéologie, urbanisme et aménagement du territoire. Exemples d'études de formes urbaines et rurales dans le Val-d'Oise, Paris, Université Panthéon-Sorbonne - Paris 1.

Robert S., Grosso E., Chareille P., Noizet H., 2013 - MorphAl (Morphological Analysis) : un outil d'analyse de morphologie urbaine, in Lorans E., Rodier X. (dir.), *Archéologie de l'espace urbain*, Tours, Presses universitaires François-Rabelais, 451-465.

Rodier X. (dir.), 2011 - *Information spatiale en archéologie*, Paris, Éditions Errance.

Snacken F., 1964 - Interprénétration de deux disciplines. L'archéologie et la géographie, in Chevallier R. (éd.), *Colloque international d'archéologie aérienne*, Paris, SVEPEN, 231-234.

Tricart J., Rimbert S., Lutz G., 1970 - *Introduction à l'utilisation des photographies aériennes : en géographie, géologie, écologie, aménagement du territoire,* Paris, Société d'édition d'Enseignement supérieur.

van der Leeuw S. (dir.), 1998 - *Understanding the natural and anthropogenic causes of land degradation and desertification in the Mediterranean basin: the Archaeomedes project. Synthesis*, Luxembourg, Office for the official publications of the European Communities.

van der Leeuw S., Aschan-Leygonie C., 2000 - A long-term perspective on resilience in socio-natural systems, *Working Papers of the Santa Fe Institute*, 01-08-042, Abisko, Sweden, May 22-26.

van der Leeuw S., Redman C.L., 2002 - Placing Archaeology at the Center of Socio-Natural Studies, *American Antiquity*, 67, 597-605.

Verdier N., 2009 - Les relations entre histoire et géographie en France : tensions, controverses et accalmies, *Storica*, 40, 65-114.

Vidal de la Blache P., 1913 - Des caractères distinctifs de la géographie, *Annales de Géographie*, 22, 124, 289-299.

Sandrine ROBERT
EHESS - CRH – GGH-Terres
Sandrine.robert@ehess.fr

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ÉCONOMIQUE :

entre complicités et mésentente

Maria Cecilia D'ERCOLE

1 - Les grands récits sur l'économie antique 65
2 - Le scepticisme finleyen 66
3 - Une nouvelle confiance 67
4 - Un présent contrasté 68
Conclusion 71
Références bibliographiques 72

Pour citer cet article

D'Ercole M.C., 2017 - Archéologie et histoire économique : entre complicités et mésentente, dans Boissinot P. (dir.), *Archéologie et sciences sociales*, Université Toulouse Jean Jaurès, *P@lethnologie*, 9, 63-75.

ARCHÉOLOGIE ET HISTOIRE ÉCONOMIQUE :

entre complicités et mésentente

Maria Cecilia D'ERCOLE

Résumé

Au-delà des points de convergence évidents, ces deux domaines disciplinaires ont souvent suivi des parcours parallèles sinon divergents. Ainsi, les premiers grands récits sur l'économie des sociétés anciennes se construisent dans l'oubli presque total des données archéologiques. Cette indifférence est même parfois ouvertement admise par des historiens pourtant attentifs à une approche globale des sociétés anciennes (M. Finley, E. Will). Ce cadre semble changer dans les années 1980, lorsque plusieurs thématiques communes à l'enquête historique et archéologique sont abordées : par exemple les recherches sur le paysage dans plusieurs régions méditerranéennes (Grèce, Italie, Afrique du Nord). Aujourd'hui, la tendance à la modélisation propre à l'histoire économique amène à sélectionner les indicateurs matériels sur la base de critères (la croissance) qui adhèrent plutôt aux comportements économiques actuels. Des terrains de convergence pluridisciplinaire restent toutefois ouverts.

Mots clés

Archéologie, histoire, économie, données matérielles, indices, croissance.

Archéologie et histoire économique : les connexions entre ces deux disciplines sont à la fois évidentes et nécessaires. Évidentes, au point qu'il serait ici superflu de rappeler les nombreux terrains d'investigations où l'archéologie croise l'histoire économique. Déjà en 1967, Sally Humphreys en dressait un tableau qui n'a pas changé dans les grandes lignes : les formes de la production et de l'échange, les modèles d'occupation du territoire, les relations interculturelles entre les Grecs et les Romains et leurs voisins « Barbares », les fouilles d'établissements particuliers comme les fermes, les ateliers (Humphreys, 1967 : 374)[1], nous pourrions encore y ajouter les mines et bien d'autres domaines. Nécessaires, car dans l'absence avérée d'un discours ancien sur l'économie, fait qui caractérise le monde grec aussi bien que le romain, l'archéologie fournit, dans de nombreux cas, la seule base documentaire et le seul outillage conceptuel de la réflexion historique. Pourtant, malgré cette interdépendance nécessaire, les rencontres entre les deux disciplines n'ont pas toujours été heureuses : au contraire, elles ressemblent parfois à des oublis volontaires ou à des rendez-vous manqués. Ces quelques notes se proposent de parcourir certaines étapes saillantes des relations entre ces disciplines, sans aucunement prétendre à l'exhaustivité.

1. « forms of production and exchange, patterns of settlement, cultural interrelations between the Greeks and Romans and their subjects or barbarian neighbours, (...) excavation of new type of site (farms, workshops...) »

1 - Les grands récits sur l'économie antique

À la fin du XIXe siècle, les premiers grands récits historiques sur l'économie antique sont nés, dans un contexte scientifique et académique particulier : leurs antagonismes pèsent encore de nos jours sur le débat scientifique (Bruhns, 2014). Pour divergents qu'ils fussent, ces récits partageaient tout de même la langue et le lieu d'origine : les milieux savants allemands des dernières décennies du XIXe siècle. Ils partageaient aussi, à mon sens, l'attitude vers les données issues de la culture matérielle. Comme une analyse récente l'a bien montré (Mazza, 2008), les protagonistes de cette controverse, Karl Bücher et Eduard Meyer, puisent leurs théories dans un milieu académique allemand toujours sous l'emprise intellectuelle des idées de Leopold von Ranke, où la notion de civilisation est solidement ancrée à une sorte de typologie du développement historique. Aussi, les deux antagonistes prônent une théorie des stades de développement (les *Entwicklungsstufen* de Bücher) qui représentent dans leur perspective des étapes communes à l'ensemble des civilisations du passé. Ces étapes correspondent à des pratiques économiques et à des formes de vie sociale bien définies.

Mais, à partir de ce terrain partagé, l'un et l'autre arrivent à échafauder des théories sensiblement différentes. En effet, pour Bücher, toute la civilisation ancienne rentrerait dans le stade qu'il définit comme « *die geschlossene Hauswirtschaft* », à savoir une économie fermée, fondée sur la cellule familiale en quelque sorte autarcique (« *selbst genügende Wirtschaft* »). Ce stade est essentiellement caractérisé par l'économie agricole et par l'exploitation du travail des esclaves. L'État lui-même se conduirait comme une sorte de « grande famille » voire comme un père de famille : « *Auch der Staat wirtschaftete wie ein reicher Hausvater* » (Bücher, 1914 : 10-11). Dans ce contexte, le commerce joue tout naturellement un rôle moindre (Bücher, 1914 : 18, « *Auf der Stufe des Hauswirtschaft ist der Handel zumeist interlokaler oder internationaler Wanderhandel* »).

À l'opposé, la vision d'Eduard Meyer accentue les caractères modernes de l'économie antique, interprétée comme une sorte d'économie industrielle *ante litteram*. Dès lors, l'historien allemand sera amené à nier de façon dogmatique l'importance de l'esclavage dans les sociétés anciennes et à accentuer l'importance de l'échange déjà dans la société archaïque, qui ne peut guère être considérée, à son avis, comme une économie fermée (Mazza, 2008 : 53-54). Bien au contraire, déjà aux VIIIe et VIIe siècles avant notre ère, le monde grec aurait vu l'essor d'une économie de type mercantiliste, établie à une échelle bien plus large que le milieu familial et urbain. Aussi, le phénomène de la colonisation ancienne, revisité dans cette perspective, est considéré comme une emprise commerciale sur un espace territorial immense, allant du Caucase à la Crimée et à l'Ibérie. Les crises sociales des VIIe et VIe siècles avant notre ère sont également interprétées comme les conséquences directes de l'économie monétaire, qui déchire les pouvoirs des grands *gênê* aristocratiques (Mazza, 2008 : 51-52). À partir de ces présupposés, Meyer est amené à insister sur la force de destruction (« *zerstende Wirkung* ») des grandes fortunes, qui bouleverse les bases économiques et sociales traditionnelles pour aboutir à la destruction même de la société ancienne (Mazza, 2008 : 75-76).

Destinées l'une et l'autre à une large postérité, ces deux reconstructions concernent notre analyse sur un point précis, que d'ailleurs elles partagent, encore une fois. Ces deux visions des sociétés anciennes font presque totalement abstraction des données matérielles, ou bien les plient à leur démonstration, dans une reconstruction schématique qui trouve sa légitimité théorique dans d'autres domaines disciplinaires. En effet, ces grandes fresques n'appartiennent, ni au savoir archéologique, ni même au savoir historique sur les sociétés anciennes. Les rapprochements avec l'histoire moderne et contemporaine, l'économie et la géographie des sociétés humaines ont un impact bien plus profond que les études sur les sociétés anciennes, où les approches philologique et esthétique étaient alors largement dominantes, notamment en Allemagne. C'est ainsi dans l'oubli presque total de l'apport de l'archéologie, que les premiers modèles d'explication globale

de l'économie antique s'affirment, avec un impact qui n'a pas encore épuisé sa force. Il faudra attendre la synthèse de Mikhail Rostovtzeff (1957, première édition 1926 ; Andreau, 1988), plutôt dans le courant d'Eduard Meyer sans être toutefois en accord total avec ses positions, pour que les données quantitatives que l'archéologie pouvait donner soient enfin prises en compte.

2 - Le scepticisme finleyen

Cette première rencontre manquée sera suivie par d'autres. L'apport de l'archéologie à l'histoire économique de l'Antiquité n'arrive pas à convaincre les grands historiens, pourtant sensibles à une approche globale et novatrice des sociétés anciennes, qui les a amenés à instituer des parallèles éclairants avec les mondes moderne et contemporain, dans les domaines juridique, politique et social. Ainsi, Moses I. Finley a avoué sans difficulté ses réserves envers la culture matérielle comme base de la reconstruction historique. Cette posture découlait sans doute de la méfiance de l'historien vis-à-vis des données quantitatives, qui est bien évoquée dans le profil intellectuel dressé en 1986 par un grand historien de l'économie antique, David Whittaker, peu après la disparition de Finley (Whittaker, 1986 : 127-128). Après avoir rappelé que ces méthodes d'histoire quantitative se sont affirmées notamment avec la fondation du *Journal of Economic History* en 1941, appliqués d'abord à l'histoire de l'esclavage moderne, Whittaker donne deux raisons essentielles à l'hostilité de Finley pour la culture matérielle. La première est la suspicion de l'historien envers toute formule quantitative, qui avait selon lui la prétention de figer des concepts qui sont, dans la réalité, fluides et indéterminés. La deuxième raison est la défiance de Finley pour l'empirisme de matrice anglo-américaine, où le terme « cliométrie » apparaît au moins depuis le milieu des années 1960. Il faut toutefois remarquer que dans son dernier ouvrage, *Ancient History. Evidence and Models* (Finley, 1985 : 7-26, chapitre consacré aux sources de l'historien de l'Antiquité : « The Ancient Historian and his Sources »), Finley fait une place importante à l'apport de l'archéologie à la reconstruction historique, qui dépasse parfois le rôle des sources écrites : car « la position privilégiée du grec et du latin (...) est spécialement intenable lorsqu'il s'agit, en Grèce comme à Rome, des époques archaïques, où les sources prennent une place si considérable (...), alors que la tradition littéraire, nullement négligeable pour la quantité, est particulièrement suspecte ». Le problème pour Finley reste l'utilisation des données archéologiques au-delà de leurs capacités d'information : un thème sur lequel nous reviendrons plus loin.

Le scepticisme de Finley est loin d'être isolé. Dans les mêmes années, plusieurs écrits d'un grand historien français, Édouard Will, ont posé la question des limites des bases documentaires archéologiques pour la reconstruction historique. Rappelons, à titre d'exemple, les « réflexions méthodologiques » présentées en 1972 à Tarente, au colloque annuel sur l'histoire et l'archéologie de la Grande Grèce, qui était cette année consacré aux faits économiques et sociaux. Dans son intervention, Will reconnaissait les avancées de la documentation archéologique qui ne saurait se soustraire, toutefois, à des « cruelles incertitudes » (Will, 1973 : 33). Aussi, sa relation exprime une méfiance radicale et ouverte envers la possibilité même « de parler de courants d'échanges, ou de relations commerciales en termes véritablement historiques si l'on ne peut définir avec précision ce qui se cache sous ces expressions – et on ne le peut jamais », car, poursuit-il, on ne connaîtra jamais la totalité des objets de l'échange, ni l'identité de ceux qui ont transporté ces biens, ni les itinéraires ou la chronologie de ces commerces. Sur toutes ces questions, les réponses partielles que l'archéologie peut donner seront « toujours insuffisantes à construire une histoire digne de ce nom » (Will, 1973 : 34). À ce jugement sans appel, je serais tentée d'opposer l'attitude bien plus accommodante d'un grand historien économiste, Carlo Cipolla. Dans un écrit méthodologique qui n'a rien perdu de sa valeur, publié en italien et en anglais, Cipolla souligne la nécessité pour

l'historien d'affiner ses outils de compréhension et ses bases documentaires, d'autant plus si ses sources sont rares ou lacunaires. Cette nécessité devient ainsi impérieuse pour des époques comme l'antiquité classique, lorsque les écrits se font si aléatoires et avares d'informations. Même dans ce cas, Cipolla ne semble pas céder au scepticisme, bien au contraire : c'est alors que l'historien doit élargir son regard, en essayant de trouver des indices dans la linguistique, dans l'archéologie, dans la numismatique et dans l'épigraphie (Cipolla, 1988 : 42-43)[2]. C'est donc par le biais de l'histoire comme enquête, une perspective qui me paraît rejoindre la notion de « paradigme de l'indice » élaborée par Carlo Ginzburg (1979 ; 1980), que l'histoire économique et l'archéologie semblent se rapprocher.

3 - Une nouvelle confiance

Les années 1980 semblent marquer un tournant positif dans ces relations, du moins pour ce qui concerne le versant européen. Tout d'abord, plusieurs thématiques communes à l'enquête historique et archéologique sont abordées : que l'on pense aux recherches sur le paysage et sur l'occupation du territoire dans plusieurs régions méditerranéennes (Grèce, Italie, Afrique du Nord), aux grands corpus céramiques et aux études des techniques de construction qui, notamment pour le monde romain, permettent d'apprécier le passage massif à l'exploitation du travail servile[3]. Cette période voit aussi la parution de revues spécialement consacrées à des thèmes économiques et sociaux. C'est le cas de la revue internationale *Opus*, créée en Italie en 1982, qui affiche d'emblée l'ambition d'avoir recours à tous types de sources, textuelles et matérielles, en leur donnant une dignité équivalente dans la reconstruction de l'histoire économique et sociale des mondes anciens. Les éditeurs soulignent la volonté de créer un véritable « bilinguisme » historique et archéologique, tout en respectant la tradition d'études et les outils méthodologiques propres à chaque corpus documentaire et à chaque domaine disciplinaire (Ampolo, Pucci, 1982)[4]. Les avancées réalisées à cette époque demeurent une part essentielle de notre connaissance de l'Antiquité dans plusieurs domaines : l'étude des artefacts (*instrumentum domesticum*), l'exploration des dynamiques territoriales[5] et de la topographie urbaine, aidées par des outils d'enquête archéologique sur vaste échelle (*surveys*) et par l'adoption de plus en plus large de la méthode de la fouille stratigraphique. En France et en Italie, plusieurs études se concentrent alors sur le mode de production esclavagiste dans l'antiquité : les enquêtes historiques vont de pair avec les recherches menées sur le terrain, telles les fouilles de grands domaines ruraux, les *villae*[6] et la réflexion sur l'usage du matériel archéologique par les historiens (Garlan, 1985 ; Gras, 1987). Dans ces mêmes années, un ouvrage de K. Greene sur l'archéologie de l'économie romaine présentait une synthèse sur les reconstructions possibles, à partir de l'archéologie, dans plusieurs domaines de l'histoire économique : les transports,

2. « *Ma per certe epoche quali per esempio l'antichità classica le fonti scritte sono talmente rare ed avare che anche la lente di ingrandimento più potente non basta. E allora lo storico deve guardarsi d'attorno. (...) lo storico (...) cerca di cavare indizi dalla linguistica, dall'archeologia, dalla numismatica, dall'epigrafia* ».
3. Un exemple pour tous, le travail classique de Jean-Paul Morel sur la céramique campanienne (Morel, 1981), ainsi que les travaux de Kevin Greene (1986).
4. « *Opus ha l'ambizione di voler occupare uno spazio : la storia economica e sociale del mondo antico, nella sua accezione più vasta. (...) Caratteristica di Opus sarà l'utilizzazione critica di tutti i «'sistemi' di fonti, da quelle letterarie a quelle materiali, dando ad esse pari dignità. Dovremo lavorare perchè si giunga a un vero e proprio 'bilinguismo' storico-archeologico, che rispetti pero' la specificità dei diversi linguaggi, ciascuno con la propria tradizione* ».
5. Pour les cadastres : Chouquer, Favory, 1980.
6. Le premier volume sur la fouille de la villa de Settefinestre paraît en 1985 : Carandini, 1985.

l'agriculture, l'artisanat du métal et de la céramique (Greene, 1986). Toutefois, les signes d'un nouveau divorce guettent ces deux champs disciplinaires, eux-mêmes loin d'être figés et monolithiques.

4 - Un présent contrasté

Si proches et si lointaines : le danger de l'inattention réciproque guette toujours les différentes approches des sociétés anciennes, si complémentaires qu'elles soient. L'un de ces risques réside à mon sens dans la tendance excessive à la modélisation, courante dans l'histoire économique et dans l'économie tout court. La construction de modèles a certes l'avantage de proposer des interprétations à partir d'une organisation théorique des données. Toutefois, elle amène parfois à sélectionner les indicateurs matériels sur la base de critères proches des comportements économiques contemporains, plus que des exigences de fonctionnement des sociétés anciennes. Or, si l'on revient aux remarques de Carlo Cipolla, cette attitude est appropriée pour la démarche de l'économiste, qui a pour but la création de modèles destinés à avoir une influence pratique, mais non pas pour les historiens, qui se proposent de donner une explication du passé et doivent ainsi tenir compte de toutes les variables disponibles pour leur raisonnement (Cipolla, 1988 : 20-21). En voici quelques exemples. Les notions de risque et de survie, qui sont au cœur de la reproduction démographique dans la Grèce ancienne, par exemple, évoquent de près des théories économiques modernes. Elles sont au cœur d'un ouvrage assez récent, où l'archéologie joue un rôle somme toute assez marginal (Galant, 1991 : 15-17). Un autre cas se prête bien à montrer l'écart entre les questions posées, le fonctionnement des sociétés anciennes et l'utilisation des données matérielles. La notion de croissance est emphatisée dans plusieurs synthèses et études particulières parues dans les toutes dernières années[7], concernant le monde grec aussi bien que le romain. Ces travaux explorent les modèles de croissance, avec une approche qui est à la fois spatiale et temporelle. Malgré l'intérêt de ces études, la démarche suivie pose à mon sens deux ordres de problèmes : le premier concerne la légitimité de la question en soi ; le deuxième porte sur les outils méthodologiques de la démonstration. En ce qui concerne le premier point, on ne saurait nier que la croissance est en elle-même un facteur d'importance capitale dans le développement et dans la périodisation historique. Selon certains auteurs, elle serait le cœur même de la réflexion économique. Toutefois, il serait à mon sens illusoire de penser que la question se pose de la même manière pour toutes les époques. La récente histoire économique de l'Europe moderne, publiée en 2010 par Stephen Broadberry et Kevin O'Rourke, commence exactement par constater la nouveauté qui se produit avec la révolution industrielle. À cette époque cruciale, pour la première fois dans l'histoire, la croissance démographique n'est pas suivie par une crise, car la nouvelle technologie permet de satisfaire, de manière constante, les exigences et les besoins accrus (Broadberry, Rourke, 2010). Or, cette situation est loin d'être partagée, me semble-t-il, par les sociétés anciennes. En effet, la notion de croissance ne se pose pas tout à fait dans les mêmes termes pour des sociétés où la reproduction démographique à un taux constant est déjà un signe de prospérité matérielle. Aussi, d'autres critères et paramètres apparaissent plus pertinents dans cette réflexion. On peut partager à ce propos l'avis de Roland Étienne : le fonctionnement d'une société ancienne était un peu semblable à celui d'une société d'Ancien Régime. C'est dire qu'il était jugé satisfaisant s'il permettait avant tout d'entretenir une armée assez efficace pour réussir des conquêtes, ensuite d'assurer un digne train de vie à la cour et de construire des monuments à la gloire de l'État. En soulignant

7. Ainsi, par exemple, Morris, 2006 : 93 : « *These new questions are mostly about standards of living, and, indirectly, economic growth* ».

les convergences entre cette conjoncture économique et celle d'autres sociétés préindustrielles, Étienne conclut que les critères de « l'efficacité » ne sont pas les mêmes que pour les sociétés contemporaines. L'analyse des sociétés anciennes doit justement rendre compte de cette différence (Étienne, 2007 : 446)[8]. Entendons-nous : cela ne signifie guère revenir à une vision de stagnation technologique et économique des sociétés anciennes, une question qui a fait couler des fleuves d'encre (Finley, 1965, et la relecture de Greene, 2000 ; sur le progrès technologique à Rome ; Domergue, Bordès, 2006). Cette position vise plutôt à chercher les clefs des explications des faits économiques en déconstruisant les dynamiques de fonctionnement propres à chaque société, dont les sociétés anciennes. Sur le versant de l'économie romaine (qui englobe en réalité une pluralité d'économies, tant dans le sens temporel que spatial), Gloria Vivenza a récemment souligné la nécessité de distinguer l'économie des Romains par rapport aux modèles de production postérieurs (Vivenza, 2012 : 25). Elle affirme la priorité de la production agraire, en ajoutant : « *This supremacy of the countryside, even in a context where various forms of economic activity had reached significant levels, is undoubtedly a feature that distinguishes the Roman economy from those that followed, in which the most dynamic sector invariably prevailed* » (Vivenza, 2012 : 28).

Or, il me semble qu'encore une fois, les données archéologiques sont évoquées dans les études plus récentes au sein d'une réflexion quantitative visant à montrer justement une tendance unidirectionnelle de la croissance, dont les données matérielles seraient des révélateurs. Aussi, l'archéologie est souvent évoquée lorsqu'il faut établir la notion d'échelle, entendue comme mesure de grandeur : échelle des territoires, des propriétés, de la superficie urbaine. On retrouvera ce type de raisonnement, par exemple, dans l'étude récente de François de Callataÿ qui réhabilite – avec un brin de provocation – la notion de « miracle grec » par le biais de la quantification. Il s'agit de montrer, à partir d'indicateurs concrets, la croissance globale de la société grecque entre la phase archaïque et l'époque hellénistique. Les indicateurs retenus sont la taille (qui serait moyennement plus élevée pour les Grecs que pour les Romains), l'espérance de vie (là encore, les Grecs vivraient plus longtemps que les Romains), le degré d'urbanisation et la superficie des maisons, évaluée en moyenne entre 290 m² (Olynthe) et 205 m² (Priène), enfin les salaires, estimés à Athènes à une drachme par jour dans le secteur de la construction (de Callataÿ, 2012 : 64-69). Or, sans rentrer dans la question du choix des indicateurs, il est intéressant de décortiquer la formation de ces données. Prenons par exemple la superficie des maisons, un critère que plusieurs auteurs ont utilisé, de W. Scheidel à I. Morris (Manning, Morris, 2005) à bien d'autres. Il s'agit certes d'un indicateur apparemment objectif car fondé sur une simple mesure. Toutefois, il est difficile d'extraire de cette mensuration (objective) une donnée de valeur (relative) car nous ignorons le nombre des cas considérés. Qui plus est, ce même critère objectif demande à être croisé avec d'autres indicateurs qui sont, quant à eux, plus aléatoires car plus subjectifs ou difficiles à reconstruire : par exemple le décor, qui est indice du luxe plus ou moins accentué d'une maison, ou bien la notion de volume, donc la présence éventuelle d'étages, qui n'est pas prise en compte dans ce genre d'estimations. En revanche, le seul indicateur de la superficie risque de produire des généralisations. Considérons deux exemples opposés. Les maisons de Mégara Hyblaea en Sicile, présentent au VIIe siècle av. J.-C. une dimension standardisée et égalitaire de 15 à 20 m², de superficie couverte ; la superficie restante de 100 à 120 m² n'est pas édifiée (Gras, Tréziny, 2004 : 533-537). Toutefois, cette mesure standard ne pourra livrer aucune information sur le fait que plusieurs maisons aient pu être regroupées et acquises par un seul groupe familial. Un cas opposé peut se produire pour des maisons de grande superficie, qui peuvent se trouver dans les cités grecques classiques et hellénistiques.

8. La critique de ce modèle de la croissance a été exprimée avec des nouveaux arguments par le même auteur : Étienne 2010 : 14-15.

Or, Sylvie Rougier-Blanc a montré dans son enquête récente sur la pauvreté en Grèce ancienne que ces grandes maisons ont pu appartenir à un seul occupant mais qu'elles ont pu aussi être habitées par plusieurs familles. Cette pratique de la *synoikia*, le partage de l'habitation, offrait la possibilité d'un hébergement aux citoyens plus modestes et constituait une source de revenus pour le propriétaire. Quant aux montants de ces locations, ils sont tellement variables à décourager toute forme de calcul moyenne (Rougier-Blanc, 2014). Un cas très significatif, qui résume toutes les possibilités ici considérées, est le dossier des baux de vente des maisons d'Olynthe, connu à la fois par les restes archéologiques de l'habitat et par les inscriptions qui y ont été retrouvées, datant de la première moitié du IVe siècle av. J.-C. On constate ici que les estimations de la valeur des propriétés ont une fourchette extrêmement large, allant de 230 à 5 300 drachmes par maison : la variation de prix et donc de la valeur estimée s'expliquent non seulement par la superficie, qui reste bien entendu le critère de base, mais aussi par une série importante de variables allant de l'emplacement plus ou moins central à la présence d'un étage à l'existence de divisions internes qui supposent la vente de l'ensemble ou d'un partie seulement du bâtiment[9]. On peut aussi évoquer des cas qui montrent la contradiction entre certains indicateurs matériels : le site de Spina (fin VIe-IIIe siècles av. J.-C.), à l'embouchure du Pô, apparaît à ce sujet exemplaire. Cet habitat, fouillé, il est vrai, seulement en partie, a une apparence très modeste et une extension limitée (6 hectares seulement). Or, en dépit de sa forme rudimentaire, ce site a livré des mobiliers funéraires fastueux et les restes d'un décor urbain non négligeable, tels des bassins en marbre cycladique (Sassatelli, 1977 : 119, n. 7, fig. 3c : 133). C'est dire, là encore, à quel point des indicateurs isolés peuvent s'avérer trompeurs. La question des salaires permet d'ajouter quelques arguments à ce sujet. Le calcul standard du salaire à une drachme par jour se fonde essentiellement, à ma connaissance, sur un seul texte épigraphique, à savoir les comptes du chantier de l'Érechthéion de 409/408 (Feyel, 2006, avec bibliographie précédente), où il est question d'un salaire d'une drachme par jour pour certaines catégories professionnelles, notamment l'architecte et le secrétaire (*grammateus*). L'information vient certes d'une source épigraphique, mais elle concerne un contexte archéologique bien connu. Or, cette indication fait référence à des contrats limités dans le temps et relatifs à une tâche précise, qui ne sauraient donc être considérés ni comme une norme ni comme un seuil standard de comparaison[10]. Bien au contraire, des recherches approfondies récemment menées sur les rémunérations dans les chantiers de Delphes, Épidaure et Délos, montrent bien que les salaires sont le produit d'une négociation constante et circonstanciée qui ne se laisse pas réduire à une norme établie ou à une abstraction arbitraire (Feyel, 2006 : 408-428 ; ainsi que l'excellent mémoire de thèse encore inédit de V. Mathé, 2010). Plus généralement, il me paraît toujours actuel de prendre en compte les critiques du modèle de la croissance déjà exprimées par Whittaker dans l'article cité de 1986. Il écrivait à ce sujet que les modèles de croissance séparent toujours le produit national brut de la croissance individuelle (*pro capite*). Or, dans une société essentiellement agraire à technologie réduite, cette dernière est un facteur essentiel, car l'augmentation de la population peut entraîner à la fois l'augmentation du PIB et la chute du revenu individuel. Qui plus est, pour les sociétés anciennes, nous ne disposons pas des variables sur l'augmentation de la production et sur l'activité de marché. Or, entre richesse individuelle et croissance, il n'y a pas de relation cause-effet : malgré cela, remarque-t-il, régulièrement, archéologues et historiens de l'antiquité considèrent que l'augmentation des habitats, des constructions et des artefacts de luxe sont les signes sûrs d'une croissance *pro capite*. Cela est loin d'être sûr : si on évoque des cas de comparaison qui disposent

9. Sur cet intéressant dossier, Nevett 2000.

10. Comme le fait par exemple Azoulay, 2010 : 129, qui adopte ce salaire présumé d'une drachme par jour pour estimer la valeur du *misthos*, le jeton de présence perçu par les 6 000 *dikastes* (juges) athéniens, correspondant à deux, puis à trois oboles par jour.

de données quantitatives plus importantes que les sociétés anciennes, telle la société polonaise à l'époque féodale, on constate que la production et les revenus individuels peuvent diminuer, alors que la construction de bâtiments et les artefacts de luxe augmentent (Whittaker, 1986 : 130). Bien évidemment, il ne s'agit guère de nier l'existence de phases de croissance dans les sociétés et dans les économies anciennes. Il me semble toutefois qu'appliquer cette clef de lecture aux dynamiques et aux finalités des économies antiques produirait la superposition arbitraire de problématiques toutes contemporaines, là encore susceptibles de controverses (Meda, 2013), aux sociétés anciennes.

Conclusion

Nier la possibilité d'une histoire économique à partir de l'archéologie ? Loin s'en faut. Une synthèse récente sur l'archéologie et le commerce montre bien, dans une perspective comparatiste et diachronique, la grande variété des orientations thématiques et des implications disciplinaires (spatiales, symboliques, sociales, anthropologiques) qui s'ouvrent à partir d'une telle enquête pluridécennale, toujours en devenir (Oka, Kusimba, 2008). Plusieurs résultats de l'enquête archéologique ont un impact réel sur la compréhension des mécanismes de l'économie antique. L'un de ces champs d'application les plus féconds me paraît être la recherche sur les espaces de l'artisanat, qui se développe aussi bien pour les sociétés grecques que pour le monde romain. Ici, les études sur l'emplacement et la répartition des lieux de l'artisanat montrent bien la centralité et la visibilité des ateliers (travail de la céramique et du métal), qui ont assurément un impact sur la considération sociale de l'activité productive[11]. Pour le monde romain, des études récentes ont revisité l'économie pompéienne à partir de l'observation des espaces de la production et de la vente : par exemple, l'analyse des structures des ateliers de boulangers est menée non seulement par rapport à ce commerce spécifique, mais aussi par rapport à leur capacité à animer les activités économiques de différents corps de métiers (maçons, charpentiers, forgerons) et biens (pierre et marbres, bois et combustibles), à différentes échelles, locales et lointaines, en appliquant le concept de « système technique » (Monteix 2017 : 233-235). Les observations sur la répartition des espaces, par exemple les ateliers de textiles (*fullonicae*) permettent une nouvelle approche de la question de la division du travail dans ces mêmes sociétés (Flohr, 2011 : 95-96).

L'archéologie s'affirme donc comme base possible de l'explication de comportements économiques et sociaux. Toutefois, la question de la limite des informations qu'on peut extraire des données matérielles est bien réelle et n'a pas radicalement changé par rapport aux doutes soulevés par Finley en 1985. Considérons un cas éloquent, l'étude des restes des fours de potiers : l'archéologie arrive à informer sur la distribution, sur le type de produit et sur la capacité de production, mais, en l'absence de textes, elle ne pourra pas éclairer les rapports de propriété, les contrats de travail et le statut, libre ou dépendant, des travailleurs : pour le dire avec M.I. Finley, « the ownership of potteries and their labour force are unknown except for a relatively small number of cases in which amphora –marks indicate the presence or absence of slaves among the work-force. Our ignorance in this respect includes such central aspects as the relationship of the potters and potteries to the ownership of the land (including clay-beds), to the men involved in the trade, or to 'branches' in other places » (Finley, 1985 : 24). Le poids de cette absence peut être vérifié dans des études récentes. Les excellents travaux de F. Laubenheimer sur un important atelier de fabrication

11. Sur la centralité urbaine des ateliers grecs : Sanidas, 2013, notamment : 213-245. Sur le statut social de quelques corps de métier : D'Ercole, 2014, sur les cordonniers dans les sociétés grecques et romaines.

d'amphores dans le Midi de la France (Sallèles d'Aude) ont pu apporter une série de données essentielles sur la typologie des produits (les amphores gauloises G 4), sur la technique et sur le volume de la production, sur les acteurs mêmes du travail (la présence de noyaux familiaux) (Laubenheimer, 1990). Ces recherches exploitent avec rigueur et finesse toutes les données que l'on peut extraire sur la base de l'enquête archéologique et des vestiges matériels. Toutefois, en l'absence de toute information onomastique, les relations de propriété et les statuts de la main d'œuvre restent inconnus, tout comme Finley l'avait prédit quelques années auparavant. Ce silence concerne aussi d'autres domaines. Je pourrais citer un exemple que j'ai abordé dans mes précédents travaux : la circulation et le travail de l'ambre depuis l'âge du Fer jusqu'à l'époque romaine impériale. Les analyses effectuées sur quelques échantillons, de plusieurs provenances et époques, montrent que les ambres gravés retrouvés dans plusieurs sites méditerranéens, notamment sur les sites tyrrhéniens et adriatiques, proviennent, pour la quasi-totalité, de la mer Baltique. Cette origine prouve l'existence d'un réseau très large de circulation et d'échange (D'Ercole, 2008 : 9-18). L'analyse stylistique de plusieurs pièces montre également l'ampleur de la mobilité d'ateliers et d'individus, de la Grèce de l'Est à l'Étrurie et à l'Italie Méridionale (D'Ercole, 2008 : 52-61 ; 2013 : 22-28). Or aucun texte, ni littéraire ni épigraphique, n'accompagne ou n'éclaire ces vastes mouvements. Nous pouvons seulement supposer des échanges non monétaires qui accompagnent sans doute des matières premières (métaux, céréales), qui empruntent des itinéraires fluviaux et qui impliquent une chaîne de passages successifs dans lesquels la valeur de la matière et des artefacts vient à augmenter sensiblement. On mesure là la force et les limites d'un processus d'échange presque entièrement démontré par l'archéologie : d'une part, les objets matériels révèlent l'ampleur géographique et la longue durée de tels circuits d'échange, d'autre part, l'absence presque totale de sources ne permet guère de connaître les formes d'acquisition de la matière brute, ni de quantifier sa valeur et le coût de son travail, l'organisation des ateliers et bien d'autres aspects de ce phénomène. Il reste que l'observation des documents archéologiques est dans ce cas le seul indice d'un fait économique presque entièrement passé sous silence par les sources textuelles, exception faite pour quelques brèves allusions des auteurs de l'époque romaine impériale, Pline (*Histoire naturelle*, XXXVII, 3, 43-44) et surtout Tacite, qui livre une réflexion très perçante sur la différence de valeur de l'ambre chez les Germains et à Rome (*Germanie*, XLVI).

Au terme de cette analyse, il me semble que le caractère empirique et presque artisanal des relations réciproque entre archéologie et histoire, qui était dans les vœux des éditeurs d'*Opus*, soit la meilleure voie pour établir une confrontation utile entre archéologie et histoire des sociétés anciennes, notamment du monde grec et romain. Cette confrontation implique l'usage méthodologiquement rigoureux de chaque type d'évidence, de leurs possibilités et de leurs limites respectives : ce qui signifie aussi garder constamment à l'esprit la notion de contexte sur le plan spatial et chronologique. À ces conditions, archéologie et histoire économique pourront écrire, sans établir aucune hiérarchie réciproque mais allant chacune au bout de ses propres possibilités, de nouvelles hypothèses et propositions d'interprétation.

Références bibliographiques

Ampolo C., Pucci G., 1982 - Premessa, *Opus*, I.

Andreau J., 1989 - Antique, moderne et temps présent : la carrière et l'œuvre de Michel Ivanovic Rostovtseff, in Rostovtseff M. (dir.), *Histoire économique et sociale de l'Empire romain*, Paris, Robert Laffont, I-LXXXIV.

Azoulay V., 2010 - *Périclès. La démocratie à l'épreuve du grand homme*, Paris, Armand Colin, 277 p.

Broadberry S., O'Rourke K.H., (eds.), 2010 - *The Cambridge Economic History of Modern Europe*, 1. *1700-1870.* 2. *1870 to the Present*, Cambridge, Cambridge University Press, 324 p.

Bruhns H., 2014 - Cambridge, Bordeaux ou Heidelberg. À quoi servent les 'classiques' ?, in Apicella C., Haack M.-L., Lerouxel F. (dir.), *Les Affaires de Monsieur Andreau. Économie et société du monde romain*, Bordeaux, Ausonius Éditions (Scripta Antiqua 61), 29-41.

Bücher K., 1914 - Volkswirtschaftliche Entwicklungsstufen, in Bücher K., Schumpeter J., Freiherrn von Wieser F. (Hrsg.), *Grundriss des Socialökonomik.* 1 Abteilung. *Wirtschaft und Wirtschaftswissenschaft*, Tübingen, J.C.B. Mohr, P. Siebeck, 1-18.

Callataÿ de F., 2012 - Le retour (quantifié) du miracle grec, in Konuk K. (dir.), *Stéphanéphoros. De l'économie antique à l'Asie Mineure. Hommages à Raymond Descat*, Bordeaux, Ausonius Éditions, 63-76.

Carandini A., 1985 - *Settefinestre: una villa schiavistica nell'Etruria Romana.* 1., *La villa nel suo insieme* Modena, Panini, 206 p.

Chankowski V., Karvonis P., Malmary J.J., 2012-2013 - Délos. Programme entrepôts et lieux de stockage (rapports 2012), *Bulletin de correspondance hellénique*, 136-137, 851-859.

Cipolla C.M., 1988 - *Tra due culture. Introduzione alla storia economica*, Bologne, Il Mulino, 272 p. [éd. en anglais: *Between two cultures: an Introduction to Economic History*, New York / London, W.W. Norton & Co., 1991].

Chouquer G., Favory F., 1980 - *Contribution à la Recherche des Cadastres antiques*, Besançon, Paris, Les Belles Lettres (Annales littéraires de l'Université de Besançon 236), 90 p.

D'Ercole M.C., 2008 - *Ambres gravés du Département des Monnaies, Médailles et Antiques*, Paris, Bibliothèque nationale de France, 123 p.

D'Ercole M.C., 2013 - *Ambres gravés. La collection du département des Antiquités grecques, étrusques et romaines du Musée du Louvre*, Paris, Somogy / Louvre éditions, 148 p.

D'Ercole M.C., 2014 - *Skutotomos, sutor*. Status et représentations du métier de cordonnier dans les mondes grecs et romains, in Apicella C., Haack M.-L., Lerouxel F. (dir.), *Les Affaires de Monsieur Andreau. Économie et société du monde romain*, Bordeaux, Ausonius Éditions (Scripta Antiqua 61), 233-249.

Descat R., 2006 - Le marché dans l'économie de la Grèce antique, *Revue de Synthèse*, 2 (12), 255-272.

Domergue C., Bordes J.-L., 2006 - Quelques nouveautés techniques dans les mines et la métallurgie à l'époque romaine : leur efficacité et leurs effets sur la production, in Lo Cascio E. (dir.), *Innovazione tecnica e Progresso economico nel Mondo romano*, Atti degli incontri capresi di storia dell'economia antica: Capri 13-16 aprile 2003, Bari, Edipuglia, 197-223.

Étienne R., 2009 - Compte rendu de R. Descat (dir.), Approches de l'économie hellénistique, Saint-Bertrand de Comminges, Entretiens d'Archéologie et d'Histoire, EAHSBC 7, 2006, *Topoi*, 16 (2), 445-450.

Étienne R., 2010 - Historiographie, théories et concepts, in Étienne R. (dir.), *La Méditerranée au* VII*e s. av. J.-C. (Essais d'analyses archéologiques)*, Paris, Éditions de Boccard (Travaux de la Maison René Ginouvès 7), 3-21.

Feyel C., 2006 - *Les Artisans dans les Sanctuaires grecs aux Époques classique et hellénistique à travers la Documentation financière en Grèce*, Athènes, École française d'Athènes (Bibliothèque des Écoles françaises d'Athènes et de Rome 318), 572 p.

Finley M.I., 1965 - Technical Innovation and Economic Progress in the Ancient World, *The Economic History Review*, New Series, 18 (1), 29-45.

Finley M.I., 1985 - *Ancient History. Evidence and models*, London, Chatto & Windus, 131 p.

Flohr M., 2011 - Exploring the limits of skilled craftsmanship. The *fullonicae* of Roman Italy, in Monteix N., Tran N. (dir.), *Les Savoirs professionnels des Gens de Métier*, Études sur le monde du travail dans les sociétés urbaines de l'empire romain, Naples, Centre Jean Bérard, 87-100.

Gallant T.W., 1991 - *Risk and Survival in Ancient Greece. Reconstructing the Rural Domestic Economy*, Cambridge, Polity press, 267 p.

Garlan Y., 1985 - De l'usage par les historiens du matériel amphorique grec, *Dialogues d'Histoire ancienne*, 11, 239-255.

Ginzburg C., 1979 - Spie. Radici di un paradigma indiziario, in Aldo Gargani (dir.), *Crisi della ragione*, Torino, Einaudi, 57-106.

Ginzburg C., 1980 - Signes, traces, pistes. Racines d'un paradigme de l'indice, *Le Débat*, 6, 3-44.

Gras M., 1987 - Amphores commerciales et histoire archaïque, *Dialoghi di Archeologia*, 2, 41-50.

Gras M., Tréziny H., Broise H., 2004 - *Mégara Hyblaea*. 5. *La ville archaïque. L'espace urbain d'une cité grecque de Sicile orientale*, Rome, École française de Rome (Mélanges d'archéologie et d'histoire, Suppléments), 648 p.

Greene K., 1986 - *The Archaeology of the Roman Economy*, London, B.T. Ltd., Batsford, 192 p.

Greene K., 2000 - Technological innovation and economic progress in the Ancient World: M.I. Finley Reconsidered, *The Economic History Review*, 53 (1), 29-59.

Heichelheim F.M., 1958 - *An ancient economic History from the Palaeolithic Age to the Migrations of the Germanic, Slavic and Arabic Nations*, Leiden (first edition, Cambridge 1938), 245 p.

Humphreys S., 1967 - Archaeology and the Social and Economic History of Classical Greece, *Parola del Passato*, 116, 374-400.

Laubenheimer F., 1990 - *Sallèles d'Aude. Un complexe de potiers gallo-romain : le quartier artisanal,* Paris, Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme (Documents d'archéologie française 26), 158 p.

Manning J.G., Morris I., 2005 - *The Ancient Economy, Evidence and models*, Stanford, Stanford University Press, 285 p.

Mathé V., 2010 - *Les Prix de la Construction en Grèce au IVe et IIIe siècles avant J.-C. Étude sur les chantiers financés par les sanctuaires de Delphes, d'Épidaure et de Délos*, Thèse de doctorat, Lyon, Université Lumière-Lyon II, 3 vol.

Mazza M., 2008 - Was ist (die antike) Wirtschaftsgechichte? Teoria economica e storia antica prima di Bücher, Meyer e Rostovtzeff, in Andreau J., Berelowitch W. (dir.), *Michel Ivanovitch Rostovtzeff*, Bari, Edipuglia, 37-78.

Méda D., 2013 - *La Mystique de la Croissance : comment s'en libérer*, Paris, Flammarion, 310 p.

Meyer E., 1910 - *Geschichte des Altertums*. Erster Band, Erste Hälfte. *Einleitung, Elemente der Anthropologie*, Stuttgart / Berlin, J. G. Cotta, 252 p.

Meyer E., 1912 - *Histoire de l'Antiquité*. Tome Premier. *Introduction à l'étude des sociétés anciennes (évolution des groupements humains)*, Paris, P. Geuthner, 284 p.

Monteix N., 2017 - Urban production and the Pompeian economy, in Flohr M., Wilson A. (eds.), *The Economy of Pompei*, Oxford, Oxford University Press, 209-241.

Morel J.-P., 1981 - *Céramique campanienne ; les formes*, Rome, École française de Rome (BEFAR 244), 690 p.

Nevett L., 2000 - A real estate 'market' in Classical Greece? The example of town housing, *Annual of the British School at Athens*, 95, 329-343.

Oka R., Kusimba C. M., 2008 - The archaeology of trading systems, part 1: towards a new trade synthesis, *Journal of Archaeological Resources*, 16, 339-395.

Rostovtzeff M. I., 1957 - *Social and economic History of the Roman Empire*, Oxford, Clarendon Press, 847 p.

Rougier-Blanc S., 2014 - Architecture et/ou espaces de la pauvreté : habitats modestes, cabanes et « squats » en Grèce ancienne, in Galbois E., Rougier-Blanc S. (dir.), *La Pauvreté en Grèce ancienne. Formes, représentations, enjeux*, Bordeaux, Ausonius Éditions (Scripta antiqua 57), 105-135.

Sanidas G. M., 2013 - *La Production artisanale en Grèce. Une approche spatiale et topographique à partir des exemples de l'Attique et du Péloponnèse du VIIe au Ier siècle avant J.-C.*, Lille, Comité des travaux historiques et scientifiques (Collection archéologie et histoire de l'Art 33), 291 p.

Sassatelli G., 1977 - L'Etruria padana e il commercio dei marmi nel V secolo, *Studi Etruschi*, 45, 109-147.

Snodgrass A., 1983 - Archaeology, in Crawford M. (ed.), *Sources for Ancient History*, Cambridge, Cambridge University Press (Sources of History, studies in the uses of historical evidence), 137-184.

Vivenza G., 2012 - Roman economic thought, in Scheidel W. (ed.), *The Cambridge companion to the Roman economy*, Cambridge, Cambridge University Press (Cambridge companions to the ancient world), 25-44.

Whittaker C. R., 1986 - La cliometria e lo storico, *Opus*, V, 127-132.

Will E., 1973 - La Grande Grèce, milieu d'échanges, in *Economia e società nella Magna Grecia*, Atti del XII convegno di studi sulla Magna Grecia, Taranto 1972, Napoli, 21-67.

Maria Cecilia D'ERCOLE
École des hautes études en sciences sociales
cecilia.dercole@ehess.fr

ARCHÉOLOGIE ET PSYCHANALYSE :

de quoi l'enquête est-elle la quête ?

François-Xavier FAUVELLE

1 - Enquête, paradigme indiciaire et fuite de l'objet 78
2 - Enquête régressive : l'objet enfoui vers lequel elle régresse 78
3 - Psychanalyse et archéologie : deux pas de côté pour échapper à l'histoire 79
4 - L'archéologie de Freud et du freudisme 80
5 - Archéologie et psychanalyse : que retrouvent-elles et comment ? 81
6 - Hyperarchéologie analytique, vraiment ? Le vestige en tant que relique 83
7 - Retour vers l'enquête : jalons d'une histoire mosaïque 84
Références bibliographiques 84

Pour citer cet article

Fauvelle F.-X., 2017 - Archéologie et psychanalyse : de quoi l'enquête est-elle la quête ?, dans Boissinot P. (dir.), *Archéologie et sciences sociales*, Université Toulouse Jean Jaurès, *P@lethnologie*, 9, 76-86.

ARCHÉOLOGIE ET PSYCHANALYSE :

de quoi l'enquête est-elle la quête ?

François-Xavier FAUVELLE

Résumé

Cet article est une réflexion comparative sur les régimes d'enquête qu'offrent deux disciplines ou pratiques d'investigation du passé, à savoir l'archéologie et la psychanalyse. Ces deux voies d'enquête régressive partent des indices (matériels ou psychiques) présents pour recouvrer le passé. Cependant, au-delà d'une similitude de façade, archéologie et psychanalyse ne proposent pas la même heuristique. Non pas parce qu'elles n'ont pas les mêmes objets, mais parce qu'elles n'ont pas la même représentation et la même pratique des modalités d'enfouissement et de recouvrement de leurs objets respectifs. Discutant l'herméneutique « hyperarchéologique » proposée par Jean Laplanche, cet article plaide en faveur d'une histoire mosaïque permettant de saisir dans la même intrigue le devenir d'un objet et chacun de ses vestiges et de ses souvenirs.

Mots clés

Archéologie, psychanalyse, herméneutique, Freud (Sigmund), Laplanche (Jean), Pompéi, Rome, Moïse.

La forme nécessaire de la quête des choses passées est l'enquête. C'est-à-dire la procédure heuristique visant à produire un récit plausible qui intercepte dans un même plan les indices disponibles dans le présent : vestiges matériels plus ou moins entiers ou fragmentaires ou présents sous forme de négatifs, textes en tant que textes ou en tant que récits, écrits ou oraux, fixes ou performés, traces de gestes ou d'intention, rituels, mots ou structures de la langue, faits de l'esprit de toute nature, souvenirs, symptômes. Le présent article est une réflexion comparée sur les modalités d'enquête qu'offrent deux pratiques qui s'intéressent au passé : l'archéologie et la psychanalyse. Sans méconnaître les réflexions antérieures sur le sujet, ces quelques pages visent plus spécifiquement à affronter une illusion, celle de croire que les procédures d'enquête diffèrent selon que les vestiges à recouvrer sont matériels ou psychiques. Ce n'est pas le cas. Les procédures de l'enquête ne sont pas déterminées par la nature de l'objet ; ce sont au contraire elles qui informent la structure discursive de l'objet recouvré (ou, en d'autres termes, ce qu'il y a à en dire). Ce qui revient à dire que la démarche archéologique peut parfaitement s'appliquer à d'autres domaines des sciences humaines. Et pour commencer, puisqu'il vaut toujours mieux livrer d'emblée son projet implicite, mon propos vise à contribuer à la réévaluation de la place et du rôle de l'archéologie, non pas seulement comme discipline produisant des données, mais comme pratique d'investigation et comme pratique discursive (sur ce sujet, voir dernièrement Boissinot, 2015).

1 - Enquête, paradigme indiciaire et fuite de l'objet

Il va de soi que l'on n'accède jamais au passé lui-même ; on l'élucide à la lumière d'indices parvenus dans le présent. L'archéologie et la psychanalyse sont deux formes (parmi d'autres) d'élucidation du passé. Il y a évidemment dans ces formes d'investigation des variétés contemporaines du « paradigme indiciaire » repéré par Carlo Ginzburg (1989 [1986]). Ce paradigme indiciaire naît concomitamment avec Freud, Conan Doyle et Bertillon dans les années 1870 (et trouve une brillante incarnation littéraire dans *À la recherche du temps perdu* de Proust, ajoute Ginzburg) ; il est le patron épistémologique auquel on doit aussi bien le techno-pouvoir bureaucratique que la psychanalyse et le polar (c'est-à-dire, ajouterais-je, les trois piliers de notre modernité). Il ne fait pas de doute qu'en promouvant l'enquête comme mode d'appréhension du réel et mode privilégié de narration (il suffit d'en juger par l'omniprésence de la série policière ou médicale dans notre imaginaire), ce paradigme indiciaire a sélectionné, au sein de certaines disciplines élues, des formes de quête obsessionnelle concourant à différer le plaisir de la révélation du passé par l'accumulation de précautions et de protocoles. Il y a là un point de convergence entre archéologie et psychanalyse qu'a fort justement mis en lumière Jean-Paul Demoule (2003). Si ce n'est certes pas le cas dans le domaine de l'investigation policière (où le but de l'enquête est de se conclure par l'élucidation du crime), la névrose individuelle a été enrôlée par des disciplines ayant réussi à sublimer leur objet. Au final, l'objet de l'enquête, sans doute aussi les satisfactions qu'elle procure, peut-être même son utilité, résident non tant dans sa fin que dans l'enquête elle-même. Pour autant, l'objet existe. Ou quelque chose existe qui fait office d'objet, même s'il s'esquive dans l'enquête qui aspire à s'en emparer, changeant sa forme à mesure qu'il est repoussé vers un horizon plus lointain.

Cette fuite de l'objet, commune à l'archéologie et à la psychanalyse, commande l'investigation comme dévoilement progressif, c'est-à-dire plus exactement comme enquête régressive. Au sein de modalités très diverses d'élucidation du passé (retrouver, découvrir, dévoiler, mettre au jour des vestiges présents, pour révéler, reconstituer, faire jaillir, reconstruire des états passés) – tous ces mots, toutes ces opérations ne signifiant pas la même chose –, archéologie et psychanalyse semblent donc à première vue partager un même régime d'enquête. Mais voyons de plus près.

2 - Enquête régressive : l'objet enfoui vers lequel elle régresse

Puisque toute enquête se donne pour matériau des indices, puisque les indices sont par essence des vestiges de choses et de relations passées, toute enquête est d'une façon ou d'une autre le recouvrement d'un temps perdu qui n'existe plus sous sa forme intègre dans le présent où l'enquête se déploie. Mais si toute enquête a pour objectif de recouvrer quelque chose du passé – a fortiori l'enquête policière ou l'enquête judiciaire, qui respectivement résout un meurtre ou juge un crime – toute enquête n'est pour autant pas régressive. Elle ne l'est qu'à la condition d'avoir soumis ses procédures, son organisation et sa narration à une fin dans laquelle réside sa satisfaction, et d'avoir suspendu la possibilité d'une satisfaction immédiate. Tel n'est pas le cas dans l'enquête qui a pour logique d'obtenir ici et maintenant l'aveu, consenti par le coupable ou déduit d'une autre manière, d'un crime ou d'une affaire, ou plus généralement dans toute enquête placée sous la contrainte immanente de la résolution d'une énigme. Carlo Ginzburg, dans ses réflexions au sujet de la condamnation sans preuve d'Adriano Sofri, militant d'extrême gauche condamné en 1990 pour l'assassinat d'un policier 18 ans plus tôt, a bien mis en évidence les régimes de vérité différents de l'enquête judiciaire et de l'enquête historienne (Ginzburg 1997 [1991]). Émancipées de la logique

présentiste de la « solution » à un problème actuel, l'archéologie et la psychanalyse se donnent pour horizon non de satisfaire des instances immédiates mais de recouvrer pour eux-mêmes des états antérieurs du réel, substituant au surplomb du présent une fuite vers un point d'origine atteignable ou réputé tel.

Qu'ils soient matériels dans un cas ou immatériels dans l'autre, ces états antérieurs du réel ont des caractéristiques à première vue similaires : il s'agit de vestiges enfouis que le travail du chercheur consiste à ramener à la connaissance. Mais à y regarder de plus près, l'enfouissement est-il un caractère nécessaire ? Il ne l'est en tout cas ni dans le cas d'un bâti médiéval dont les élévations livrent des états architecturaux antérieurs, ni dans celui de langues vivantes à partir desquelles le linguiste reconstitue une protolangue disparue. Quant aux modalités d'enfouissement des vestiges, sont-elles véritablement les mêmes lorsqu'on parle d'objets matériels et d'objets psychiques ? Ou, pour le dire autrement : les souvenirs remontent-ils à la surface à l'égal de tessons ? Du reste, peut-on vraiment dire que les vestiges matériels *remontent* à la surface ou sont simplement mis au jour par l'archéologue, alors qu'à l'égal de traces mnésiques ils sont des vestiges qui n'existent que par une opération de l'interprétation qui reconstituera le passé vécu (Olivier, 2008) ? Est-ce la même chose, pour un état passé du réel, d'être *découvert* sous forme fragmentaire (comme c'est généralement le cas en archéologie) ou d'avoir subi un *refoulement* qui cependant le conserve intact et potentiellement coprésent avec le monde actuel (comme c'est le cas dans la théorie psychanalytique) ? Bref, au-delà des métaphores, qui illustrent tout autant les limites de la langue que les aprioris disciplinaires, il doit être possible de dire quelque chose de plus précis sur ce que l'on peut appeler l'enfouissement des traces du passé, sur les modalités de conservation des vestiges ou encore leurs relations avec la postérité.

3 - Psychanalyse et archéologie : deux pas de côté pour échapper à l'histoire

Dans une conférence publiée en 1991 dans la *Revue française de psychanalyse*, le grand psychanalyste français Jean Laplanche constate l'opposition de deux théories de l'interprétation analytique : d'une part celle de l'anamnèse (c'est-à-dire la levée par le travail de l'analyse de l'amnésie qui occulte l'histoire intime du patient, permettant ainsi sa récupération), d'autre part celle de l'herméneutique créatrice (c'est-à-dire le mouvement interprétatif de l'analyse par lequel se construit un fantasme utile qui ne préexiste pas à son énonciation). La voie tierce que propose Laplanche va retenir notre attention, parce qu'elle permet de poser la question, encore qu'en des termes au départ maladroits, de ce qui différencie diverses pratiques de recouvrement du passé.

On reconnaît dans les termes de cette opposition entre fait et discours, d'ailleurs déjà présente chez Freud, un débat qui agite de façon récurrente la discipline historique. (Notons au passage que, si les relations de l'histoire et de la psychanalyse font l'objet d'une abondante littérature, c'est quasi-exclusivement pour débattre des moteurs de l'action individuelle et de l'utilité des usages analytiques en histoire, rarement pour interroger les apports heuristiques de l'enquête ; à titre de simples jalons, voir Dosse, 2002 ; Anheim, 2011). C'est du reste parce que ces deux théories, estime Laplanche, sont trop liées à des conceptions situables de la vérité historiques (en d'autres termes : vérité objective *versus* narration médiatisant l'accès au passé), qu'il convient de s'en dégager et de chercher autre chose. Exit, donc, l'histoire. Et pour mieux dégager l'interprétation psychanalytique de l'ombre historienne, Laplanche propose de regarder du côté de l'archéologie. Fort bien. Mais non pas l'archéologie taxée de « moderne » (entendons par là celle d'André Leroi-Gourhan). Cette archéologie-là serait en effet empêtrée dans « des faisceaux de relations et de techniques »,

ne cesserait de « didactiser », de stériliser l'émerveillement « à grand renfort de cartes, schémas et diagrammes » afin, poursuit Laplanche, d'enchâsser « le vase ou la statue [...] dans l'invention du tour de potier et le commerce de l'argile ou de l'étain » (Laplanche, 1991). La critique peut sembler paradoxale, dans la mesure où elle dévalue une économie de la satisfaction qui tendrait plutôt à faire converger cette archéologie en effet moderne vers ce qu'est l'économie assumée de l'analyse. Mais, à y regarder de près, elle procède en réalité d'un nouveau pas de côté : revendiquer au profit de la psychanalyse une archéologie qui n'est pas celle des archéologues (en tout cas des archéologues d'aujourd'hui) est une façon de mettre à distance une discipline perçue, à tort ou à raison, comme enflée par ses technicités inutiles et assujettie à l'histoire. Exit, donc, l'histoire, une deuxième fois.

Il n'est pas indifférent qu'on puisse repérer en psychanalyse comme en archéologie le désir d'élaborer et d'affirmer une singularité heuristique en se distinguant de l'histoire. Mais ce n'est pas ici le sujet. Observons que les modalités psychanalytiques de recouvrement du passé s'apparenteraient, de l'avis d'un des grands théoriciens contemporains de la psychanalyse, à une autre archéologie, celle qui, insiste Laplanche avec délices, assumerait ses trois ancêtres : le voyageur, le pillard et l'amateur d'art. On est loin des raffinements modernes inspirés par la méthode stratigraphique de l'archéologie préhistorique. Et loin de l'archéologie qui se reconnaît pour ancêtre le géologue. Signe que ce n'est pas là seulement un signe de méconnaissance ou une faute de goût, l'archéologie « utile » à la psychanalyse était déjà la même à l'époque de Freud : celle de Troie, de Mycènes et de Pompéi, celle pratiquée par Heinrich Schliemann, découvreur du trésor de Priam, ou Arthur Evans, fouilleur de Cnossos (Demoule, 2003). Il faut s'y faire : les psychanalystes regardent certes en direction des archéologues, mais ce qu'ils cherchent à voir est tout bonnement au-delà d'eux.

4 - L'archéologie de Freud et du freudisme

L'intérêt de Freud pour l'archéologie est bien attesté par sa bibliothèque et par les centaines d'objets de collection qu'il exposait dans son cabinet de consultation à Vienne puis à Londres (Yerushalmi, 1993 ; une utile synthèse sur des expositions et catalogues par Armstrong, 1999 ; puis, *inter alia*, Burke, 2006 ; Marinelli, 2009). Au-delà de l'analogie visuelle entre vestiges issus du passé de l'humanité et bribes du passé de l'individu mis au jour par la cure, on y a vu une métaphore à valeur épistémologique (Spence, 1987 ; Kuspit 1989 ; Bowdler, 1996 ; Thomas, 2009). N'allons cependant pas trop vite. S'il n'y a pas de doute que cette métaphore est présente en psychanalyse, et qu'elle fut peut-être nourrie chez Freud tant par sa passion antiquaire que par son amitié avec Emanuel Loewy (Wolf, 1998), archéologue classiciste, premier professeur d'archéologie et d'histoire de l'art à Rome, puis en poste à Vienne, la perméabilité épistémologique entre les deux disciplines naissantes paraît réduite. L'archéologie de Freud et du freudisme vise en réalité, sous le nom d'archéologie, trois points de focale qui laissent de côté l'essentiel de la réalité pratique de l'archéologie.

Premier point de focale : l'archéologue. Celui-ci n'existe, dans toute l'œuvre de Freud, que sous les traits du découvreur de Troie, de l'égyptologue, du pilleur plus ou moins officiel de temples et de tombes, ou encore de l'épigraphiste, tel Champollion, perçant par son seul génie les mystères d'une écriture encore indéchiffrée. C'est un pionnier dont la persévérance révèle tout un monde enfoui, et c'est encore mieux s'il est, comme Schliemann, en butte à l'incrédulité du monde académique de son temps. Découvreur solitaire, cet archéologue-là est le prototype du fondateur, dont l'imaginaire arme l'ambition intellectuelle de Freud. C'est aussi, du reste, le modèle de l'analyste face aux défenses du patient qu'il finit par vaincre. Mais la comparaison ne va pas au-delà de la posture

initiale : rien dans l'œuvre de Freud ne nous rapporte concrètement au *travail* de l'investigation archéologique. Et surtout pas Norbert Hanold, l'archéologue amoureux qui est le personnage principal du roman *Gradiva* de Wilhelm Jensen (1903), auquel Freud consacra une étude de psychanalyse littéraire (Freud, 1907). Hanold ne fouille pas ; son personnage retrouve dans la Pompéi d'aujourd'hui la femme qu'il avait vue en rêve, un rêve situé à Pompéi un jour de l'année 79, sans être capable de la sauver de l'éruption du Vésuve. (On découvrira plus tard que la femme était Zoé, une amie d'enfance qu'il avait complètement oubliée et dont le souvenir avait été ravivé par un bas-relief romain qui avait entraîné le rêve du Vésuve).

Deuxième point de focale : la période chronologique. Freud et après lui le mouvement psychanalytique ont manifesté un strabisme convergent particulièrement fort sur la Protohistoire et l'Antiquité de la Méditerranée et du Levant, à savoir les grandes civilisations de Mésopotamie, de Syrie-Palestine, de l'Égypte pharaonique, du monde égéen, de la Grèce et de l'Italie. Cela a été remarqué à plusieurs reprises (par exemple Corcoran 1991 pour le volet égyptien ; D'Agata 1994 pour le volet égéen). Il y a là, pour employer le vocabulaire analytique, un écran qui condense tout l'intérêt de la psychanalyse à la fois pour les trésors enfouis et pour le nimbe de mystère qui, à l'orée de la civilisation, enveloppe les origines des grands universaux psychiques (complexe d'Œdipe, névrose infantile de la foi, etc.). L'archéologie classique, c'est en somme le point nodal où l'humanité, sortant de l'enfance, refoule les souvenirs heureux ou traumatiques de l'âge primitif. On chercherait en vain dans la littérature psychanalytique des références à des travaux de préhistoire, une connaissance même minime des grandes catégories chrono-culturelles de la Préhistoire européenne (catégories qui se mettent précisément en place à l'époque de Freud), ou même une allusion aux grandes découvertes de sites ornés européens ou mondiaux, qui auraient pourtant pu alimenter les réflexions sur le totémisme animal de la horde primitive.

Troisième point de focale enfin : l'objet. On chercherait aussi en vain, dans la littérature psychanalytique, des références précises sur les contextes stratigraphique ou même (pour rester vague) culturels de découverte des objets. Témoin d'une indifférence à l'égard de ce qui relève des processus d'enfouissement et, partant, de ce qui permettrait un authentique comparatisme avec les procédures de recouvrement du passé, Dietmar Schmidt a relevé chez Freud l'ignorance de l'archéologie des « débris » que développe, à Berlin, Rudolf Virchow, l'exact contemporain de Schliemann (Schmidt, 2001) – une archéologie qui s'intéresse alors à de nouvelles catégories d'objets (les outils, les ossements...) ainsi qu'aux modalités de stratification des vestiges et aux discontinuités séquentielles des dépôts (Virchow ne ferait-il pas un ancêtre valable pour les archéologues modernes ?). Quoi qu'il en soit, c'est bien l'archéologie de l'objet noble, l'objet singulier, le trésor, qui intéresse la psychanalyse ; une archéologie pour ainsi dire pré-indiciaire. Il faut donc revenir sur cette question de l'objet de l'enquête, sans a priori et en essayant de comprendre, au-delà de ce que retrouvent l'archéologie et la psychanalyse, *comment* elles le retrouvent.

5 - Archéologie et psychanalyse : que retrouvent-elles et comment ?

Ne nions pas qu'il y a toujours dans notre archéologie moderne une tentation, certes refoulée avec science, de la mise au jour immédiate. Sans même parler de la réalité du pillage, on observe cette tentation dans certaines provinces de l'archéologie professionnelle, précisément d'ailleurs celles des mondes périméditerranéens des âges protohistoriques et classiques, où le métier consiste essentiellement à dégager le sédiment accumulé autour d'un vestige dont le contenu ou les inscriptions répondront bientôt à une énigme. Si cette procédure paraît cependant aujourd'hui

largement démodée, c'est autant parce qu'elle paraît sacrifier à l'indignité d'une satisfaction immédiate que parce qu'elle privilégie effectivement les objets au détriment des indices. Or c'est bien cette relation de l'indice à l'objet qui paraît fondamentalement différente en archéologie et en psychanalyse. Dans la cure analytique, les indices que constituent les résistances du patient signalent l'objet en même temps qu'elles l'occultent, et par conséquent perdent tout intérêt heuristique dès le moment où l'objet peut être recouvré. Rien de semblable dans l'archéologie moderne où l'indice est en lui-même un objet de connaissance. Une conséquence méthodologique en est que l'archéologue se fera typologue d'indices statiques (l'outil, la vaisselle, la parure, les restes de cuisine...) qui sont ses objets d'étude, là où l'analyste s'inscrira dans une approche par laquelle la valeur des indices se trouve modifiée au gré de la progression de l'enquête.

Cette première dichotomie en annonce une deuxième. En décrivant, dans les *Études sur l'hystérie* (Freud, Breuer, 1895 ; sur cet écrit et son contexte, il est nécessaire de lire le chapitre 3 de la biographie intellectuelle de Freud par Roudinesco, 2014), la procédure de recouvrement qu'il est en train de développer, Freud écrit qu'elle consiste à « dégager le matériel psychique pathogène couche après couche » pour retrouver les souvenirs enfouis, comme on le ferait à la fouille d'une ville. Il est clair que les couches de matériel psychique sont vues ici comme un sédiment entravant la découverte de l'objet, et non comme la condition même de l'existence du dépôt archéologique. L'implication, en termes de topique, quant aux modalités d'enfouissement des vestiges, est que l'analyste travaille à déblayer la sédimentation dans laquelle il reconnaît néanmoins des déblais vestigiels, là où l'archéologue (même Schliemann) s'emploie à documenter par la fouille des strates qui constituent chacune un aspect de la vérité historique continue de l'objet et, en même temps, un aspect des processus discontinus d'enfouissement. Quoique dans les deux cas le recouvrement soit destructeur de certaines « couches », la fouille livre un objet toujours déjà abîmé et en *stratigraphie*, tandis que la cure livre par *l'anamnèse* un objet intègre.

Allons un peu plus loin et tentons à présent de comparer, non plus le travail de l'enquêteur ou la topique du site de l'enquête, mais les modalités de l'enfouissement de l'objet. On l'a vu avec l'archéologue amoureux : l'objet intègre que recouvre l'analyse, c'est le souvenir d'enfance réprimé. On a également cru comprendre que l'affaire commençait et finissait à Pompéi. Car dans l'allégorie archéologique employée en psychanalyse, une image est récurrente : celle de la ville romaine détruite par l'éruption du Vésuve en 79. Il est intéressant que ce cas-limite et quasi *unicum* de l'archéologie serve ici d'*exemplum*. Dans son récit du cas de « l'homme aux rats » (1909), Freud raconte avoir montré au patient les statuettes antiques de son cabinet de consultation, expliquant qu'elles avaient été préservées intactes grâce à leur enfouissement dans la tombe. Et d'illustrer son propos en prenant l'exemple de Pompéi, prototype archéologique, en quelque sorte, du « site » psychique qui se présente comme une formation inconsciente miraculeusement retrouvée sous des couches de cendres volcaniques (Freud paraphrasé ici d'après Bowdler, 1996). Reformulant à son tour ce paradigme de l'enfouissement et du recouvrement en psychanalyse, Laplanche parle d'« un phénomène psychique qui est à la fois un cataclysme (comme l'enfouissement de Pompéi) et conservation définitive (comme l'ensevelissement des objets de Toutankhamon) » (Laplanche, 1991 : 1305). Relevons en passant un détail instructif : Freud poursuivait son explication au patient en estimant que la véritable destruction de Pompéi commençait maintenant, avec la mise au jour archéologique des vestiges, voulant illustrer de la sorte la différence entre l'intégrité de la mémoire inconsciente et les remaniements du souvenir (Freud, toujours paraphrasé d'après Bowdler, 1996 ; et commentaires de Laplanche, 1991 : 1305). En suggérant de façon nonchalante que tout mérite d'être détruit (par l'archéologue) puisque l'essentiel est sauvé (par le cataclysme), cette réflexion de Freud illustre ce qui distingue à ses yeux la psychanalyse de l'archéologie. En réponse, celle-ci

affirmera promptement que tout mérite d'être sauvé (par l'archéologue) puisque l'essentiel a été détruit (par le cataclysme). C'est donc toute l'économie de l'intégrité de l'objet qui est à fronts renversés dans ces deux régimes d'enquête.

6 - Hyperarchéologie analytique, vraiment ? Le vestige en tant que relique

Nous avions laissé Jean Laplanche au moment où il lorgnait vers l'archéologie, tout en regardant une archéologie qui n'était pas celle des archéologues. Sans entrer dans l'examen de la conception interprétative qu'il ébauche, il est intéressant de constater que son rejet de l'archéologie « moderne » ne procède pas d'une conception naïve de l'objet de l'enquête. Proposant de voir l'être humain à l'égal d'un « site hyperarchéologique », Laplanche repart du passage saisissant et souvent cité de *Malaise dans la civilisation* au sujet du « mode de conservation du passé » :

> « Imaginons à présent que [Rome] ne soit point un lieu d'habitations humaines, mais un être psychique au passé aussi riche et aussi lointain, où rien de ce qui s'est une fois produit ne se serait perdu, et où toutes les phases récentes de son développement subsisteraient encore à côté des anciennes. [...] Cela signifierait donc que sur le Palatin les palais impériaux et le Septizonium de Septime Sévère s'élèveraient toujours à leur hauteur initiale, que les créneaux du château Saint-Ange seraient encore surmontés des belles statues qui les ornaient avant le siège des Goths, etc. ; mais plus encore, à la place du Palazzo Cafarelli, que l'on ne serait pourtant pas obligé de démolir pour cela, s'élèverait de nouveau le temple de Jupiter Capitolin, et non seulement sous sa forme définitive, celle que contemplèrent les Romains de l'Empire, mais aussi sous sa forme étrusque primitive [...]. Sur l'emplacement actuel du Colisée, nous pourrions admirer aussi la Domus aurea de Néron aujourd'hui disparue ; sur celui du Panthéon, nous trouverions non seulement le Panthéon d'aujourd'hui, tel qu'Adrien nous l'a légué, mais aussi sur le même sol le monument primitif d'Agrippa ; et ce même sol porterait encore l'église de Maria sopra Minerva, ainsi que le temple antique sur lequel elle fut construite. Il suffirait alors à l'observateur de changer la direction de son regard, ou son point de vue, pour faire surgir l'un ou l'autre de ces aspects architecturaux » (Freud, 1971: 13).

Cette métaphore holographique, qui rend justice aux différents aspects et aux transformations de l'objet psychique à travers le temps – on pourrait dire à sa *taphonomie* –, ne satisfait cependant pas pleinement Jean Laplanche. Il y manque en effet, estime-t-il, les grandes étapes, les transitions – on pourrait dire la *stratigraphie* qui scande et organise les dépôts et correspond aux « points nodaux » de l'enquête analytique. Il manque aussi les épisodes de manipulation, la coexistence « de véridicité et d'artifice » dans un objet – un objet « qui n'est pas seulement chose, mais renferme en lui les temps de sa construction, les affects qu'il a provoqués et sans doute davantage encore » (cité ou paraphrasé d'après Laplanche, 1991 : 1304-1306). Paradoxalement, on retrouve dans cette *hyperarchéologie* à l'usage de l'analyste bien des traits de l'archéologie moderne, tels qu'ils sont engendrés par le couple inséparable que forment la stratigraphie et la taphonomie (l'entrée de cette dernière en littérature date exactement d'un an après la mort de Freud, avec la publication de l'article d'Efremov en anglais dans la revue *Pan-American Geologist* ; Efremov 1940). Mais elle pointe aussi bien, pour retourner la proposition, vers l'horizon d'une *hyperanalyse archéologique*, capable d'envisager l'objet matériel dans ses dimensions réinvesties : le « remploi » bien sûr, mais également la recharge de signification qui déplace, exhume, oblitère, détruit, transforme, se réapproprie, dévalue, invente, préserve des vestiges plus anciens. Une archéologie en quelque sorte augmentée, pour laquelle le vestige serait une relique, un objet dont les modalités d'investissement au cours du temps rythment la séquence de son existence.

7 - Retour vers l'enquête : jalons d'une histoire mosaïque

Comment rendre compte de cette phénoménologie de l'objet dans le temps, sans être asservi à l'une seulement de ses dimensions, sans avoir à choisir entre l'intégrité originelle ou les formes et étapes de la dégradation ? On ne peut ici que revenir vers l'enquête et son seul véritable héros et narrateur : l'enquêteur. Un enquêteur qui ne tire pas un fil tissé avant lui, qui ne remonte pas simplement en stratigraphie, qui ne peut se contenter de dégager le sable accumulé, mais qui emprunte, par ses choix successifs, ses intuitions et repentirs, un réseau de chemins, produisant une histoire mosaïque qui est à la fois informée par la multi-dimensionnalité du passé et par la subjectivité de l'enquête. « Histoire mosaïque » s'entend donc ici au double sens d'une opération historienne de mise en intrigue dont les matériaux sont des fragments dispersés, et d'un régime d'historicité qui fait toute sa place aux temporalités vécues, c'est-à-dire à un temps discontinu.

Pour finir, je voudrais évoquer deux semblables enquêtes, qui me paraissent être deux jalons importants de cette histoire mosaïque. La première est celle que le sociologue français Maurice Halbwachs a, en 1941, publié sous le titre *La Topographie légendaire des évangiles en Terre sainte* (Halbwachs, 2008 [1941]). L'ouvrage n'a cessé d'être critiqué pour ses lacunes et inexactitudes (pour un compte rendu de lecture de la réédition de 2008 et une étude de la réception de l'ouvrage, voir Iogna-Prat, 2011). Même s'il est vrai qu'il n'est pas à la hauteur de son projet, il reste cependant exemplaire d'une démarche régressive alliant les ressources de l'archéologie et de l'analyse pour individualiser les strates mémorielles au gré desquelles s'est transformée, depuis deux mille ans, la topographie des lieux saints du christianisme à Jérusalem et en Palestine. Le second jalon de cette histoire mosaïque est précisément une histoire liée à Moïse. Elle est due à l'archéologue (plus précisément égyptologue) allemand Jan Assmann sous le titre de *Moïse l'Égyptien* (Assmann, 2001). De quoi exactement ce livre d'histoire est-il l'histoire ? Le sous-titre français laisse peu de doute : *Un essai d'histoire de la mémoire*. Mais le sous-titre allemand, *Entzifferung einer Gedächtnisspur*, « Déchiffrement des traces d'un souvenir », révèle mieux la mobilisation des ressources heuristiques de l'épigraphie, de l'archéologie et de l'analyse. Car Assmann ne s'intéresse pas au Moïse historique, ni non plus à la figure de Moïse dans le judaïsme, ni non plus à la réception de la figure de Moïse dans la littérature ou dans l'art. En somme, il ne s'agit pas d'histoire religieuse, encore moins d'archéologie biblique, ni d'égyptologie, ni d'histoire des représentations. Assmann observe, ou plutôt reconstruit le réseau des traces laissées à travers le temps, depuis 3 500 ans, par le souvenir de l'invention radicale du monothéisme. C'est-à-dire le souvenir de la mise à distance de l'Égypte polythéiste, idolâtre, foisonnante, opéré par Akhenaton au XIVe siècle avant notre ère, un souvenir qui se réactualise sous les formes de l'Exode et dans toutes les réflexions postérieures, y compris celle de Freud, sur la signification et la portée de cette révolution. C'est un souvenir tour à tour refoulé, déplacé, remployé, condensé, transmué, mais qui signale l'empreinte stupéfiante laissée par l'Égypte pharaonique sur le monde et le cataclysme émancipateur qui à la fois enfouit et libère. Moïse n'est pas le sujet dont est retracée l'histoire ; Moïse est le nom donné à ce souvenir.

Références bibliographiques

Anheim E., 2011 - L'historien et la psychanalyste [à propos de Anne Levallois], *Une Psychanalyste dans l'histoire* (Paris, campagne première, 2007), *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, 58 (4), 134-159.

Armstrong R., 1999 - The Archaeology of Freud's Archaeology: Recent Work in the History of Psychoanalysis », *The International Review of Modernism*, 3 (1), 16-20.

Assmann J., 2001 - *Moïse l'Égyptien. Un essai d'histoire de la mémoire*, Paris, Aubier [éditions originales en anglais et en allemand : 1997, 1998].

Boissinot P., 2015 - *Qu'est-ce qu'un fait archéologique ?*, Paris, Éditions EHESS, 367 p.

Bowdler S., 1996 - Freud and Archaeology, *Anthropological Forum: A Journal of Social Anthropology and Comparative Sociology*, 7 (3), 419-438.

Burke J., 2006 - *The Gods of Freud: Sigmund Freud's Art Collection*, London, Knopf / Random House.

Corcoran L. H., 1991 - Exploring the Archaeological Metaphor: The Egypt of Freud's Imagination, *The Annual of Psychoanalysis*, 19, 19-32.

D'Agata A. L., 1994 - Sigmund Freud and Aegean Archaeology. Mycenaean and Cypriote Material from his Collection of Antiquities, *Studie micenei ed egeo-anatolici*, 34, 7-41.

Demoule J.-P., 2003 - Les pierres et les mots : Freud et les archéologues, *Alliage. Culture, Science, Technique*, 52 (http://revel.unice.fr/alliage/index.html?id=4017).

Dosse F., 2002 - [Histoire et psychanalyse :] Généalogie d'un rapport, *Espaces Temps*, 80-81, 66-93.

Efremov J. A., 1940 - Taphonomy: New Branch of Paleontology, *Pan-American Geologist*, 74 (2), 81-93.

Freud S., Breuer J., 1895 - *Studien über Hysterie*, Wien / Leipzig, Franz Deuticke [*Études sur l'hystérie* (multiples éditions françaises)].

Freud S., 1907 - *Der Wahn und die Träume in W. Jensens "Gradiva"*, Wien / Leipzig, Hugo Heller [*Les délires et les rêves dans la « Gradiva »* de W. Jensen (multiples éditions françaises)].

Freud S., 1961 – *Civilisation and its discontents*, New York, W. W. Norton and Company [Original edition: Das Unbehagen in der Kultur, Wien, Internationaler Psychoanalytischer Verlag, 1930].

Freud S., 1971 - *Malaise dans la civilisation*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Bibliothèque de psychanalyse » [édition originale : *Das Unbehagen in der Kultur*, Wien, Internationaler Psychoanalytischer Verlag, 1930].

Ginzburg C., 1989 - Traces. Racines d'un paradigme indiciaire, *Mythes, emblèmes, traces. Morphologie et histoire*, Paris, Flammarion, 139-180 [édition originale : *Miti, emblemi, spie*. Torino, Einaudi, 1986].

Ginzburg C., 1997 - *Le Juge et l'historien. Considérations en marge du procès Sofri*, Lagrasse, Verdier [édition originale : *Il giudice et le storico*, Torino, Einaudi, 1991].

Halbwachs M., 2008 - *La Topographie légendaire des évangiles en Terre sainte*, Paris, Presses universitaires de France [édition originale : 1941].

Iogna-Prat D., 2011 - Maurice Halbwachs ou la mnémotopie. « Textes topographiques » et inscription spatiale de la mémoire, *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, 66 (3), 821-837.

Kuspit D., 1989 - A Mighty Metaphor: The Analogy of Archaeology and Psychoanalysis, in Gamwell L., Wells R. (eds.), *Sigmund Freud and Art: His Personal Collection of Antiquities*, Binghamton, State University of New York, 133-151.

Laplanche J., 1991 - L'interprétation entre déterminisme et herméneutique : une nouvelle position de la question », *Revue française de psychanalyse*, 55 (4), 1293-1318.

Marinelli L., 2009 - Dirty Gods: An Exhibition on Freud's Archaeological Collection, *American Imago*, 66 (2), 149-159.

Olivier L., 2008 - *Le Sombre abîme du temps : mémoire et archéologie*, Paris, Éditions du Seuil.

Roudinesco E., 2014 - *Sigmund Freud en son temps et dans le nôtre*, Paris, Éditions du Seuil.

Schmidt D., 2001 - Refuse Archaeology: Virchow-Schliemann-Freud, *Perspectives on Science*, 9 (2), 210-232.

Spence D., 1987 - *The Freudian Metaphor: Towards Paradigm Change in Psychoanalysis*, New York, Norton.

Thomas J., 2009 - Sigmund Freud's Archaeological Metaphor and Archaeology's Self-Understanding, in Holtorf C., Piccini A. (eds.), *Contemporary Archaeologies: Excavating Now*, London, Peter Lang, 33-45.

Wolf H., 1998 - Archäologische Freundschaften. Emanuel Löwys und Ludwig Pollaks Bedeutung für den Sammler Freud, in Marinelli L. (ed.), *"Meine... Alten und Dreckigen Götter": Aus Sigmund Freuds Sammlung*, Frankfurt, Stroemfeld, 60-71.

Yerushalmi Y.H., 1993 - *Le Moïse de Freud. Judaïsme terminable et interminable*, Paris, Gallimard, [édition originale en anglais, 1991].

François-Xavier FAUVELLE
Université Toulouse Jean Jaurès
francois-xavier.fauvelle@univ-tlse2.fr

POURQUOI L'ARCHÉOLOGIE, DANS TOUTES SES COMPOSANTES, EST UNE SCIENCE SOCIALE

Philippe BOISSINOT

1 - Une ontologie triadique 89
2 - Une enquête singulière 91
3 - Un monde à notre mesure 93
Conclusion 95
Références bibliographiques 95

Pour citer cet article

Boissinot P., 2017 - Pourquoi l'archéologie, dans toutes ses composantes, est une science sociale, dans Boissinot P. (dir.), *Archéologie et sciences sociales*, Université Toulouse Jean Jaurès, *P@lethnologie*, 9, 87-96.

POURQUOI L'ARCHÉOLOGIE, DANS TOUTES SES COMPOSANTES, EST UNE SCIENCE SOCIALE

Philippe BOISSINOT

Résumé

On dit souvent que l'archéologie se place à l'interface des sciences de la nature et de la société, comme en témoignent son champ éditorial, la distribution de ses équipes de chercheurs, ainsi que diverses propositions théoriques. En réexaminant ces dernières et en proposant un nouvel objet pour cette science, il devient possible de trouver une nouvelle unité et une singularité manifeste à l'archéologie. À partir de la notion d'agrégat, puis en reprenant l'ontologie minimaliste du philosophe F. Wolff (choses, événements, personnes), il est suggéré que c'est à un monde à notre échelle et à notre mesure sémantique auquel il est fait référence, mais pensé avec des concepts élaborés par les autres sciences sociales. Si les recours aux analyses (physico-chimiques, biologiques) sont de plus en plus fréquents, ils ne constituent en rien la part déterminante du discours archéologique, lequel ne peut exhiber ses entités consistantes indépendamment de tout point de vue, à la différence du projet des sciences de la nature.

Mots clés

Archéologie, archéométrie, épistémologie, ontologie, sciences de la nature, sciences sociales.

On dit souvent – et je l'ai également écrit – que l'archéologie se situe à l'interface entre les sciences de l'homme et de la nature. Serait-elle pour cela sur le point de basculer indifféremment d'un côté ou de l'autre ? Peut-on dire, comme une frontière, qu'elle n'appartient finalement à personne, à aucun de ces deux types de sciences ? Occuperait-elle une intersection, en termes de la théorie des ensembles, avec des aspects communs à l'un et l'autre champ ? Ou alors, une passerelle qui assurerait une connexion, donc une relation, et pas un domaine ? Serait-elle une science hybride, composée de deux éléments de natures différentes « anormalement » réunis ?

Des objets, des méthodes, des fins, voilà ce que l'on trouve *a minima* dans toute science : alors, qu'est-ce qui dans tout cela est partagé ? Ou bien ce partage est-il une apparence trompeuse ? Quoi qu'il en soit de ces aspects formels, il semblerait qu'il existe une preuve par les effets. Trois exemples : quoi de commun entre deux revues, telle la *Revue archéologique* éditée en France aux PUF et l'international *Journal of Archaeological Science* ? Autre exemple, celui de la distribution des archéologues en France entre deux instituts du CNRS ne serait-elle pas également la conséquence de cette hétérogénéité ? Et enfin, concernant la formation, on ne peut que constater la variété des parcours pédagogiques (les anciennes facultés des Sciences ou des Lettres). Faudrait-il alors parler d'archéologies (au pluriel), en renonçant à tout critère d'identité ? Et cela, en ajoutant une division supplémentaire à d'autres bien reconnues, renvoyant à autant de sous-disciplines (ce que j'ai appelé des composantes dans mon titre) : archéologie préhistorique, protohistorique, antique, archéozoologie, archéobotanique, archéogéographie, etc… Finalement, au-delà des divisions rappelées, y aurait-il une certaine indétermination du savoir archéologique ? Et l'affaire n'aurait-elle pas été particulièrement troublée à partir du moment où les investigations ont été étendues

au contemporain ? Jusqu'à la Grande Guerre, et le passé le plus récent ? Il n'est bien sûr pas question de remettre en cause cet acquis du récent, mais cela justifie-t-il que l'on donne à l'archéologie comme objet la « culture matérielle », qu'on en fasse « the discipline of things », ou encore celle de l'enchevêtrement des humains ou des non-humains comme le propose Ian Hodder, selon une inspiration qui doit beaucoup à Bruno Latour, Daniel Miller et Tim Ingold – lesquels se trouvent abondamment cités dans les dernières réflexions parues sur l'archéologie théorique ? Ce *material turn*, qui va parfois jusqu'à se substituer au tournant linguistique précédemment adopté et d'ailleurs condamné pour « lèse symétrie », nuisible à un bon *care*, pourquoi l'archéologie en serait-elle le porteur privilégié ? Elle qui se voit si souvent dans l'incapacité à accéder à la fonction des artefacts, en l'absence de leurs producteurs et utilisateurs. Adopter cette position ou poser ce type de questions ne serait-il pas confondre un point de vue épistémologique et un autre, relevant de la sociologie des sciences, en rapport avec les voisinages de travail ? Pour le dire vite, entre savoir et discipline, même s'il faut des collectifs humains pour faire l'un et l'autre.

Pour mieux formuler nos interrogations, il faut d'abord tenter une description précise des procédures de savoir en question. Comme toute science – et l'archéologie en est bien une dans la mesure où elle prouve des choses avec des méthodes universalisables –, elle combine des objets, des méthodes et des fins, qu'elle invente, qu'elle adapte ou recycle. Comme chacun sait, typologie et stratigraphie sont issues des sciences naturelles, et relèvent d'un usage différent en archéologie. Si l'on veut mieux comprendre ces différences, il nous faut, à mon avis, descendre le curseur vers des entités encore plus fondamentales. Mais lesquelles ?

En reprenant les propositions du logicien et philosophe des sciences Carlos Ulises Moulines, on dira que toute science est la configuration d'un complexe à la fois ontologique, épistémologique et sémantique, trois domaines que l'on ne peut aisément séparer. Ces trois composantes répondent à des questions différentes, mais il serait illusoire de croire qu'elles recouvrent des champs indépendants : on le voit particulièrement dans certains domaines, comme celui de l'informatique ou de la géographie, les fameux SIG, lorsqu'on évoque des ontologies, alors que l'on parle également de lexique. D'un point de vue intuitif, on voit bien que les entités de l'ontologie correspondent en partie à notre expérience la plus quotidienne, en rapport avec le vocabulaire utilisé pour les dénommer ; et que l'on ne peut faire l'économie d'une certaine adéquation entre le perçu et le nommé. La différence, c'est qu'avec l'ontologie « savante », on tente de donner plus de cohérence à tout cela (exigence logique), tout en réduisant au maximum le nombre d'entités admises (le fameux rasoir d'Ockham bien connu des métaphysiciens).

1 - Une ontologie triadique

Avec l'archéologie, nous proposons de faire jouer ce complexe « onto-épistémo-sémantique » autour de la notion « d'agrégat », un terme qui décrit un type spécifique d'entité, connaissable d'une certaine façon, à laquelle nous donnons un sens dans un certain champ lexical. Le terme de « site », souvent employé pour désigner la même chose, est dans un autre jeu de langage : il n'est pas substantiel, mais relève du relationnel, de sa potentialité à localiser, et est donc relatif. En choisissant agrégat, nous voulons d'abord évoquer un complexe matériel, qui occupe une portion de l'espace, et l'assumer (Boissinot, 2015). Rappelons qu'il s'agit d'un ensemble d'éléments matériels disparates juxtaposés, réunis par une certaine cohésion et présentant une relative structuration, à la différence des tas par exemple. C'est ainsi qu'il est appréhendé au cours de l'opération archéologique, qui est la seule procédure qui permet de le concevoir comme un tout, et cela de manière

fort éphémère (et souvent incomplète). Envisager ensuite cet agrégat comme un « site » constitue une manière de mettre l'agrégat en rapport avec des entités géographiques. Le terme de « gisement », surtout employé par les préhistoriens jusqu'au siècle dernier, s'avérait plus proche de l'expérience immédiate des fouilleurs car il se référait à une masse de choses matérielles, sans supposer dès l'abord une interprétation en termes causaux (la proximité d'un fleuve par exemple est souvent présentée comme une explication de l'implantation). Mais, très vite il faut le reconnaître, la notion de « site » a constitué également un outil pratique pour la localisation de vestiges déconnectés de toute tradition historiographique, en l'absence de tout recours à la géodésie.

Maintenant, pour aller plus loin, il nous faut définir les « briques » de notre ontologie, ses entités de base. Car, comme on peut le constater, la principale activité des sciences, et bien sûr de la philosophie, consiste à se poser des questions ontologiques. On peut emprunter celle du philosophe français Francis Wolff, en raison de sa simplicité, de son caractère intuitif et pratique, loin de tout projet prescriptif. Là encore, les entités de base supportent des questions relativement simples, qui nous seront utiles pour répondre plus analytiquement à notre interrogation de départ, en relation avec le rapport entre nature et culture. Elles sont de trois types, bien reconnus dans la métaphysique occidentale :

- les choses : elles sont dénombrables, bien limitées dans l'espace et désignables par des noms, assurant leur identification et leur ré-identification. Même s'il y a toujours du jeu dans la langue naturelle, il existe toutefois un certain parallélisme entre les structures perceptives et les structures sémantiques de la langue ;
- les événements : lorsque les choses se meuvent, elles émettent généralement des sons (une de leurs qualités, sur laquelle F. Wolff vient de travailler), et l'on décrit ce qui leur arrive par des verbes (un des éléments nécessaires et universels de toute langue). Et, évidemment, ils ont besoin du support des choses pour se manifester. La question que l'on pose aux événements, c'est pourquoi ils arrivent, et comment les uns peuvent causer les autres, dans une régression quasi infinie ;
- les personnes (ou agents) : elles correspondent à des choses particulières provoquant des événements singuliers, ce que l'on appelle des actions. Celles-ci sont causées par des agents qui ont des raisons d'agir. En tant que locuteurs également, ils s'expriment à la première personne, et cela grâce à des indexicaux. En agissant, ils ne voient pas seulement le monde comme un spectacle, ils y participent. Ils le conceptualisent et le transforment. Mais, à une certaine échelle, si l'on veut savoir vraiment ce qu'il y a en dernière instance, derrière toutes les apparences, par exemple des quarks ou des bosons de Higgs (ou que sais-je ? comme l'indique F. Wolff), assurément, nous pourrons nous passer de ce niveau bien trop humain...

On le voit, cette proposition ontologique relève d'un monde à notre échelle humaine, dans lequel il existe des asymétries, à contre-courant du *material turn*, qui a trop vite balayé du revers de la main l'importance fondamentale de la langue, sa fonction prédicative et indexicale. Il s'agit sans doute d'une question de curseur. Comme le signale F. Wolff, les grandes catégories de l'art, ainsi que la structure du droit, semblent donner raison à cette façon d'envisager les entités fondamentales (les « tropes », c'est plus compliqué : le fait de tout réduire à une seule entité, comme les événements ou les processus, ne rend pas compte de notre manière intuitive d'appréhender le monde). Ainsi, on mesure bien les problèmes rencontrés par le droit lorsqu'il manque un des éléments de la triade (la personne), comme dans le cas très actuel des voitures sans conducteur, qui pourraient bien causer du tort à un tiers, sans la responsabilité d'un véritable agent. L'ontologie de F. Wolff ne répond pas à la question générale des sciences de la nature : « qu'est-ce qu'il y a

finalement dans le monde ? ». Mais, plus spécifiquement, à celle-ci : « qu'est-ce qu'il y a dans le monde nécessairement et universellement pour tous les êtres humains ? » : manifestement, d'abord des choses, des événements et des personnes, avant d'envisager d'autres catégories, tels des processus, des animaux, des choses naturelles et artefactuelles...

L'agrégat n'avait guère retenu l'attention des métaphysiciens car c'est une combinaison restée inaperçue, qui n'avait pas de raison d'être nommée, envisagée de manière encore plus floue qu'un détritus, qu'un reste ou un vestige, car ces derniers supposent l'action volontaire de personnes ou bien l'idée d'une totalité soumise à une soustraction. Alors que là, c'est tout et n'importe quoi, sauf que cela ne s'étend pas indéfiniment. C'est compact et plus hétérogène qu'un tas, ça se tient bien. Vraiment une entité métaphysique repoussoir, encore plus que celle des composés, des hybrides... Voilà pourquoi les philosophes n'ont guère mis le nez dans nos affaires archéologiques, sauf à filer la métaphore comme Sigmund Freud ou Michel Foucault.

Si l'on retient l'ontologie triadique de F. Wolff, découpant le monde entre choses, événements et agents, il faut admettre que l'archéologie ne dispose réellement que des premières, par ailleurs inertes, pour viser l'ensemble des trois, dans un monde à notre mesure (à notre échelle mésoscopique et avec la supposition de la prédication, mais en son absence), ouvrant sur la possibilité d'un récit – si l'on veut bien reconnaître cette finalité à l'archéologie, plutôt que de se contenter d'un simple inventaire des choses dans l'espace-temps. Paradoxalement, cette limitation préliminaire aux choses est également la garantie d'une quasi immuabilité, séparabilité et individuabilité, exactement ce que recherchent toutes les ontologies normatives. Tout l'inverse des entités du rêve, par exemple, qui ont une certaine fluidité, avec des personnages qui demeurent indéterminés, et tout cela, interprété sitôt énoncé. Alors que les choses de l'agrégat tiennent du tangible que l'on découpe selon ses articulations naturelles, ses limites stratigraphiques principalement, comme un poulet (pour reprendre une image philosophique éculée) ! On peut bien sûr discuter du caractère « inerte » d'un agrégat quand on sait que ses composantes peuvent subir maints processus (altération chimique, érosion, bioturbation...), qui peuvent aboutir à des transformations radicales, jusqu'à la disparition de sa structure. Mais, lorsque le fouilleur l'appréhende, l'agrégat se présente comme une masse inerte où rien ne bouge ; et, de cette observation, il en déduit que les choses ont bougé (taphonomie).

Le dégagement de la structure de l'agrégat est la seule opération que l'on a à suivre : on n'y recueille aucun point de vue, à l'inverse de ce que l'on fait lorsqu'on lit un texte, ou quand on regarde une image, car il n'y a aucun destinataire à un agrégat. Une opération bien singulière pour faire des récits, bien éloignée du travail des historiens, mais qui garantit « qu'une bonne fouille ne saurait mentir » (Besson *et al.*, 2011) – une « bonne fouille » étant une procédure menée avec méthode et sincérité, sous le regard critique d'un public, exactement ce qui a manqué à des faux célèbres comme celui de Glozel.

2 - Une enquête singulière

J'appelle « enquête archéologique » les deux questions successivement posées à tout agrégat, lesquelles, puisque rien ne s'y meut encore, correspondent à un découplage entre l'espace et le temps, le premier seul véritablement appréhendé, et le second, déduit de la structure et des propriétés de ses parties spatiales. Sitôt l'interrogation initiale formulée (« qu'est-ce qu'il y a ici ? »), l'archéologue embraye vers une seconde (« que s'est-il passé ici ? »), qui constitue la motivation

principale de son travail de démontage de l'agrégat. Donc, partant d'un inventaire des conséquences (choses), il s'agit de retrouver des causes (événements, actions), à la manière du travail accompli lors d'une enquête policière. La fouille est effectuée à l'échelle mésoscopique (Schaeffer, 2007), qui est celle à la fois de ceux qui démontent (archéologues), et de ceux qui ont laissé ces choses à cet endroit. C'est à ce niveau que sont faites les décisions de fouilles de laisser, assembler ou de retirer les prises tangibles. Le recours aux échelles supra- et infra- (macro/micro) peut être considéré comme complémentaire. Dans le confinement du laboratoire, on procède à la qualification d'une partie des choses qui sont découvertes, en tant qu'elles sont constituées de matière : ces choses sont comme étiquetées, associées à une référence rigide (« c'est du calcaire », « ce sont des pollens de sapin » etc.). Voilà pourquoi l'on dit que l'énoncé d'une formule chimique, minérale ou organique, des atomes jusqu'aux macromolécules de la génétique, sont comme des noms propres, en tout cas vrai quel que soit l'endroit où on la révèle. En revanche, aux échelles supérieures, c'est à un monde vu comme commun auquel on a affaire : peu importe qu'un mur soit composé de tels ou tels éléments chimiques (sauf à être des « mouchards » de la provenance des matériaux), c'est le fait qu'il ait été élaboré là, dans ce contexte, comme un mur, un assemblage de parties visant un (ou des) objectif(s), et d'une manière que l'on peut imaginer en se mettant à la place des constructeurs, en pensant à leurs gestes et aux contraintes rencontrées (c'est en ce sens que l'on peut parler d'une chose « commune »), à la circulation des produits. Un artefact a beau être constitué par les mêmes atomes que tout l'univers, ce n'est pas en le mettent en poudre ou en l'observant au microscope que l'on en élucide la fonction, c'est-à-dire les raisons de son emploi dans un contexte particulier. Pour mener à bien cette enquête, une anthropologie minimale sera donc nécessaire.

Mais tous les agrégats ne valent pas d'être pris ensemble pour constituer une même discipline que l'on appellerait « archéologie ». Il y en a qui sont truqués, sans s'en cacher (*Le déjeuner sous l'herbe* de Daniel Spoerri : Demoule, 2012), ou bien en manipulant le récepteur potentiel, comme dans les véritables faux, ceux qui ne disent par leur nom (Glozel), et qui ne sont que les échos des connaissances techniques et historiques de leur temps. D'autres qui sont pensés comme des touts concrets (avec des parties plus ou moins connues), à propos desquels il est possible de prédiquer, comme tous les bazars ou les bibliothèques a priori désordonnés, mais à propos desquels quelqu'un est encore capable de reconnaître que l'ensemble est mal rangé, ou de retrouver un objet qui s'y était comme « stratifié ». Bref, il existe des agents qui sont non seulement la cause de ces assemblages, mais encore qui les reconnaissent comme des entités nommables, des totalités qui sont plus que la somme de parties. L'unique et premier prédicateur d'un agrégat est l'archéologue qui le démonte. Il en est son sujet éphémère, pour le dire vite.

Autre exigence pour viser les bons objets dans notre ontologie régionale (car dédiée à la seule enquête archéologique) : qu'au moins une partie de l'agrégat soit un artefact lui-même (ou, plus communément rencontrée, une partie d'artefact). Car trouver un tesson dans un dépôt alluvial, qui est donc un de ses constituants au même titre que des graviers ou des souches d'arbres, ne saurait suffire à qualifier ledit dépôt comme archéologique, lequel ne sera d'ailleurs jamais appréhendé par un démontage spatial exhaustif. Moins intéressant également, le cas des agrégats qui se ramènent presque entièrement à des parties du même artefact, qui concourent, une fois assemblés, à l'établissement d'un tout et de manière isolé. Il faudrait alors reconnaître, par exemple, que le travail des restaurateurs d'un édifice après un séisme relève de l'archéologie, et que nous ayons quelque chose à gagner à conférer un tel sens à cette pratique (projet sémantique), alors qu'elle ne vise pas forcément à l'établissement d'un récit. L'expérience du terrain, celle qu'on appelle communément « archéologique », montre que c'est rarement le cas, car, dans ce que l'on trouve, il y a toujours un manque, ou alors, quelque chose d'imprévu : vraiment pas l'image d'un puzzle dont la vulgarisation fait un large usage ! À la fois plus et moins, sans qu'il existe ailleurs le

complément de ce qui manque dans l'agrégat, ou que celui-ci recèle ici ce qui fait défaut là-bas, voilà la situation épistémique dans laquelle nous sommes engagés en tant qu'archéologues. On le sait, le succès de certaines enquêtes policières relève précisément de cette complémentarité entre la scène de crime et le monde tel qu'il continue d'aller au-delà, une raison essentielle pour ne pas confondre les deux types de recherche.

Il y a par ailleurs du vide autour des agrégats, que l'on qualifiera plus précisément de « vide archéologique ». Il est impossible en effet d'y mener une enquête du même type que celle du démontage que nous venons de décrire, même si, entre deux agrégats, il a encore de la matière, avec du relief et des pièges sédimentaires généralement. Impossible également de s'assurer de leur coprésence, car les qualifications chronologiques issues de l'enquête archéologique sont toujours probabilistes, sauf dans quelques exceptions, certes emblématiques (région de Pompéi). Il s'ensuit un emploi problématique des concepts géographiques, lesquels ne laissent aucune portion de l'espace sans qualifications, avec toujours la possibilité de nommer une entité, entre deux autres déjà reconnues ; en d'autres termes, quelque chose comme un critère de continuité qui fait défaut à l'archéologie, comme les philosophes l'ont bien fait remarquer.

3 - Un monde à notre mesure

Avec la pratique archéologique, les agents, largement indéfinis certes, car restitués par la pensée à partir des choses, sont appréhendés à notre mesure. Quelques exemples suivront pour l'illustrer, car l'affaire est d'importance, permettant, en recourant à l'ontologie simplifiée de F. Wolff, d'affirmer que nous sommes bien du côté des sciences sociales.

Tous les enfants que nous avons été ont sans doute été surpris d'apprendre dans leurs cours de géographie ou de géologie, en regardant certaines montagnes, qu'« avant, il y avait la mer ici » ; et cela, parce qu'il y a entre autres des fossiles d'espèces aquatiques dans les roches qui les composent. Ces montagnes, selon cet aspect, ne constituent pas en effet un monde à notre mesure, car tous nos repères géographiques se trouvent perturbés, à la fois les entités spatiales proprement dites et, surtout, leurs relations. Cette prédication paradoxale qui pose la mer avant la montagne vaut pour la seule référence à une même position géométrique ; elle est donc abstraite. C'est soumettre la proposition d'une ontologie naturaliste dans le cadre même de notre ontologie « naturelle » (dans le sens de : « qui nous est naturelle, familière »). C'est comme imaginer, à l'échelle microscopique cette fois, que tout ceci devant nous, ces objets sur la table par exemple, n'est que grouillement d'électrons autour de milliards de noyaux atomiques. Et pourtant, ce n'est pas moins vrai ; mais cela ne dit pas le monde que c'est pour nous, êtres humains, tel que nous le percevons et le concevons « naïvement » (la « physique naïve » est une branche très sérieuse des sciences qui a permis le développement de l'intelligence artificielle).

L'artefact, dans la définition que nous pouvons retenir à la suite de François Sigaut, à savoir une chose relevant de trois considérations (forme, fonctionnement, fonction), ne peut se concevoir entièrement sans le préalable du langage. Ses critères d'identité, à savoir ce qui nous permet de dire que nous avons affaire au même artefact, nécessite le recours aux actions des producteurs et des utilisateurs : les artefacts doivent être crédités d'exister pour exister véritablement (Lenclud, 2007). Ils ne sont des artefacts que dans notre monde humain et selon notre mesure. *A minima*, tout artefact contredit « la nature » (de manière intrinsèque ou extrinsèque), même si à une autre échelle, ils sont la nature même (des minéraux ou des végétaux, des atomes...).

Et pour les animaux qu'en est-il ? Ils agissent assurément, mais sont-ils en mesure de communiquer les raisons de leurs actions, ne serait-ce qu'à soi-même ? Évidemment, il faut prévoir des passerelles et déplacer des curseurs pour comprendre et admettre le phénomène d'hominisation et d'émergence du langage. Par-delà ces frontières floues et ces notions aux contours vagues, retenons cependant une différence essentielle : l'animal ne perçoit que ce qui compte pour lui en fonction de ses actions possibles. Il perçoit et agit dans son monde : c'est un sujet qui vit dans un monde propre dont il occupe le centre (Von Uexkull, 1934). En suivant les analyses d'Étienne Bimbenet, on parlera à ce propos d'« idéalisme » de l'animal (Bimbenet, 2011). Alors que l'être humain, à l'issue du parcours hominisant (et également au cours de son ontogénèse, du bébé à l'adulte), va reconnaître « le Monde » de tous, au-delà de son monde propre. Il invente le réalisme (Bimbenet, 2015), la reconnaissance que le monde l'excède et le précède, et certainement lui survivra, un monde plus vieux que ses pensées, avec des choses qui existent indépendamment de ses visées pratiques : il fait du monde son espace de discussion (et rend finalement, parmi beaucoup d'autres choses, l'archéologie possible).

Désigner une chose dans le monde, par un geste (*pointing*), comme on le fait parfois avec les étoiles, c'est reconnaître la chose montrée comme étant la même chez les autres, nommable, pouvant être traduite, plutôt que n'être que celle pouvant lui être utile. Ce que l'on appelle la curiosité. Aucun animal ne dispute sur ce que sont les choses en réalité, indépendamment de soi. On retrouve là la volonté de reconnaître par l'enquête (archéologique) les actions spécifiques de personnes douées de prédication, comme constituant une partie du monde pour nous. En tant qu'archéologues, nous questionnons l'agrégat non seulement comme une niche écologique, comme on le ferait pour tout collectif animal, mais également comme un lieu d'action d'agents doués de curiosité et de prédication, absents au moment du démontage.

De rares esprits, tel François Djindjian (2011), mais sans y croire vraiment lui-même il me semble, ont imaginé qu'il soit possible de codifier la « réalité archéologique » en la présentant sous forme de formules, comme on pourrait le faire par exemple en chimie, ou pour certains aspects de la biologie (on sait que pour Alain Gallay [1986] également, celle-ci pourrait être un modèle pour notre science archéologique). En dépit d'un recours à la sémiologie, selon une inspiration proche de Jean-Claude Gardin, cette description du monde ne nous le rend pas à notre mesure sémantique. Nous n'y retrouvons pas, comme dans le langage naturel, les structures fondamentales de la prédication (sujet, verbes, indexicaux), avec de surcroît l'utile distinction entre noms propres et noms communs, ces derniers, étant souvent des concepts socio-anthropologiques qui ne se laissent pas aussi facilement définir qu'on voudrait bien le postuler.

Ces concepts, tel celui de ville par exemple, ne se laissent pas contenir par une maille de critères rigoureusement objectifs. Ils se déplacent suivant l'intersubjectivité humaine et demeurent souvent vagues, ce qui permet sans doute de les mettre également en commun. En d'autres termes, il n'existe pas un faisceau de conditions nécessaires et suffisantes permettant de définir exactement le concept, qui s'utilise largement a posteriori et de manière synthétique (Boissinot, 2011). Mais, démuni de l'avis des producteurs et des utilisateurs, donc de la fonction du dit artefact mis au jour, l'archéologue ne pourra certainement pas faire l'économie d'une dispute sur sa qualification, celle de ville en l'occurrence, et de la proposer finalement au tribunal de notre monde. Il contribuera éventuellement à une définition de la ville, mais en ne considérant que l'extension du terme (avec des cas supplémentaires), impuissant à remettre en cause son intention (ou compréhension). Voilà comment j'explique en partie qu'il y ait si peu de débats conceptuels en archéologie...

Conclusion

L'archéologue n'est pas seulement devant les choses comme au spectacle, il agit sur elles pour les rendre à la mesure de notre monde humain, où il faut compter des choses, des événements et des personnes. S'il était un naturaliste, il viserait un savoir indépendamment de lui et de son collectif humain, quand bien même il serait œuvre de l'homme, que celui-ci s'élabore dans des laboratoires ou en « pleine nature », comme on dit. Cependant, avec des preuves indiscutables obtenues par la mise au jour d'agrégats, il contribue à la mise à jour de l'inventaire du monde et, d'une manière partielle, à celle des concepts pour le saisir. Mais ces « preuves indiscutables » ne concernent bien sûr que certaines propriétés d'artefacts (ou d'assemblages) qui ne peuvent être appréhendés globalement.

Même spécialisé dans la recherche d'« écofacts » (définis par nos collègues québécois comme des vestiges matériels issus du monde animal, végétal ou minéral, consistant en des résidus de l'action de l'être humain sur son environnement), l'archéologue ne s'intéresse à eux, plutôt qu'éventuellement aux artefacts, que dans la mesure où ils nous renseignent sur des pratiques sociales, c'est-à-dire des styles d'actions de personnes. Le pluriel est ici de rigueur, surtout depuis que l'archéologie s'intéresse principalement à des assemblages, de préférence à des choses isolées, encore plus insaisissables, ce qui la place d'emblée dans le champ du social. Même dans le domaine funéraire où l'on pourrait parfois penser saisir l'individuel, il faut bien reconnaître qu'il faut être au moins deux pour faire une sépulture, à savoir un mort et un vivant. Quant aux œuvres d'art, ce qui nous intéresse finalement, ce ne sont pas tant leurs « auteurs » et leurs biographies impossibles, que le rôle des objets esthétiques dans des sociétés. Au final, en œuvrant dans des agrégats archéologiques, c'est bien une manière spécifique de faire des sciences sociales dont il s'agit.

Références bibliographiques

Besson C., Chaoui-Durieux D., Desachy B., 2011 - Bonne fouille ne saurait mentir, *Terrain*, 57, 48-65.

Bimbenet E., 2011 - *L'animal que je ne suis plus*, Paris, Éditions Gallimard, 512 p.

Bimbenet E., 2015 - *L'invention du réalisme*, Paris, Les Éditions du Cerf, 317 p.

Boissinot P., 2011 - Comment sommes-nous déficients ?, in Boissinot P. (dir.), *L'archéologie comme discipline ?*, Paris, Éditions du Seuil, 265-307.

Boissinot P., 2015 - *Qu'est-ce qu'un fait archéologique ?*, Paris, Éditions de l'EHESS, 366 p.

Boissinot P., 2016 - Ce que le passé récent et l'actuel font à l'archéologie, in *Du silex au gobelet en plastique. Réflexions sur les limites chronologiques de l'archéologie*, Bordeaux, Éditions Fedora, 35-50.

Demoule J.-P., 2012 - Archéologie, art contemporain et recyclage des déchets, *Technique et culture*, 58, 160-177.

Djindjian F., 2011 - *Manuel d'archéologie : méthodes, objets, concepts*, Paris, Armand Colin, 592 p.

Gallay A., 1986 - *L'archéologie demain*, Paris, Éditions Belfond, 320 p.

Lenclud G., 2007 - Être un artefact, in Debary O., Turgeon L. (dir.), *Objets et mémoires*, Paris / Québec, Éditions de la Maison des sciences de l'homme / Presses de l'Université de Laval, 59-90.

Von Uexkull J., 1934 [2010] - *Milieu animal et milieu humain*, Paris, Rivages, 173 p.

Schaeffer J.-M., 2007 - *La fin de l'exception humaine*, Paris, Éditions Gallimard, 464 p.

Wolff F., 2010 - *Notre humanité : d'Aristote aux neurosciences*, Paris, Fayard, 396 p.

Wolff F., 2015 - *Pourquoi la musique ?*, Paris, Fayard, 464 p.

Philippe BOISSINOT
École des hautes études en sciences sociales
philippe.boissinot@ehess.fr

P@LETHNOLOGIE

Revue bilingue de Préhistoire